UNIVERSITÉ DE ZAGREB FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DEPARTEMENT D'ÉTUDES ROMANES

Mémoire de master 2

LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

(TRAVAIL TERMINOGRAPHIQUE)

Étudiante : Ivana Đuran Directeur de mémoire : Dr.sc. Ivana Franić Codirecteur : Mr.sc. Evaine le Calvé Ivičević

Zagreb, mai 2013

Table de matières

1.	Introduction	2
2.	Partie théorique	3
	2.1. Terminologie	3
	2.1.1. Terminologie monolingue et terminologie comparée	4
	2.1.2. Terminologie ponctuelle et terminologie thématique	5
	2.1.3. Professionnels de la terminologie	5
	2.2. Langue commune et langue spécialisée	6
	2.2.1. Formation des mots en langue spécialisée	7
	2.2.2. Caractéristiques linguistiques communes aux langues spécialisées	8
	2.3. Domaine	8
	2.3.1. Classement du domaine	9
	2.4. Terme	9
	2.5. Méthodologie du travail	
	2.5.1. Corpus	11
	2.5.2. Glossaire	14
	2.5.3. Arborescence	
	2.5.4. Fiche terminologique	
	2.5.4.1. Définition terminologique	
	2.5.4.2. Contexte	
3.	Domaine du mémoire	
	3.1. Pêche et politique de la pêche au sein de l'Union européenne	
	3.2. Pêche maritime en Croatie	
	3.3. Relations entre la Croatie et l'Union européenne	
4.	Partie pratique	
	4.1. Traduction croate	
	4.2. Glossaire bilingue français-croate	
	4.3. Arborescence	
	4.4. Fiches terminologiques	
	4.5. Analyse de la traduction	
	Conclusion	
6.	Bibliographie	
	Résumé	
X	Annexe – cornus	105

1. Introduction

Le sujet de ce mémoire de master est un travail terminologique portant sur le domaine de la pêche au sein de l'Union Européenne, plus précisément, la politique de la pêche. Au moment où la Croatie devient le 28ème membre de l'Union européenne en juillet 2013, il nous semblait très intéressant de traiter ce sujet actuel. Ainsi que le tourisme, la pêche maritime est une activité très importante le long de la côte croate et dans les îles, et nombreuses sont les familles qui en dépendent. L'adhésion elle-même apportera de nombreux changements profonds au fonctionnement de cette activité économique. Etant donné que tous les pays candidats doivent adopter et mettre en œuvre toute la législation communautaire, nous trouvons qu'il est très important de faire connaissance avec le domaine de la pêche au sein de l'Union Européenne.

Notre mémoire est constitué de deux parties dont la première sert d'introduction à la deuxième.

Dans la première partie nous allons essayer de définir la terminologie et sa méthodologie. Nous allons décrire le processus d'élaboration de notre travail présenté dans la deuxième partie et aussi, nous allons présenter le domaine traité.

Dans la partie pratique, nous allons essayer de donner la traduction croate du texte *La politique commune de la pêche : Guide de l'utilisateur*. Il s'agit d'une brochure de la Commission Européenne publiée en 2009. La partie pratique consiste aussi en un glossaire français-croate, en une arborescence qui présentera notre domaine graphiquement et en fiches terminologiques par ordre alphabétique qui décrivent en détail les termes sélectionnés. Finalement, nous allons analyser des problèmes auxquels nous aurons été confrontés.

À la fin de notre mémoire, nous allons inclure le texte original de la brochure et aussi les textes qui forment le corpus analysé.

2. Partie théorique

2.1. Terminologie

Avant d'aborder un travail terminologique, nous trouvons nécessaire de définir la terminologie, d'expliquer les termes pertinents et de dire quelques mots sur l'histoire de cette discipline. De façon générale, la terminologie est une discipline qui traite des vocabulaires scientifiques ou techniques et a pour but étudie d'étudier la façon dont les sciences et les techniques désignent objets et phénomènes.

La terminologie est loin d'être une discipline nouvelle. La démarche de désignation des objets et des phénomènes a une longue histoire. Les Egyptiens anciens et les peuples de Mésopotamie et d'Inde ont recueilli les premiers termes en nommant des bijoux, des pierres précieuses, des outils, etc. Puis, les philosophes grecs ont approfondi la réflexion sur le rapport entre le nom et la chose nommée et cette tendance s'est continuée jusqu'à l'époque moderne et contemporaine. Le mot *terminologie* a été créé à la fin du XVIII^e siècle dans les langues européennes, mais il n'est entré dans l'usage avec un sens positif qu'au XX^e siècle.

Lors des révolutions scientifiques du XVIII^e siècle la terminologie a connu en Europe des époques fastes. Les progrès de la biologie, de la botanique et d'autres disciplines ont mis en lumière la nécessité de désigner les espèces, de créer des ensembles de termes ou « nomenclatures ». Les révolutions industrielles du XIX^e siècle ont entraîné l'appellation d'objets et de produits nouveaux. Pourtant, malgré son utilisation dans l'élaboration de nomenclatures scientifiques ou dans les milieux industriels, la terminologie est resté une simple « pratique par laquelle scientifiques et techniciens désignaient le réel et mettaient en forme leurs connaissances. » ¹ Ce n'est qu'au XX^e siècle que la terminologie est établie comme une discipline propre.

Selon Le Petit Robert², la terminologie est définie comme suit:

1. vocabulaire particulier utilisé dans un domaine de la connaissance ou un domaine professionnel ; ensemble structuré de termes ;

 $^{1\} Depecker, Loic: Terminologie, article \ consult\'e sur\ \underline{http://www.universalis.fr/encyclopedie/terminologie/properties and the survey of the survey of$

² Rey et Rey-Debove : Nouveau Petit Robert, 2007

2. étude systématique des « termes » ou mots et syntagmes spéciaux servant à dénommer des classes d'objets et concepts.

La première définition parle d'un « ensemble de mots techniques appartenant à une science, un art, un auteur ou un groupe social »³, par exemple la terminologie de la biologie, la terminologie de la pêche, la terminologie juridique, la terminologie des informaticiens. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un sens plus restreint de la terminologie et dans le *Précis de Terminologie* nous trouvons une définition qui désigne d'une manière plus appropriée la terminologie - « discipline linguistique consacrée à l'étude scientifique des concepts et des termes en usage dans les langues de spécialité »⁴.

2.1.1. Terminologie monolingue et terminologie comparée

La recherche terminologique peut se baser sur une ou plusieurs langues, alors on distingue la terminologie monolingue et terminologie comparée. La différence évidente est que l'activité de la terminologie unilingue se déroule en une seule langue, et la terminologie comparée se déroule au niveau de deux ou plusieurs langues. En étudiant les différences et en comparant les termes des différentes langues provenus de traditions et cultures différentes, la terminologie comparée permet de fournir des termes équivalents appropriés. Pour que ces nouveaux équivalents soient valides, le terminologue qui les élabore doit avoir une solide connaissance de la langue d'accueil et de ses règles de formation et aussi il faut faire attention aux termes déjà existants dans le domaine traité. De cette manière la terminologie comparée contribue significativement « à la communication inter-langues et aussi au transfert adéquat de savoirs spécialisés particuliers. »⁵

³ Pavel, S., Précis de terminologie, Ottawa, Bureau de la traduction, 2001, consulté sur http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=705

⁴ Ibid

⁵ Pavel, S., Le Pavel: Didacticiel de terminologie, Ottawa, Bureau de la traduction, consulté sur http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html

2.1.2. Terminologie ponctuelle et terminologie thématique

En ce qui concerne les méthodes de travail, nous distinguons deux types de recherche en terminologie. « La recherche terminologique ponctuelle est la technique d'investigation d'un terme appartenant à n'importe quel domaine de l'activité humaine, en vue de satisfaire un besoin immédiat exprimé par un usager. »⁶ À la différence de la recherche terminologique thématique, la recherche ponctuelle a pour objet des termes isolés ou un petit nombre de termes qui ne sont pas nécessairement reliés entre eux et son objectif est de trouver la solution à un problème très précis, c'est-à-dire de faire la différence entre deux termes proches.

D'autre part, la recherche thématique porte sur l'ensemble des termes d'un domaine et a pour objectif d'élaborer et de diffuser des produits terminologiques et aussi de fournir des listes de termes existants. L'élaboration d'un produit terminographique consiste en la délimitation d'un domaine, la réunion de toutes les sources et matériaux qui permettent de construire une arborescence et la description des termes dans des fiches terminologiques.

2.1.3 Professionnels de la terminologie

Dans son ouvrage *Terminologie : Constitution de données*⁷, Daniel Gouadec explique qui sont les professionnels de la terminologie et leurs tâches. Le travail d'un terminologue et de définir l'objet de la terminologie, d'analyser les principes de formation et d'évolution des terminologies, d'analyser les relations entre les désignations et les éléments désignés, d'étudier les corrélations entre ensembles terminologiques et de fixer les principes que devront respecter les terminographes. Le travail des terminographes consiste à recenser des éléments contenus dans les glossaires, inventaires, dictionnaires, fichiers, banques de données etc. La terminotique trouve de nouveaux champs d'application dans les dictionnaires en ligne, logiciels, «machines» à traduire, etc.

En somme, « le terminologue dégage et propose les principes d'analyse, de constitution, de gestion et de diffusion des données terminologiques que le terminographe

 $6 \ Celestin, T.\ ; Godbout, G.\ ; Vachon-L'Heureux, P.\ : \textit{M\'ethodologie de la recherche terminologique}$

ponctuelle ; Quebec, 1984, consulté sur :

 $\underline{\text{http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/recherche_terminolog.pdf}}$

recueille *sur le terrain* et que le terminoticien *traite*, à des fins fort diverses, par des moyens informatiques. »⁸

2.2. Langue commune et langue spécialisée

« ... Dans le moment présent, le lexique est indéterminé, car à chaque instant des mots sont créés ou empruntés qui n'arrivent pas à la connaissance de l'honnête homme (taxinomies scientifiques, terminologies, etc.) et c'est tant mieux pour lui, car il n'en a aucun besoin. Pour les professionnels, on le sait, il existe des dictionnaires spécialisés. ... »⁹

Comme il est indiqué dans la préface du Nouveau Petit Robert, il existe une différence entre la langue que nous utilisons dans la vie quotidienne et la langue dont se servent les spécialistes. Pour mieux communiquer entre eux, les spécialistes utilisent des outils linguistiques caractéristiques du domaine concerné qui constituent la langue spécialisée. Seln Silvia Pavel¹⁰ ces outils doivent être clairs, concis et compréhensibles au plan technique. Toute la communication spécialisée en général est très formelle, par opposition à la communication populaire ou familière. Elle tend donc à être rigoureuse, univoque, cohérente et précise. Les dénominations de cette langue des spécialistes peuvent varier selon les auteurs : ainsi, en français on parle de langue de spécialité, langue spécialisée, langues spécialisées, technolectes, langues de spécialité et langueges spécialisés.

La langue spécialisée est la langue propre à un domaine de spécialité qui se distingue par son vocabulaire spécifique et par des particularités de syntaxe et d'orthographe. C'est un système d'expression et de communication ayant un code linguistique et un code pragmatique. Ces deux codes sont connus par le locuteur idéal spécialisé et utilisés dans un contexte idéal de communication spécialisée. La langue courante est un système d'expression et de communication qui a aussi un code linguistique et un code pragmatique mais ces deux codes sont connus par le locuteur idéal commun. La langue générale englobe la langue spécialisée et la langue courante et consiste en code linguistique commun de toutes les

9 Rey et Rey-Debove : Préface du Nouveau Petit Robert, 2007

10 Pavel, S., Précis de terminologie, Ottawa, Bureau de la traduction, 2001, consulté sur

³ *Ibid*, p.4

langues spécialisées et de la langue courante et de l'ensemble des lexies de la langue courante et des langues spécialisées.¹¹

Souvent les frontières entre la langue spécialisée et la langue commune sont perméables et imprécises. Depecker¹² a remarqué : « chacune des langues, langue technique, langue scientifique, langue commune, forme ainsi un ensemble qui n'est ni clos ni imperméable. Il y a au contraire une interaction constante entre elles, qui forme une dynamique permanente et en perpétuel renouvellement. » Dans ce contexte, il remarque trois phénomènes :

- 1. la terminologisation phénomène où les mots de la langue courante prennent un sens particulier dans les langues de spécialité
- les termes nomades termes qui se créent dans un domaine spécialisé et qui progressivement sont utilisés dans d'autres domaines spécialisés avec un sens au moins partiellement proche
- 3. la banalisation l'utilisation dans la vie quotidienne de termes spécialisés et le passage dans la langue courante de termes nés dans un domaine spécialisé.

2.2.1. Formation de mots en langue spécialisée

L'accroissement des connaissances dans un domaine de spécialité apporte des nouveautés, faits et objets qui requièrent des dénominations claires et précises. Ces exigences peuvent être satisfaites seulement par la création des nouvelles dénominations pour les notions techniques.

Pour la formation de mots, les langues spécialisées utilisent les mêmes procédés que la langue générale. Elles utilisent souvent des mots déjà existants, mais aussi elles recourent à la terminologisation, à la dérivation, à l'emprunt, à la réduction et à la composition.

¹¹ Garcia, V.: La didactique du concept de langue spécialisée :vers une approche traductologique de la question, dans *Mutatis Mutandis*. Vol 2, No 1. 2009. pp. 38 - 49 12 Depecker, L. (1999). *Entre signe et concept : Éléments de terminologie générale*. Paris: Presses Sorbonne

Selon le degré de spécialisation, on distingue le vocabulaire scientifique et technique général, qui comprend le vocabulaire commun à de nombreuses langues spécialisées, et le vocabulaire spécialisé – la terminologie propre à un domaine déterminé.

2.2.2. Caractéristiques linguistiques communes aux langues de spécialité

La langue spécialisée se caractérise par un certain nombre de traits distinctifs¹³: un lexique spécifique, le recours à d'autres systèmes de représentation : schémas, illustrations, etc., une présentation systématique de l'information, qui est généralement ordonnée et classée, l'utilisation systématique du lexique, de termes formés à partir de préfixes et de suffixes grecs et latins, une haute fréquence de notions exprimées par des syntagmes par rapport aux mots simples, une présence importante de sigles, d'acronymes et de symboles, l'emploi du nous de modestie, etc. En langue spécialisée, la syntaxe est caractérisée par un emploi très fréquent de verbes de fonction, de propositions participiales et de tournures de phrase à la forme passive.

D'autre part, la langue spécialisée partage les ressources fondamentales¹⁴ de la langue commune : l'emploi du même système graphique d'expression (le même alphabet) et du même système phonologique, l'emploi du même système morphologique et l'application des mêmes règles combinatoires dans les syntagmes et dans le discours.

2.3. Domaine

On peut définir le domaine comme un ensemble organisé ou structuré de concepts reliés. L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) nous donne la définition du domaine : « partie du savoir dont les limites sont définies selon un point de vue particulier. » Pour le concept du domaine, il existe différentes dénominations : domaine, champ terminologique, champ d'activité, champ conceptuel, etc.

Dans son *Didacticiel*¹⁵, Silvia Pavel indique que la détermination du domaine est essentiel pour le terminologue parce qu'elle lui permet de choisir la documentation pertinente et de limiter son étude au domaine particulier qui intéresse l'usager. En déterminant le domaine de travail, on peut affronter certains problèmes. Premièrement, à cause du fait qu'il y

¹³ Cours de terminologie en Université Paris Diderot, consulté sur

a des sujets plus ou moins spécialisés, plus ou moins abstraits, plus ou moins homogènes, etc. Ensuite, les frontières entre différents domaines peuvent parfois être vagues. Les frontières entre un domaine spécialisé et la langue courante peuvent aussi être vagues. Et finalement, la délimitation des domaines varie selon les langues et les cultures.

Pour bien délimiter un domaine il faut bien connaître la langue courante et bien se familiariser avec le domaine étudié (consulter la bibliographie : lexiques, manuels, périodiques spécialisés, parler avec des experts, etc.). Dans la délimitation du domaine, il faut aussi tenir compte des futurs utilisateurs de la terminologie, c'est-à-dire du public visé.

2.3.1. Classement du domaine

Certaines disciplines mutuellement liées peuvent partager les mêmes notions, c'est-à-dire les mêmes termes. Dans ce cas, il est essentiel de faire une distinction entre domaine propre et domaine d'application. Silvia Pavel¹⁶ a indiqué que « les concepts d'une spécialité peuvent s'appliquer à plusieurs disciplines sans pour autant leur appartenir en propre ». On doit faire attention au fait que « le domaine dont traite un texte spécialisé n'est pas nécessairement le domaine propre de tous les termes qu'il contient »¹⁷. Si un terme relève de plusieurs domaines il est important de l'indiquer sur la fiche terminologique portant sur ce terme son domaine propre.

Par exemple, le domaine propre du terme *accord de partenariat* est le droit, mais dans notre cas il s'agit des accords de partenariat conclus par l'Union européenne avec les pays tiers dans le secteur de la pêche, donc le domaine d'application de ce terme est et la pêche.

2.4. Terme

Avant de traiter le terme il nous semble important de clarifier la différence entre l'objet, le concept et le terme, qui constituent la base de la terminologie. Silvia Pavel¹⁸ nous propose les définitions suivantes :

16 Pavel, S., Le Pavel: Didacticiel de terminologie, Ottawa: Bureau de la traduction, consulté sur http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html

 l'objet désigne une entité concrète ou abstraite reconnaissable grâce à ses attributs ou propriétés caractéristiques ou plus simplement un élément (matériel ou immatériel) de la réalité;

- le concept, aussi appelé notion, est défini comme l'unité de connaissance constituée

par abstraction à partir de caractéristiques, traits, attributs ou propriétés communs à

une classe d'objets, de relations ou d'entités ou, par rapport à l'objet, sa représentation

mentale;

le terme est un mot, syntagme, symbole ou formule désignant un concept propre à un

domaine d'emploi.

Quand on parle de terme on se réfère aux unités lexicales qui constituent un sous

ensemble du lexique d'une langue. Le terme se distingue des autres unités lexicales. En effet,

ce qui fait la différence entre le terme et les autres unités lexicales est le fait que le terme a un

sens spécialisé qui est rattaché à un domaine particulier du savoir. Pour cette raison on dit que

la définition du terme est relative et « dépend de la délimitation qu'on a faite d'un domaine

spécialisé »¹⁹.

Le terme, aussi appelé unité terminologique est la dénomination ou désignation

d'un concept en langue de spécialité. Cette désignation peut être un mot de la langue

générale ou courante pris dans un sens spécialisé, une appellation savante en latin ou en grec,

un acronyme, un sigle ou une appellation officielle.²⁰

Du point de vue de la forme, les termes se répartissent cependant en unités ou termes

simples (un mot) et en unités ou termes complexes, appelés aussi syntagmes terminologiques.

Ces syntagmes sont « des ensembles formés de deux ou plusieurs mots, que l'on ne peut

dissocier sans changer le sens de l'ensemble ainsi formé ». ²¹

19 L'Homme, M.-C. (2004). La terminologie : Principes et techniques. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal

20 Pavel, S., Le Pavel : Didacticiel de terminologie, Ottawa : Bureau de la traduction, consulté sur

 $\underline{http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html}$

21 Gouvernement du Québec. Vocabulaire de la machine à coudre industrielle (français-anglais), Cahiers de l'Office de la langue française, nº 19, juin 1977, 85 p

10

Un certain niveau de connaissances spécialisées est nécessaire pour reconnaître un terme parce que le terme est fréquentement confondu avec le mot orthographique. La limite entre le mot et le terme se trouve dans le domaine spécialisé de la connaissance où ils sont utilisés avec un sens spécialisé. Pour obtenir la délimitation entre terme et mot, il est important de connaître les caractéristiques des termes dans les langages spécialisés. Selon Gutiérrez Rodilla²² les caractéristiques des termes sont la précision, la neutralité émotionnelle et la stabilité dans le temps.

Lorsqu'on construit l'arborescence du domaine, nous devons faire attention aux hyperonymes (les termes qui désignent des concepts superordonnés), les hyponymes (les termes qui désignent des concepts subordonnés) et synonymes (les termes qui désignent le même concept).

2.5. Méthodologie du travail

Le point de départ de notre travail terminologique est la brochure de la Commission européenne intitulé *La politique commune de la pêche : guide de l'utilisateur*. Cette brochure nous donne la description et l'explication du progrès accompli jusqu'à 2009 par la pêche européenne sur la voie de la durabilité, ainsi que le fonctionnement du cadre de gestion de la politique commune de la pêche et elle présente également de manière transparente et franche les problèmes qui subsistent et le chemin qu'il reste à parcourir.

Notre première tâche est la traduction de ce texte en croate. Ensuite, nous allons délimiter le domaine sur lequel porte le texte traduit et élaborer un glossaire bilingue de termes pertinents du domaine. Ensuite, nous allons trouver les textes pour le corpus, former le glossaire bilingue, puis élaborer une arborescence de termes pertinents du domaine et finalement, nous allons présenter l'analyse des termes choisis dans les fiches terminologiques.

2.5.1. Corpus

Pour construire les ressources terminologiques nous avons besoin de textes représentatifs du domaine traité réunis dans un ensemble – un corpus. Un corpus textuel

²² Gutierrez Rodilla, B.M. (1998): La ciencia empieza en la palabra, Capellades, Ediciones Península

comprend des documents publiés dans le domaine étudié : dictionnaires, ouvrages terminologiques, sites et portails Internet, articles dans les journaux et périodiques spécialisés traitant des développements les plus récents dans la discipline en question, actes de colloques, conférences et symposiums, lois et règlements en vigueur, glossaires, manuels, brochures, textes promotionnels etc.

En choisissant les textes pour le corpus il faut être très attentif parce qu'un corpus doit « constituer un ensemble représentatif de données linguistiques observables dans leur environnement naturel » ²³ Il est essentiel de sélectionner des textes spécialisés qui portent sur le domaine et qui contiennent les termes spécifiques. Les textes choisis dans le corpus doivent répondre à certains critères: ²⁴

- Domaine de spécialité les textes choisis doivent refléter le mieux possible le domaine
- Langue(s) la sélection sera faite dans chacune des langues constituant l'objet de la description;
- Langue de rédaction les textes du corpus ne doivent pas être des traductions, sinon,
 les traductions choisies doivent refléter l'usage réel dans le domaine;
- Niveau de spécialisation il est défini en fonction de l'auteur du texte et des destinataires.
- Type de document la forme de la publication est un reflet du niveau de spécialisation;
- *Support* la recherche terminologique s'appuie sur des textes écrits, d'autant plus dans un contexte où l'on fait appel à des traitements automatiques;
- Date de parution les textes plus récents sont privilégiés;
- *Données évaluatives* il existe des critères de nature évaluative, comme la renommée de l'auteur ou de la publication ou de la maison d'édition.

Différentes communautés professionnelles, techniques et scientifiques utilisent les corpus et s'en servent pour obtenir les segments des textes correspondant à un thème.

²³ Popescu, M., Gestion du corpus dans la recherche terminologique, Universitatea Transilvania, Brașov, p. 813,

consulté sur http://www.upm.ro/facultati_departamente/stiinte_litere/conferinte/situl_integrare_europeana/Lucrari3/franceza/Mihaela%20Popescu.pdf

²⁴ L'Homme, M.-C., La terminologie : principes et techniques, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2004.

Mihaela Popescu²⁵ distingue les corpus *alignés* et les corpus comparables. Les corpus *alignés* consistent en textes en plusieurs langues dont une partie est la traduction de l'autre.

Les segments choisis du texte sont alignés, l'un à côté de l'autre pour faciliter la consultation.

Les corpus comparables sont composés de deux ensembles de textes qui peuvent appartenir à

une seule langue, mais ceux en plusieurs langues sont plus utiles. La principale distinction des

corpus alignés est que les textes qui les composent ne sont pas traductions. Les textes dans ce

type de corpus sont définis en fonction de critères différents : le même niveau de langue, la

même tranche chronologique, le domaine de spécialité ou la subdivision d'un domaine

générique.

Pour créer un glossaire bilingue des termes portant sur le domaine traité, il fallait

d'abord trouver des textes représentatifs pour le domaine choisi. Nous avons réuni ces textes

dans un corpus qui nous a servi comme ressource terminologique pour notre recherche. Notre

tâche était de choisir les textes de différents niveaux de spécialité portant sur le même

domaine, à savoir, un texte écrit par un spécialiste destiné aux autres spécialistes, un texte

écrit par un spécialiste destiné au public en général, et un texte écrit par un non-spécialiste

destiné au public en général. Finalement, nous avons rassemblé dans un corpus la brochure

traduite et les textes suivants :

- Accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la République de Guinée et la

Communauté européenne²⁶

- La politique commune de la pêche en chiffres²⁷

- Afrique : le secteur de la pêche prend l'eau²⁸

Il faut bien mentionner que notre recherche documentaire s'est fondée sur plusieurs autres

textes puisqu'il était important d'analyser les termes dans les différents contextes pour saisir

leur fonctionnement.

Ensuite, nous avons bien analysé les termes du corpus et les relations entre eux en

nous servant de différents dictionnaires, brochures, manuels et études qui nous ont aidés de

mieux comprendre notre domaine. On outre, nous avons consulté les experts du domaine pour

25 Popescu, M., Gestion du corpus dans la recherche terminologique, Universitatea Transilvania, Brașov, p. 813,

consulté sur http://www.upm.ro/facultati_departamente/stiinte_litere/conferinte/situl_integrare_europeana/Lucrari3/franceza/Mihaela%20Popescu.pdf

27 consulte sur : http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/pcp_fr.pdf

13

clarifier certains termes. Il fallait bien étudier l'aspect juridique de notre domaine aussi, c'està-dire, nous familiariser avec la réglementation relative à la pêche européenne, ainsi que la *Loi de la pêche maritime de Croatie*, ce qui nous a facilité la recherche des équivalents croates appropriés pour certains termes français.

Au cours de la recherche terminologique il était bien important de recourir aux textes nouveaux portant sur le domaine traité, puisque la pêche, comme tous les autres domaines de la vie humaine, se développe rapidement, ce qui change les termes concernant le règlement, les techniques et les engins utilisés.

2.5.2. Glossaire

Anciennement, le glossaire désignait un dictionnaire expliquant certains mots obscurs d'une langue par d'autres termes de la même langue. Aujourd'hui, le glossaire désigne l'indexation d'un des mots propres à un domaine scientifique ou technique ou du vocabulaire propre à un auteur. Pour simplifier la recherche les mots sont rangés par ordre alphabétique.

Notre glossaire contient des mots clefs utilisés dans la Politique commune de la pêche, tels qu'accords, conventions, réglementation, technique etc. et leurs équivalents croates. Nous avons essayé de rassembler les termes pertinents désignant toutes les étapes de pêche, de la sortie en mer jusqu'aux produits finaux. Les termes relatifs aux organisations sont également inclus.

En analysant les documents publiés dans le domaine de la Politique commune de la pêche, nous avons repéré que les auteurs français utilisent très souvent des sigles et des acronymes dans leurs textes, ce qui n'est pas le cas dans les textes croates où nous n'avons rencontré des sigles que rarement.²⁹ Pourtant, pour faciliter la lecture et la compréhension des textes dans ce domaine aux autres traducteurs, nous avons inclus dans notre glossaire les sigles et les acronymes les plus fréquents.

²⁹ Par exemple, dans « Reforma zajedničke ribarske politike Europske Zajednice » par Kristian Turkalj-(*Zbornik radova pravnog fakulteta u Zagrebu, br.53 (3-4) 2003, p. 875-913*), malgré l'utilisation des mêmes termes que dans quelques autres documents en français traitant le même domaine, nous n'avons trouvé aucun sigle excepté RH et EU. Par contre, le sigle PCP est souvent utilisé dans les textes en français.

2.5.3. Arborescence

L'arborescence, appelée aussi arbre analogique ou arbre de domaine, est « la représentation, sous une forme pyramidale, des notions clés d'un domaine et des relations qu'elles entretiennent entre elles. »³⁰ En terminologie, on distingue deux types d'arborescence :

- 1. L'arborescence verticale dont le sommet se situe au point le plus haute
- 2. L'arborescence horizontale dont le sommet est situé le plus à gauche de la page Une fois que nous avons repéré les termes du domaine traité, il faut les mettre en relation. Les relations entre eux peuvent être classées en deux groupes:
 - les relations hiérarchiques qui relient deux concepts dont l'un recouvre une notion
 « plus large » que l'autre; cette relation est fondamentale dans les systèmes de représentation de connaissances.
 - les relations transversales relient également deux concepts, dont l'un joue un rôle par rapport à l'autre, à l'exclusion des relations hiérarchiques : il s'agit par exemple de rôles thématiques (objet, instrument, etc.) ou encore de relations causales, temporelles, ou spatiales.³¹

Quand on parle de la place des termes dans la hiérarchie, Silvia Pavel³² distingue trois rapports différents : l'hypéronymie, l'hyponymie et l'isonymie. L'hypéronymie est la relation sémantique hiérarchique entre deux termes d'après laquelle l'extension du premier terme plus général englobe l'extension du second qui est plus spécifique. Dans ce cas, le premier terme est l'hyperonyme de l'autre. Si l'extension du premier est incluse dans l'extension du second, on parle d'hyponymie et dans ce cas le premier terme est l'hyponyme de l'autre. L'isonymie, par contre, est la relation entre deux termes de même niveau.

L'arborescence facilite la compréhension des rapports et présente également la hiérarchie des termes. En plus, elle indique la nature des rapports sur lesquels elle se fonde, mais il s'agit aussi un bon instrument pour repérer la place des termes et leur fonction dans le système.

³⁰ Massiva N. Zafio: «L'arbre de domaine en terminologie », dans: Meta: journal des traducteurs, vol. 30, n° 2, 1985, p. 161-168.; consulté sur http://ide.rudit.org/iderudit/004635ar

 $^{31\} Zweigenbaum\ P.,\ Grabar\ N.: Liens\ morphologiques\ et\ structuration\ de\ terminologie\ consulté\ sur\ \underline{http://irit.fr/IC2000/ACTES/ZweigenbaumIC00.pdf}$

³² Pavel, S., Le Pavel : Didacticiel de terminologie, Ottawa : Bureau de la traduction, consulté sur

Dans ce mémoire, nous allons élaborer une arborescence verticale présentant les

termes du domaine de la politique communautaire et ses relations hierarchiques et

transversales. Par exemple, en répartissant les espèces de poissons capturées, nous allons

présenter les espèces le plus capturées dans l'Union Européenne. Ensuite, concernant les

accords dans le domaine de pêche, nous allons énumérer les accords conclus par l'UE dans le

secteur de la pêche. Le but est de réunir les termes qui désignent toutes les étapes de pêche, de

sortie en mer jusqu'aux produits finis, ainsi que les termes désignant la réglementation de ces

activités.

Au niveau graphique, nous allons présenter les termes dans des cadres de forme carrée

afin de les différencier des rapports ou leur fonction, présentés dans des cadres ovales. Par

ailleurs, les cadres des termes élaborés dans les fiches terminologiques seront d'une différente

couleur.

2.5.4. Fiche terminologique

Celle qui nous apporte la description d'un terme est la fiche terminologique. Elle

constitue la forme de base, l'instrument et aussi la finalité du travail terminographique. ³³ On

peut la définir comme "le support d'information qui permet la synthèse et la systématisation

des données sélectionnées dans le dossier terminologique. » ³⁴ Les fiches terminologiques

éclairent les interactions et les relations entre les termes présentés dans l'arborescence. Dans

ce mémoire nous avons présenté 23 fiches terminologiques décrivant les termes importants ou

fréquents de domaine traité.

Sur une fiche terminologique, il est essentiel que les données consignées soient valides,

concises, actuelles et complémentaires. Les données sont divisées en champs différents qui

réunissent les informations principales sur les concepts du domaine et sur les termes qui les

recouvrent. Les champs d'une fiche terminologique peuvent être groupés en deux séries : les

champs qui offrent des informations sur le concept et des champs offrant des informations sur

33 Pitar, M.: La fiche terminologique – expansion et applications; Transactions on Modern Languages, Bulletin scientifique de l'Université "Politehnica", Timişoara, Vol. 10, No. 1-2 / 2011, consulté sur

http://www.cls.upt.ro/files/buletin/2011/010.Mariana%20Pitar.pdf

34 Pavel. S., Le Pavel: Didacticiel de terminologie, Ottawa: Bureau de la traduction, consulté sur

http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html

16

le terme. Le premier groupe de champs donne des informations sur la valeur grammaticale du terme, l'étymologie, le statut, les équivalents dans les autres langues etc. Les champs qui portent sur le terme contiennent des informations sur son origine, ses combinaisons et ses relations avec les autres termes : le domaine et le sous-domaine, la définition, la représentation du concept et les relations entre les concepts.

Pout toute fiche, les champs du domaine et sous-domaine sont obligatoires, car c'est par rapport au domaine que l'on délimite un concept des autres concepts.

Avant de rédiger une fiche terminologique il est nécessaire de bien connaître le contenu de notre dossier terminologique ce qui nous aidera à formuler une définition adéquate et à choisir et citer le contexte approprié qui décrira le mieux les caractéristiques du terme.

2.5.4.1. Définition terminologique

La définition, en terminologie, désigne une « explication du sens du terme dans le domaine de spécialité »³⁵. Nous allons présenter les types et fonctions de définition et les exemplifier par les définitions appartenant au domaine de ce mémoire.

On peut classer la définition par types :

 définition par extension – qui énumère les objets constituant l'extension du concept (utilisée rarement);

« Les grands filets marins peuvent se ramener à trois types : maillants, traînants et tournants. »

source: Grand Dictionnaire Terminologique

2. définition par compréhension – qui décrit d'une manière concise les caractéristiques qui permettent de reconnaître l'appartenance d'un objet à une classe conceptuelle et des caractéristiques par lesquelles on distingue cette classe de toutes les autres.

« Le filet tournant – le principe des filets tournants consiste à encercler un banc de poissons directement repéré en mer. »

source : Guide de reconnaissance des engins et filets de pêche artisanale

17

³⁵ L'Homme, M.-C., La terminologie : principes et techniques, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2004., p.41

On distingue aussi deux fonctions de la définition terminologique : la fonction cognitive et la fonction normative. La première peut être associée à la lexicographie puisque celle-là « sert à faire comprendre un terme inconnu ou mal connu ». ³⁶Dans le cas de la fonction normative on définit une notion pour « fixer le sens du terme de façon autoritaire ce qui est spécifique de la terminologie ». ³⁷

Il est important que la définition contienne les caractères essentiels de la notion représentant un objet particulier et ces caractères distinctifs devraient être choisis conformément au domaine traité. Par exemple :

- filet (en pêche) *Ouvrage à mailles qui sert à prendre les poissons*.
- filet (en tennis) Réseau de mailles tendu par une corde ou par un câble métallique rattaché à deux poteaux, qui divise le terrain de tennis sur la largeur en deux parties égales, et au-dessus duquel les joueurs doivent frapper la balle.

source: Grand Dictionnaire Terminologique

La définition est le point de départ d'analyse et du choix d'un terme. En traduisant le terme d'un domaine spécifique, il est indispensable d'avoir une définition claire de ce terme, donc de déterminer sa compréhension et son extension.

2.5.5. Contexte

Un des champs constituant la fiche terminologique est le champ du contexte, qui peut être défini comme « l'environnement linguistique d'une unité lexicale, qui contribue à en dégager le sens » ³⁸. En terminologie, le contexte se réfère le plus souvent à une phrase ou à un paragraphe dans lequel le terme est utilisé. Il révèle l'existence du terme choisi dans le domaine traité et nous permet une meilleure compréhension du fonctionnement du terme.

Le contexte approprié nous informe « sur les caractéristiques essentielles du concept (contextes définitoires) ou tout au moins sur certaines de ses caractéristiques (contextes explicatifs) tout en illustrant l'usage du terme dans le discours » ³⁹. Dans nos fiches

37 Ibid

38 Pavel, S., Le Pavel : Didacticiel de terminologie, Ottawa : Bureau de la traduction, consulté sur

³⁶ Béjoint, H., La définition en terminographie, dans Arnaud, P. J. L. y Ph. Thoiron (dir.), *Aspects du vocabulaire*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993, p. 19-25 http://books.google.com/books?id=x14qKFE12AwC&printsec=frontcover&hl=hr#v=onepage&q&f=false

terminologiques, nous avons présenté le contexte du terme en français ainsi que pour son équivalent croate.

On distingue trois types principaux de contextes :

1. définitoire – qui nous donne toutes les informations nécessaires sur une notion, mais qui n'est pas aussi formel qu'une définition ;

« La Politique commune de la pêche (PCP) est l'outil de gestion dont s'est dotée l'Union européenne pour développer la pêche et l'aquaculture tout en préservant la ressource et la biodiversité marine. »

source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentation et de la forêt

2. explicatif – contenant des explications qui concernent le référent ;

«La politique commune de la pêche (PCP) vise à mettre en place les conditions permettant d'offrir de meilleures perspectives tant pour les stocks halieutiques que pour les pêcheries, ainsi que pour le milieu marin dont ils dépendent.»

source : site EUROPA > Synthèses de la législation de l'UE

3. associatif – qui ne donne pas d'informations sur la notion, mais seulement garantit l'existence du terme dans le discours de la spécialité en question.

« Lorsqu'on me demande quelles sont les raisons qui motivent la nouvelle réforme de la politique commune de la pêche, ma réponse est très simple: nous devons rénover profondément notre gestion pour que dans les prochaines années il soit encore possible de pêcher, de vivre décemment de la pêche et que cette activité redevienne un moteur de développement. »

source : Pêche et aquaculture en Europe, Commission européenne, aout 2011

La dernière étape de notre travail consistera en la description des 25 termes sélectionnés de notre arborescence sous forme de fiches terminologiques. Les fiches sont bilingues et elles décrivent les termes français et leurs équivalents croates. Elles sont divisées en trois parties : linguistique, sémantique et documentaire. La partie linguistique de nos fiches précise la catégorie grammaticale du terme, son statut, ses variantes orthographiques éventuelles et ses collocations. La seconde partie comprend les catégories de domaine, sous-domaine, définition, remarque linguistique éventuelle et synonymes. À travers ces catégories

nous allons expliquer les relations hiérarchiques du terme avec les autres termes et leur nature. La partie documentaire nous donne le contexte et les références ainsi que les équivalents croates.

3. Domaine du mémoire

3.1. Pêche et politique de la pêche au sein de l'Union Européenne

Le texte que nous avons traduit dans ce mémoire de master est le *Guide d'utilisateur* portant sur la politique commune de la pêche, et nous trouvons donc qu'il est nécessaire de présenter le contexte de cette politique et de la pêche elle-même au sein de l'Union Européenne.

Comptant ces 70 000 kilomètres de côte, ce qui constitue le plus grand territoire maritime au monde, l'Union européenne est aussi le plus grand marché mondial des produits de pêche. Avec plus de 1 200 ports et la plus grande flotte marchande du monde comptant plus de 80 000 navires, on peut constater qu'elle est une vraie puissance de pêche. Le secteur européen de la pêche occupe la quatrième place mondiale et il emploie plus de 350 000 personnes. Chaque année, environ de 6,4 millions de tonnes de poisson et des produits de pêche sont produits dans les Etats membres de l'UE. 40

La Politique commune de la pêche est l'outil européen pour le développement de la pêche et de l'aquaculture et la préservation de la ressource et de la biodiversité marine. A son origine, la politique commune de la pêche faisait partie de la Politique agricole commune avec laquelle elle partage la même base juridique. Cependant, en raison des différences qui caractérisent ces deux secteurs, on a élaboré une politique spécifique aux produits de la pêche. « Les objectifs principaux de la Politique commune de la pêche sont: la protection des stocks contre la pêche excessive, la garantie d'un revenu pour les pêcheurs, l'approvisionnement régulier des consommateurs et de l'industrie de transformation à des prix raisonnables, et l'exploitation durable des ressources aquatiques vivantes d'un point de vue biologique, environnemental et économique. »⁴¹

40 Union Européenne : Affaires maritimes et pêche; consulté sur :

En 2012, la Politique commune de la pêche bénéficie de 1 milliard d'euros, et pour la

période 2007-2013, elle dispose d'un budget de 4,3 milliards d'euros. 42 La grande partie de

ces financements est gérée par le Fonds européen pour la pêche qui les utilise pour

restructurer le secteur et pour aider les pays membres à appliquer la réforme de la Politique

commune de la pêche. Tous les pays, et dans un avenir très proche, la Croatie aussi, utilisent

ces financements pour le développement durable de la pêche, les exploitations d'aquaculture,

les secteurs de la transformation et de la commercialisation, etc. Toutefois, les montants sont

répartis parmi les Etats membres selon l'importance du secteur de la pêche et le nombre de

personnes actives dans le secteur.

Le secteur de la pêche joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en aliments des

citoyens européens et dans le maintien de sources de revenu dans les zones côtières

européennes. L'Union Européenne fait des grands efforts pour assurer l'avenir du secteur et

pour préserver les pêcheries dont dépendent de nombreux citoyens européens.

3.2. Pêche maritime en Croatie

La Croatie est située sur la côte orientale de la mer Adriatique et son littoral compte

1185 îles, îlots et récifs. Grâce à la géographie et à la position du pays, il est possible non

seulement de pêcher un bon nombre d'espèces de poissons différents, mais aussi de faire

l'élevage de presque toutes les espèces de poissons d'élevage ainsi que les mollusques et les

crustacés. 43

La Croatie a obtenu récemment son indépendance, toutefois, elle a une histoire dans le

domaine de la pêche qui remonte à plusieurs milliers d'années. Actuellement, la pêche en

Croatie est surtout artisanale, et elle apporte environ 10 000 emplois⁴⁴. Sa contribution au PIB

est entre 0,2% et 0,7%. ⁴⁵ Le long de la côte et notamment dans les îles, nombreuses sont les

populations qui en dépendent. Cependant, dans certaines zones, le développement du tourisme,

 $42\ Selon$ le Livre vert de la Réforme de la politique commune de la pêche, consulte sur :

 $\underline{http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0163:FIN:FR:PDF}$

 $43\;FAO-P\^{e}che\;et\;aquaculture,\;consult\'{e}\;sur: \\ \underline{http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_croatia/fr}$

 $44\ Hrvatsko\ morsko\ ribarstvo$: Stanje i perspektive na pragu EU-a, 2012 cosulté sur :

 $\underline{http://www.undp.hr/upload/file/292/146183/FILENAME/Ribarstvo_brosura_web02.pdf}$

45 Ibid

22

ce qui est un marché important, et de l'aquaculture, a réduit cette dépendance à l'égard de la

pêche.46

La guerre et les changements économiques dans les années 90 ont provoqué une chute

de production non seulement dans le secteur de pêche, mais dans tous les autres secteurs

économiques. Une des conséquences est le développement de l'infrastructure nécessaire très

lente, néanmoins, dans ces dernières années plusieurs mesures d'aide et d'encouragement sont

établies pour promouvoir le développement durable de la pêche et de l'aquaculture.

Le Parlement européen souligne que « le développement du secteur de pêche est

ralenti par des infrastructures déficientes et par le manque d'investissements dans les activités

de production, dans la flotte, dans l'aquaculture ou dans la transformation. »⁴⁷ Aussi, il est

indiqué que la désorganisation globale dans le secteur ne lui permet pas de profiter

suffisamment de ces possibilités.

Beaucoup d'autres problèmes pèsent sur le secteur de la pêche croate. La flotte croate

est principalement composée de navires de petite dimension et est assez vieille. Elle compte

plus de 4000 navires⁴⁸, mais tous ne sont pas actifs. Il existe un manque de ports de pêche et

de points de débarquement. Egalement, la Commission européenne a indiqué que la gestion

de la flotte croate présente certaines lacunes en ce qui concerne la réglementation

communautaire, qui n'est pas compatible avec le système en vigueur dans l'Union européenne.

Nous trouvons dans l'Adriatique les espèces benthiques et petites pélagiques les plus

importantes. Certaines espèces de grande valeur comme le merlu ou la langoustine sont très

fréquentes aussi. L'élevage des poissons marins en Croatie concerne principalement le bar

européen et la dorade royale.⁴⁹

La gestion de la pêche en Croatie ressort de la Direction de la pêche qui dépend du

ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural. La Croatie fait partie de

 $46 \ Parlement \ européen : \ \textit{La pêche en Croatie}, \ \acute{e}tude, \ 2009; \ consult\'e \ sur : \ \underline{http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/pech/2009/408959/IPOL-2009/4089/IPOL-2009/408/IPOL-2009/IPOL-2009/408/IPOL-2009/IPOL-2009/408/IPOL-2009/408/IPOL-2009/IPOL-2009/408/IPOL-2009/408/I$

PECH_ET%282009%29408959%28PAR00%29_FR.pdf

47 Ibid

48 Ministarstvo poljoprivrede Republike Hrvatske, Uprava ribarstva; consulté sur :

 $\underline{http://www.mps.hr/ribarstvo/default.aspx?id{=}13}$

23

nombreuses organisations internationales importantes du secteur de la pêche comme la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'organisation Eurofish, etc. ⁵⁰ Étant un segment de l'acquis communautaire de l'Union Européenne, la pêche est gérée par tous les Etats membres ensemble. La Croatie devient membre de l'Union Européenne au moment de grands changements en secteur de la pêche et doit se préparer et essayer de changer et d'harmoniser la loi conformément aux conditions de l'Union Européenne.

3.2. Relations avec l'Union Européenne

Les relations avec l'Union européenne sont nées le 15 janvier 1992, après la reconnaissance de l'indépendance de la Croatie. Une décennie plus tard, en 2003, la Croatie a déposé une demande d'adhésion à l'UE. Les négociations, organisées en divisant l'acquis communautaire en 35 chapitres, ont été menées de 2005 à 2011.

Le processus d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a affronté des obstacles portant sur les questions relatives à la pêche. La déclaration de la Zone de protection écologique et de pêche et le contentieux avec la Slovénie sur la délimitation de l'espace maritime dans la Baie de Piran ont compromis le processus d'adhésion à l'Union européenne. Un autre obstacle à l'adhésion était le manque de coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. ⁵¹

Comme indiqué par le Parlement européen⁵², le soutien de l'Union européenne à la Croatie était basé sur les divers instruments financiers et les programmes communautaires pour reconstruction, développement et stabilisation. La pêche croate a reçu l'appui de l'Union européenne à travers le projet PHARE 2005. Cet instrument financier vise à aider le gouvernement à satisfaire les conditions de l'acquis de l'UE dans la politique de la pêche. En outre, le projet PHARE finance en partie la construction de ports de pêche et prévoit une aide pour la constitution et la mise en marche d'organisations de producteurs.

50 Ibia

⁵¹ Parlement européen : *La pêche en Croatie*, étude, 2009; consulté sur : http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/pech/2009/408959/IPOL-PECH_ET%282009%29408959%28PAR00%29_FR.pdf

Finalement, le 22 janvier 2012 s'est tenu le référendum où les citoyens croates ont voté pour l'adhésion à l'Union Européenne. Malgré un taux de participation très bas pour un vote d'une telle importance, les Croates se sont décidés pour l'adhésion, et si tous les Etats membres ratifient le traité d'adhésion à l'Union jusqu'au 1^{er} juillet 2012 la Croatie deviendra le 28^{ème} membre de l'Union Européenne.

4. Partie pratique

4.1. Traduction croate

Zajednička ribarska politika: vodič za korisnike

Kako upravljamo ribarskim sektorom

Zajednička ribarska politika (PCP) službeno je usvojena 1983.g., ali javlja se već početkom 70-ih godina prošlog stoljeća kada je ribarstvo bilo dijelom Zajedničke poljoprivredne politike. U tom razdoblju kada su mnogobrojne zemlje u svijetu širile granice teritorijalnih voda stvarajući isključivi gospodarski pojas (ZEE) koji se proteže 200 morskih milja od polaznih crta glavna je briga ministara bila izbjeći međunarodne sukobe. Da su narodi Europske unije nastavili tako nekoordinirano širiti svoje granice, posljedice bi bile katastrofalne.

U to je vrijeme, s brojnim ribarskim plovilima koji su nerijetko lovili daleko od svoje matične luke, europsko ribarstvo već naveliko poprimilo međunarodna obilježja. Kako bi izbjegle moguće sukobe izazvane uvođenjem isključivog gospodarskog pojasa, mlade europske institucije zaključuju sporazum kojim su obvezane omogućiti slobodan međusobni pristup svojim vodama u cilju očuvanja ribolovnih zona i tradicionalnih ribarskih metoda svih naroda.

Dakle, zajednička ribarska politika je nastala iz želje za očuvanjem raznolikosti koja je oduvijek karakterizirala europski sektor, a ne zbog uvođenja opširnih nadnacionalnih propisa. Problemi koje je tada trebala riješiti prisutni su, ako ne i u većem broju, još i danas. Naime, brojna europska plovila i dalje love u zonama koje su, iako smještene u europskim vodama, prilično udaljene od njihove matične luke. Zato bi, da ne postoji Zajednička ribarska politika, trebalo osmisliti sličnu politiku koja bi se bavila složenošću režima uzajamnog pristupa vodama o kojem ovise europski ribari.

Četvrt stoljeća nakon uvođenja Zajedničke ribarske politike, prirodno je da se sporovi u ribarstvu rješavaju sporazumima, a ne ratom, što je pravi pokazatelj uspjeha ove politike. Danas nas više zabrinjava uznemirujuće smanjenje broja stokova u europskim vodama koje utječe na sektor ulova. Jasno je da sada, kada nam je više no ikad potreban održiv i profitabilan ribarski sektor, nešto treba poduzeti da bi se to promijenilo.

Naravno da taj problem ne postoji od jučer. Posljednjih smo desetak godina postali svjesniji ozbiljne prijetnje stokovima, ne samo u europskim vodama, već i u cijelom svijetu. Održivost ribarstva danas je jedan od međunarodnih prioriteta, ali i prioritet Europske Unije. Prema tome, godišnji europski propisi koji određuju ukupnu količinu dozvoljenog ulova i kvote najvažnijih komercijalnih vrsta riba nisu tek običan mehanizam raspodjele zajedničkog resursa, već im je cilj uspostaviti potpun skup pravila čija je svrha zaštita i očuvanje populacija ugroženih vrsta riba.

Tražimo li previše? Sredstva kojima danas raspolažemo nastala su u jednom sasvim drugačijem kontekstu što na mnoge načine sprječava pomirenje interesa ribara i ribljih vrsta. Naime, ta su sredstva namijenjena raspodjeli resursa koji je smatran bogatim i pouzdanim, a ne upravljanju složenim i nepredvidljivim biološkim sustavima u vrijeme krize i neimaštine. I u samom je sektoru došlo do promjena; ulaganja su se znatno povećala, a tehnološki je napredak značajno povećao mogućnosti ribarima u ulovu i prodaji ribe.

Sve je to stvorilo sustav u kojem su motivacije suprotne onome što bi trebale biti. Sustav u kojem stručnjaci uskraćuju informacije vlastima i u kojem je, čini se, osobni interes ispred općeg dobra. Sve to, uz flotu čiji kapacitet ulova daleko nadmašuje održivo iskorištavanje naših mora te sustav kontrola čije su sankcije često toliko zanemarive da se mogu smatrati troškovima "normalnog" funkcioniranja, rezultira prelovom ribe.

Očigledno je potreban novi pristup koji bi novim sredstvima namijenjenim promicanju dugoročne održivosti europske ribarske industrije očuvao dosad ostvarene rezultate Zajedničke ribarske politike. Prvi je korak u tom smjeru Europska Unija poduzela usvajanjem važne reforme Zajedničke europske politike 2002.g.

U okviru te reforme određeni su konkretni problemi koje treba riješiti. Europska se flota povećala i njezini kapaciteti višestruko nadmašuju broj stokova kojih je sve manje u našim oceanima. U brojnim su slučajevima na europskoj ili svjetskoj razini pod političkim pritiskom donošene odluke o kratkoročnim mjere upravljanja koje nisu počivale na dugoročnoj koherentnoj strategiji. Postojeća pravila i propisi često se nisu poštivali jer ih je ili bilo teško primijeniti ili za to jednostavno nije postojala želja i potrebna sredstva. Ti su se nedostaci pripisivali manjku povjerenja među zainteresiranim stranama i pravnim sporovima, što je bacalo sjenu na ostvarene rezultate Zajedničke ribarske politike.

U cilju rješavanja navedenih problema, reformom su uvedene četiri velike promjene:

- poticanje zainteresiranih strana na sudjelovanje u svim stadijima razvitka politika, ne samo postojećim kanalima, nego i zahvaljujući novoj, većoj inicijativi u smislu trajnih konzultacija, tj. stvaranja regionalnih savjetodavnih vijeća;
- razborito preusmjeravanje subvencija s ciljem opstojnosti priobalnih zajednica u
 okviru restrukturiranja sektora i smanjenja kapaciteta flote: sredstva namijenjena
 izgradnji novih brodova su ukinuta, a članice su preuzele odgovornost upravljanja
 ribolovnim kapacitetom;
- sustavno pojednostavljivanje i racionaliziranje propisa na snazi u cilju smanjenja poreza koji terete i ribare i vlasti te jamčenja jednakih uvjeta konkurencije pri kontroli i novčanom kažnjavanju;
- podređivanje godišnjih odluka o maksimalnom dozvoljenom ulovu i kvotama dugoročnim strateškim obvezama donošenjem višegodišnjih planova

Ova su nova načela dovela do brojnih značajnih funkcionalnih i strukturnih promjena u upravljanju europskim ribarstvom. Velik je broj važnih stokova sada podvrgnut dugoročnim planovima upravljanja. Primijećena su znatna poboljšanja u kontroli i novčanom kažnjavanju u nekim ribolovnim zonama, a i mnoge su države članice značajno revidirale veličinu svoje flote te je prilagodile trenutnom stanju resursa.

Međutim, kratkoročno usmjereni procesi odlučivanja te općenito kratkovidna politika i dalje su glavna karakteristika europskog ribarstva. Dozvoljeni godišnji ulovi još uvijek uvelike premašuju razinu koju stručnjaci smatraju održivom, prelov i ilegalan ribolov imaju kobne posljedice za brojne stokove, a mnoge su flote i dalje prevelike u odnosu na raspoložive resurse. Stoga sektor u cijelosti nije unosan kao što bi trebao biti. Naime, posljednjih je godina s porastom cijena nafte koji je značajno smanjio poduzetničke marže postalo očito da je strategija, čiji su prioritet kratkoročni društveno-gospodarski interesi, a ne dugoročno uvažavanje ekološkog aspekta, u konačnici samo štetila gospodarskim interesima koje je trebala štititi.

Kako bi europski sektor mogao preživjeti i napredovati u 21. stoljeću, moramo uspostaviti sustav upravljanja koji će pomiriti gospodarske interese sektora sa dugoročnim društvenim interesom - očuvanjem stanja mora i bogatih stokova. Kako bismo to uspjeli, potrebno je uvođenje radikalnih promjena u upravljanje europskim ribarstvom, kao što je

ukidanje gospodarskih i institucijskih poticaja za prelov te njihovo zamijenjivanje sustavom koji će poticati razborito upravljanje pomorskim dobrom svih onih koji od njega žive. Stoga će Europska komisija 2009. započeti opširno savjetovanje o budućnosti Zajedničke ribarske politike te je pravno obvezna do 2012. nadgledati planove o očuvanju i floti. Želimo li zaista djelovati na čimbenike koji su doveli do već sada zabrinjavajućeg stanja stokova i kompromitirali unosnost sektora, moramo uzeti u obzir sve aspekte politike i preispitati njezina temeljna načela.

Glavni je cilj ove brošure dati kratak pregled funkcioniranja europske ribarske politike početkom 2009.g., te istaknuti neriješene probleme i pitanja koja će biti načeta novom reformom Zajedničke ribarske politike.

Tehničke mjere i ciljani propisi

Ribarska ekspedicija je složena operacija vođena cijelim nizom odluka kapetana broda i njegove posade. Prema kojem lovištu krenuti? Kakvo će biti stanje mora i vremenske prilike? Koje će stokove tamo pronaći u to doba godine i koje je najlakše uhvatiti?

Ove odluke donosi zapovjednik broda i one određuju hoće li se brod na vrijeme i sigurno vratiti u luku s unosnim teretom i zadovoljnom posadom. Temelj tih odluka je provođenje ribolovnih aktivnosti s maksimalnim prinosom i minimalnim troškovima. Ne donose se nepromišljeno i potrebne su u svim etapama, od plana puta pri napuštanju luke do odabira motora, lokacije ribolova te trenutka podizanja mreža.

Osim samog uspjeha ili neuspjeha izlaska na more, odluke ribara imaju i veće posljedice. Ako uhvate veliku količinu ribe za koju nemaju propisane kvote ili jedinke premalene za ulov i prodaju, prisiljeni su ih baciti natrag u more iako znaju da mnoge od njih neće preživjeti. Rezultat je čisti gubitak - uništavanje resursa o kojem ovisi budućnost ribarstva. U suprotnom, ako uhvate veliku količinu ribe pogodne prodaji, ali je love povlačenjem mreža opterećenih metalnim šipkama u osjetljivim ekosustavima kao što su koraljni grebeni ili termalni izvori, mogu nehotice uništiti nezamjenjivo stanište stokova o kojima i sami ovise.

Na ovaj ili onaj način, nepromišljene i surove metode ribolova mogu ugroziti izvor prihoda drugih ribara te kompromitirati budućnost sektora. Zato se Zajednička ribarska politika ne zadovoljava samo postavljanjem pravila koja ograničavaju *količinu* koja se smije

uloviti na onu koju biološki sustavi mogu održivo proizvesti, nego također definira *kvalitetni* okvir za zaštitu ribljih stokova i ekosustava u kojima oni obitavaju poticanjem određenih vrsta ribolova i zabranom ili odvraćanjem od svih drugih. Skup tih pravila nazivamo *tehničke mjere*. Taj termin obuhvaća čitavu lepezu mjera za koje se isprva čini da nemaju puno toga zajedničkog:

- minimalna veličina oka mrežnog tega
- zone i lovostaji;
- minimalan iskrcajni teret
- dozvoljena količina prilova u ukupnom ulovu;
- poticanje korištenja alata za koje je dokazano da smanjuju neželjen prilov

Ipak, zajedničko im je da obvezuju ili potiču ribare na pribjegavanje selektivnim metodama ribolova. Drugim riječima, usmjeravaju ribolovni napor u cilju postizanja maksimalnog prihoda za ribare i minimalne neželjene štete zajedničkih resursa o kojima ovise svi ribari.

Selektivnost ribolova složen je zadatak čiji uspjeh uvelike ovisi o specifičnim parametrima ribolovne zone. Ribari i stručnjaci vrlo dobro znaju da je usavršavanje učinkovitih selektivnih i komercijalno unosnih alata dug proces obilježen razočaranjima i lažnim nadanjima, no takvi alati postoje, i sigurno bi se upotrebljavali u većoj mjeri da se ribare na to potiče.

Razmnožavanju stokova i nepovredivosti njihovog staništa možemo pridonijeti i drugim tehničkim mjerama, ali je neophodno prilagoditi ih karakteristikama različitih mora i ribolovnih zona. Stoga treba uzeti u obzir podatke o regionalnim fluktuacijama i karakteristikama različitih ekosustava. Na europskoj bi se razini trebale donositi samo najvažnije odluke, a iskusnim ljudima koji znaju što i kako funkcionira na terenu prepustiti odabir najprikladnijih metoda za određenu ribolovnu zonu pod uvjetom da će poštivati minimalne norme zaštite i poštivanje okoliša.

Europska je unija upravo zato često *ad hoc* usvajala brojne tehničke mjere. Uvođenje višegodišnjih planova upravljanja 2002. i njihovih popratnih mjera dodatno je zakompliciralo situaciju, čime je stvoren 'pravni labirint' – preklapanje proturječnih propisa razasutih u mnoštvu različitih pravnih tekstova omogućilo je prigovore i odstupanje od ugovora.

Proteklih je godina prioritet Komisije bio pojednostavljenje pravila kako bi ih ribari lakše primjenjivali, a inspektori i odgovorni lakše poštivali. Stoga je bilo potrebno:

- utvrditi karakteristike različitih mora i oceana te uvesti tehničke mjere u regionalne pravilnike;
- međusobno koherentno povezati sva pravila primjenjivana u nekoj regiji te ih ujediniti u jedan pravilnik;
- uspostaviti jasnu razliku između osnovnih općih pravila koja moraju biti postavljena na europskoj razini (npr. minimalan istovar ili zabrana prakticiranja destruktivnog ribolova), te konkretnih detaljnih pravila koja se donose na regionalnoj razini.

U tom kontekstu imamo tri pravilnika Vijeća o tehnološkim mjerama vezanim uz Baltičko more, Mediteran i Sjeveroistočni Atlantik (uključujući i Sjeverno more). Pravilnici za Baltičko more i Mediteran su usvojeni 2005. i 2006.g.

Pravilnik o Sjeveroistočnom Atlantiku odnosi se na prilično veliku i heterogenu oceansku zonu. Komisija je nedavno predstavila prijedlog kojim bi ga pojednostavila podijelivši ga na opći pravilnik s temeljnom raspodjelom primjenjivom na cijelu zonu, te četiri regionalna pravilnika s detaljnijim pravilima specifičnim za svaku zonu. Tim bi se regionalnim pravilnicima stvorile zone pod upravom Regionalnih savjetodavnih vijeća: Sjeverno more, sjeveroistočne vode, jugozapadne vode te posebno Regionalno savjetodavno vijeće za pitanja pelagijskih stokova.

Vijeće bi takvom raspodjelom pojednostavilo postojeća pravila i olakšalo uvođenje novih pravila na temelju praktičnog znanja o tim ribolovnim zonama.

Flota za budućnost

Jedan od glavnih problema s kojim se ribarska industrija suočava diljem svijeta odnosi se na prevelik broj plovila koja love ribu koje je ionako premalo, a taj se problem ne odnosi samo na Europu. Već je 1992.g. Organizacija za hranu i poljoprivredu Ujedinjenih naroda procijenila da je ribarski kapacitet svjetske flote dvostruko veći od dopuštenog kapaciteta ribolova u oceanima koji bi bio dugoročno održiv. U Europi su slična istraživanja također došla do zaključka da brojne europske flote mogu vršiti ribolovni pritisak dva do tri puta veći od održive razine.

Kao i svi drugi aspekti ribarstva, ekološke, društvene i ekonomske dimenzije izdržljivosti su nerazdvojive. Prelov ne predstavlja samo problem za stokove, nego i za ribare. U brojnim ribolovnim zonama konkurencija je toliko oštra da je gotovo nemoguće izvući pristojan dohodak. Dok god flota ne bude smanjena na održivu razinu, određeni će broj ribara uvijek imati neodoljivu potrebu da zaobiđe pravila, prijeđe kvote i prijavi ulov manji od stvarnog samo da bi preživjeli.

Subvencije i drugi oblici pomoći često su imali negativnu ulogu održavajući kapacitet ulova većim od ekonomski i ekološki opravdanog kapaciteta. Pod isprikom da se pomogne potrebitim zajednicama, loše zamišljeni programi mogu dovesti do otvaranja poduzeća koji možda nikad neće dosegnuti prag unosnosti ili jednostavnog premještanja ribolovnog napora s jedne ribolovne zone na drugu, prebacujući tako i problem bez rješenja.

Restrukturiranje europske flote i njezino prilagođavanje resursima naših mora prioritet je već dugi niz godina, a nedavno se potreba za intervencijom dodatno povećala ogromnim porastom cijena pogonskog goriva, od najmanje 240% od 2002.g. u nekim zemljama članicama.

Međutim, odgovornost za restrukturiranje u okviru Zajedničke ribarske politike od sada preuzimaju države članice i izvoditelji: na državama je zadaća da razrade planove povlačenja dijela brodova, a na izvoditeljima da to realiziraju. Europske institucije nemaju unilateralnu moć ograničiti kapacitete nacionalnih flota. Da bi se postigao napredak u stvaranju dugoročno održivih ribolovnih zona, prijeko je potreban ozbiljan angažman nacionalnih vlasti i izvoditelja u stvaranju ekonomski unosne i ekološki održive europske flote.

Temeljnom odredbom iz 2002. uvedena su nova važna pravila s ciljem postizanja najbolje ravnoteže između kapaciteta flote i resursa te sprječavanja novog širenja europske flote:

- države članice moraju usvojiti mjere prilagodbe ribolovnog kapaciteta svoje flote kako bi se postigla ravnoteža između kapaciteta i njihovih ribolovnih mogućnosti
- javni fondovi ne mogu služiti stvaranju novih kapaciteta ili 'modernizaciji' brodova čineći ih učinkovitijim ribolovnim alatima;
- javni fondovi više ne mogu služiti za 'izvoz' prelova trećim zemljama;
- floti ne mogu biti dodani novi kapaciteti pomoću privatnih fondova osim ako je jednak kapacitet povučen također pomoću privatnih fondova;

- kapacitet povučen pomoću privatnih fondova ne mogu biti zamijenjeni (*).

Te su promjene odmah uključene u financijske instrumente potpore Zajedničkoj ribarskoj politici, kao što je Financijski instrument ribarske industrije koji je na snazi bio do kraja 2006.g. Europski fond za ribarstvo, na snazi od 1. siječnja 2007. isprva je zamišljen kao podrška prijelazu na flotu prikladnu stvarnoj razini resursa. U srpnju 2008.god., Vijeće je između ostalog privremeno ukinulo niz pravila Europskog fonda za ribarstvo kako bi države članice lakše mogle pratiti proces restrukturiranja flote s obzirom na krizu goriva koja pogađa sektor. Tome možemo dodati i stvaranje programa adaptacije flota koji su dodatna potpora važnim smanjenjima kapaciteta segmenata ribarske flote koji troše više goriva. Ta će ukinuća trajati dvije godine te će se trajno nadgledati i evaluirati.

Očito je da moramo pojačati poticajne mjere za smanjenje kapaciteta. Na europskoj se razini trenutačno provodi načelo mrkve i batine. Batina predstavlja zastrašivanje, odnosno sustave ograničavanja napora važnog za provedbu dugoročnog upravljanja, dok mrkva predstavlja odobreno financiranje smanjenja kapaciteta u okviru Europskog fonda za ribarstvo. Međutim, na državama je članicama da odrede prioritete za financiranje iz Fonda te osiguraju propisno uvođenje i poštivanje ograničavanja napora.

Potrebno je istaknuti da su neke države članice bez trošenja sredstava javnih fondova uspjele ojačati flotu stvaranjem prava na vlasništvo koja se odnose na ribolovni kapacitet. Dobro osmišljena prava na vlasništvo mogu biti snažno sredstvo usklađivanja interesa sektora i dugoročnog očuvanja, iako su sporna jer se u praksi mogu činiti kao privatizacija javnih fondova. Do danas je odluka pribjegavanja takvim sredstvima isključivo pravo svake države članice. Komisija je 2007.g. održala javnu raspravu o argumentima za i protiv ponavljanja tog pristupa i ta će se rasprava vjerojatno nastaviti prilikom predviđenih konzultacija prije sljedeće reforme Zajedničke ribarske politike.

Smanjenje europske flote, kako god da se provodi, zahtijevat će snažne i proaktivne odluke država članica. Zakonodavstvo samo po sebi ne može stvoriti održivi europski sektor; potrebna je stvarna kulturološka promjena našeg odnosa prema ribolovnim zonama.

Europski fond za ribarstvo odobrava pomoć za zamjenu motora koji obavezno moraju biti manji od starih, a mjerama hitnog restrukturiranja iz srpnja 2008. usvojenih zbog krize goriva ukinuto je djelomično povlačenje plovila u okviru programa adaptacije flota.

Kontrola ribolovnih zona u zajedničkom interesu

Glavni cilj europskih vlada pri stvaranju Zajedničke ribarske politike nije bio očuvanje stokova, nego sprječavanje sukoba, što je uostalom bio slučaj kod svih svjetskih ribarskih politika. Upravo zbog toga, većina odgovornih za ribolovne zone nije marila za kontrolu i provođenje politike. Krajnji je cilj ribarske politike bila zaštita nacionalne industrije u razdoblju brzih promjena, a ne nametanje dodatnog tereta.

Međutim, to se ubrzo promijenilo. Kada se sve očitija neusklađenost stokova i ribolovnog kapaciteta počela očitovati smanjenjem rentabilnosti sektora, povećalo se iskušenje da se zaobiđu ili zanemare pravila. Većini poštenih ribara manjina koja krši zakon predstavlja nepoštenu konkurenciju i dodatnu prepreku opstanku njihovih sve slabijih poduzeća.

Potreba za stvarnim poštivanjem propisa danas je općeprihvaćena. Međutim, ministri i uprave ribarstva nisu jedini koji pozivaju na poboljšanje kontrole i provođenja zajedničke ribarske politike: ribari su također svjesni da njihovi dugoročni prihodi ovise o održavanju ribolovnog napora unutar održivih granica. Sektor zahtjeva strogu primjenu pravila o ribolovu u cijeloj Europskoj Uniji, tj. pružanje istih uvjeta svima.

Tu dolazi Europska Komisija. Sankcioniranje prekršitelja i jamčenje svakodnevnog primjenjivanja propisa Zajedničke ribarske politike zadatak je država članica. Nacionalne inspekcije zadužene su za nadzor upotrebljavanih alata ili tonaže ulovljene, a zatim i istovarene ribe. Komisija ima svoje vlastite inspektore koji nisu nikakva ribarska policija, već im je posao tek pregledati sustave kontrole koje su postavile države članice i omogućiti da se pravila Zajedničke ribarske politike učinkovito i ravnopravno primjenjuju u cijeloj Europskoj Uniji.

Uz nadzor učinkovitosti nacionalnih sustava inspekcije na samom terenu, Komisija primjenjuje i druge metode kako bi osigurala jednake uvjete rada svim europskim ribarima. Uz analizu podataka o cijenama i naporima koje dostavljaju države članice, ovlaštena je zatvoriti ribolovnu zonu ako je kvota ispunjena. Između ostalog, u jednakim razmacima izdaje dva izvješća, od čega je jedan sažetak zaključaka proizašlih iz misija inspektora, a drugi uspoređuje sankcije nametnute državama članicama za kršenje propisa ZRP koji su ocijenjeni kao *teški prekršaji*.

Na kraju, ako neka država članica ozbiljno kompromitira održivo upravljanje resursima ne primjenjujući propise na europskoj razini, Komisija može jednostavno započeti postupak protiv te države pred Sudom pravde Europskih zajednica. Radi se o izuzetno ozbiljnoj proceduri koja opterećuje već ograničene resurse Komisije, ali njezine zastrašujuće posljedice mogu dovesti do poboljšanja situacije.

Posljednjih je godina mnogo napravljeno za poboljšanje kontrole Zajedničke ribarske politike. Europska Unija je također odigrala važnu ulogu u eksperimentiranju s novim tehnologijama zahvaljujući kojima su kontrola i nadzor postali učinkovitiji i ekonomičniji. Danas se za nadzor ribolovnih zona u cijelom svijetu koriste sustavi nadziranja brodova satelitima, što je započela Europska Unija kao prva vlast odgovorna za ribolovne zone koja je to uvela za sve velike brodove svoje flote kao obvezno nadziranje. Komisija u tom pogledu ima dvostruku ulogu: prije svega, pridonosi stvaranju potrebnog pravnog kadra i osigurava njegovu povezanost među državama članicama, te isplaćuje fondove koji državama članicama omogućava nabavu najmodernije opreme i edukaciju o njihovoj upotrebi.

Nadalje, s nedavno usvojenim propisima o sustavima elektroničke komunikacije i tehnologiji daljinskog istraživanja, Europska Unija će ponovno utrti put u polju komunikacije i nadzora u realnom vremenu. Upravo je cilj Europske agencije za kontrolu ribarstva, osnovane 2006. potpuno izmijeniti suradnju nacionalnih službi za nadzor unutar Europske Unije usklađujući međugraničnu suradnju uz pomoć inspektora iz država članica.

Međutim, kako je to detaljno pojašnjeno u nedavnim izvješćima Komisije i Revizorskog suda, rezultati su još uvijek razočaravajući. U nacionalnim sustavima registriranja ulova postoje brojni propusti, a osnovni podaci su nepotpuni i nevjerodostojni. Pravni okvir nije odgovarajući i države članice ga ne primjenjuju pravilno. Zbog svega toga Komisija ne može otkriti pogreške i nepravilnosti te pravovremeno donijeti potrebne odluke.

Komisija je zabilježila: "Sustavi nadziranja ne jamče učinkovitu prevenciju ni otkrivanje te ne postoje opće uredbe kontrole. Države članice ne koriste nadzor na optimalan način te previše novca namjenjuju kontrolama izvršenim tijekom ulova na moru umjesto kontrolama tijekom istovara i prodaje. Kontrole su neučinkovite i nedostatne. Nadzor ne jamči primjenu sankcija te on ili ne postoji ili sankcije nisu dovoljno učinkovite. Iz toga proizlazi da su prekršaji u sektoru i administraciji uobičajeni, što dovodi u pitanje cijelu Zajedničku ribarsku politiku."

Stoga ne treba čuditi objava Međunarodnog vijeća za istraživanje mora da je biološka situacija 57% europskih komercijalnih stokova "nepoznata", prije svega zbog nepouzdanih osnovnih podataka o ulovu.

Iz tog je razloga krajem 2008. Komisija predložila rekonstrukciju cijelog sustava kontrole Zajedničke ribarske politike. Ako bude usvojen, novim će se pravilnikom pridati dodatna važnost cijelom nizu područja:

Pojednostavljenje pravnog okvira

pravilnikom će se u jednom tekstu ujediniti norme nadzora koje se odnose na sve propise Zajedničke ribarske politike te postaviti načela, a detalji će se odrediti provedbenim pravilnikom

Proširenje domašaja kontrole

pravilnik će uključiti dosad zapostavljena područja (prijevoz, trgovina, uvođenje općeg sustava praćenja i nadzora) te će se baviti novim potrebama nadzora (kao što su odbačeni ulov, rekreacijski ribolov ili zaštićene morske zone.)

Stvaranje okvira pravednih djelatnosti

uvođenje ne samo usuglašenih postupaka nadzora, nego i sustava razmjernih i odvraćajućih sankcija (tu je uključeno i usvajanje sustava kaznenih bodova) osigurat će pravednu zaradu ribarima gdje god lovili i zadobiti povjerenje svih sudionika sustava.

Racionalizacija pristupa

sustavna upotreba upravljanja rizicima i suvremenih tehnologija u cilju jamčenja redovite kontrole podataka omogućit će državama članicama i Komisiji da usmjere svoje resurse kontrole u područja najvišeg rizika kršenja pravila te povećati učinkovitost sustava u odnosu na troškove

Smanjenje administrativnog tereta

novi će sustav biti brži, precizniji i jeftiniji te će omogućiti automatiziranu obradu podataka. Učinkovitost sustava provjere podataka o ulovu će biti osjetno pojačan, a upotreba

suvremenih tehnologija donijet će smanjenje administrativnog tereta i uštedjeti vrijeme ribarima.

Učinkovitija primjena propisa Zajedničke ribarske politike

nova sredstva koja će biti na raspolaganju Komisiji i Agenciji osigurat će bržu i snažniju reakciju tijekom otkrivanja prekršaja te će obje nadležne ustanove moći učinkovitije ispuniti svoju zadaću. Komisija će usvojiti novi pristup makroupravljanja i preusmjeriti svoje zadatke na nadzor sustava kontrole država članica.

Ove će mjere omogućiti stvarnu i učinkovitu kontrolu. Već postoje primjeri ribolovnih zona u kojima su kontrola i primjena osjetno poboljšane u vrlo kratkom razdoblju pa Komisija danas namjerava ostvariti slično poboljšanje ne samo u nekim ribolovnim zonama, već i na cijeloj europskoj razini.

Istovremeno je Komisija također odlučila sasjeći problem u korijenu – onemogućiti prelov i neodgovorno ponašanje do kojih je došlo ne samo zbog slabog nadzora, nego općenito postavljenog sustava u cjelini. Donošenje propisa Zajedničke ribarske politike bit će učinkovito samo ako uspijemo uvesti kulturu poštovanja, a ne prisile.

Kada bi ribari europski pravilnik smatrali sredstvom koje služi njihovim vlastitim interesima, a ne preprekom koju moraju zaobići svaki put kada je to moguće, olakšali bi vlastima nadzor. Povezivanje zainteresiranih subjekata, posebice ribara, u svim etapama razvitka politike neće osigurati samo transparentnost odluka donesenih na europskoj razini, nego i mogućnost sudjelovanja u stvaranju sporazuma o odgovarajućim mjerama za ribarski sektor i morske resurse.

More je veliko prostranstvo, a brodovi koji njime plove u potrazi za zaradom gotovo su neznatni. Jamstvo poštivanja Zajedničke ribarske politike može se postići jedino ako se ribare uvjeri da ona zaista obavlja svoju funkciju, a to je da jamči ravnopravnost među narodima, flotama i pojedincima te da svima osigurava održive prihode, kako danas tako i u budućnosti.

Ribolov izvan naših granica: prednosti partnerskih sporazuma

Europska flota već dugo ribari u zonama izvan europskih voda te na taj način danas ubire nekih 40% ulova (po težini) na osnovi sporazuma s partnerskim zemljama i dodatnih

20% u međunarodnim vodama na otvorenom moru. Procjenjuje se da su samo bilateralni sporazumi donijeli 40 000 radnih mjesta u Europskoj Uniji i mogućnost ribolova za oko 3000 brodova.

Naravno, ti su sporazumi korisni objema stranama. Bilateralni se sporazumi temelje na načelu reciprociteta koji partnerskim zemljama daje pravo pristupa europskim vodama i resursima ili pravo na financijsku ili tehničku potporu održivom ribarstvu u njihovom teritorijalnom moru.

Europska unija često potpisuje sporazume temeljene na razmjeni ribolovnog kapaciteta sa svojim sjevernim susjedima, posebice Norveškom, Islandom i Ferojskim otocima s čijim se zonama već dugo djelomično preklapaju naše ribolovne zone. Od stvaranja Zajedničke ribarske politike, Europska Unija svake godine pregovara o promjeni kvota u ime država članica, među kojima su one podijeljene na temelju relativne stabilnosti. Kao i sama Zajednička ribarska politika, i ti sporazumi imaju temeljnu ulogu u mjerama sigurnosti kontinuiteta tradicionalnih ribolovnih zona različitih država, u skladu s Deklaracijom o isključivom gospodarskom pojasu od 200 milja, dopuštajući svim flotama ribolov u vodama drugih država. Naime, jedan je od glavnih ciljeva tih pregovora odobrenje međusobnog pristupa stokovima koji se prostiru izvan granica teritorijalnog mora i koji redovito, ovisno o godišnjem dobu, migriraju između europskih voda i voda partnerskih zemalja.

Europska unija održava posebno čvrstu vezu s Norveškom, jednom od najvećih ribolovnih nacija u svijetu. Od vrsta koje love i europska i norveška flota, sedam ih je pod zajedničkim upravljanjem u okviru dugoročnog sporazuma (bakalar, bakalarka, crni bakalar, oslić, iverak zlatopjeg, skuša, haringa). U slučaju vahnje i ugljenara, taj se postupak pokazao posebno učinkovitim za jamčenje visokih održivih prinosa. Komisija osim toga nastavlja proučavati mogućnost primjene principa dugoročnog upravljanja na što veći broj tih stokova pod zajedničkom upravom u interesu obiju strana.

Ovi partnerski sporazumi usmjereni na promjenu kvota ispunjavaju prvobitnu funkciju traženja mogućnosti ribolova brojnim europskim flotama. Jednako su važni partnerski sporazumi koje potpisujemo sa državama koje ne zanima mogućnost ribolova u europskim vodama, ali koje mogu profitirati od naše financijske i tehničke pomoći za razvoj vlastite održive nacionalne ribarske industrije. Velik broj tih partnerskih sporazuma u ribarskom sektoru uključuje sporazume sa zemljama u razvoju.

Partnerski sporazum u ribarskom sektoru ujedinjuje dva osnova elementa: pomno uređen pristup europske flote resursima koje industrije partnerskih zemalja ne mogu u potpunosti eksploatirati, te financijski doprinos Europske Unije čiji je veći dio (ponekad i do 100%) namijenjen podupiranju nacionalne ribarske politike partnerske zemlje, borbi protiv ilegalnog ribolova i pojačanju održivog ribolova unutar samog isključivog gospodarskog pojasa. Dakle, partnerski sporazum može doprinijeti ne samo ribarskom sektoru neke zemlje nego i njezinim općim ciljevima razvoja kao pomoć uspostavljanja sustava nadzora i kontrole savjetujući je o znanstvenim istraživanjima ili kao podrška moderniziranju lokalne flote.

Europski ribari moraju isto tako obavezno zaposliti lokalnu radnu snagu ili istovariti dio ulova za preradu u partnerskoj zemlji. Uz to, klauzule ekskluzivnosti, koje zabranjuju europskim izvođačima da zaključuju privatne sporazume sa vlastima trećih zemalja s kojima je Europska Unija potpisala partnerski sporazum u ribarstvu, jamče da sva europska plovila koja love u vodama partnerskih zemalja to poštuju. Naposljetku, Europska Unija je *jedina* ribarska sila u svijetu koja održava odnose sa trećim zemljama na potpuno transparentan način dostupan javnosti.

U prošlosti su sporazumi Europske Unije sa zemljama u razvoju često bili kritizirani. Neke nevladine organizacije ih povezuju s *izvozom* prelova, dok su neki političari optužili Uniju za *preplaćivanje* kapaciteta koji nisu u potpunosti iskoristivi za europsku flotu. Sadašnja generacija partnerskih sporazuma u ribarskom sektoru nastoji odgovoriti na te kritike osiguravajući učinkovitu upotrebu novca europskih poreznih obveznika i pozitivan doprinos ciljevima razvoja naših partnera. Velik je napredak već ostvaren, ali zasigurno ima još prostora za napredovanje. Od partnerskih se sporazuma previše očekuje: ti su sporazumi namijenjeni dodjeljivanju pomoći, ali nisu sredstva kojima bi se našim partnerima nametnula politika ili sustav vladanja koje mi smatramo najboljim; suverenitet tih država svakako je najvažniji. Međutim, Europska Unija zadržava pravo poništenja sporazuma ukoliko naši kriteriji nisu zadovoljeni. To se ne odnosi samo na jednake financijske uvjete, nego i na jamstvo da su ribolovne zone održive, da biološka raznolikost nije ugrožena te da je novac upotrijebljen u svrhu lokalnog ekonomskog razvoja i time ojačana nacionalna prehrambena sigurnost.

Očito je da partnerski sporazumi imaju mana. Upravo iz tog razloga Europska Unija podupire otvorenu javnu raspravu o eventualnim poboljšanjima koje bi trebalo postići sljedećom reformom Zajedničke ribarske politike. Podaci o ribolovnim zonama nakon inicijalne evaluacije ponekad su samo djelomično dostupni, neke odredbe i uvjeti ne odgovaraju stvarnom stanju infrastrukture i raspoloživih resursa na terenu, u praksi postoje brojne nedosljednosti, a zajednička suradnja postoji samo u teoriji. Sve te probleme treba sagledati i naći im rješenja.

Europska Unija ostaje odlučna u namjeri da postavi konkurentni kadar jednak za sve ribolovne narode i pomogne zemljama u razvoju da razviju čvrstu i održivu ribarsku politiku koja održava pravilnu ravnotežu između lokalne prehrambene sigurnosti i trgovačkih razmjena. Kad ne bi postojali partnerski sporazumi, europska ribarska plovila ne bi napuštala zapadnu Afriku – jednostavno bi bili prepušteni sami sebi i Europska Unija nikako ne bi mogla kontrolirati što tamo rade ili jamčiti da njihova prisutnost u tim vodama pridonosi lokalnom razvoju. Prema tome, u ovom kontekstu koji se i sam ubrzano mijenja, izazov je osigurati trajnu prilagodbu i poboljšanje partnerskih sporazuma kako bi Zajednička ribarska politika nastavila vidljivo pridonositi organizaciji održivih ribolovnih zona, ne samo u Europi, nego i u cijelom svijetu.

Ribolov izvan naših granica: prikaz primjera na međunarodnom planu

Prijelaz velikog broja ribolovnih zona pod nacionalnu jurisdikciju tijekom 80-ih godina značajno je utjecao na ribolovne modele u cijelom svijetu. Međutim, iako je to dovelo do radikalnih promjena u ribolovnom sektoru, time je zahvaćen samo mali dio vodene površine jer preostali dio čine međunarodne vode ili ono što zovemo *otvoreno more*.

Već se u 17.st. međunarodnim vodama upravljalo po načelu *slobode mora*, zbog čega su one bile smatrane otvorenima svim narodima te nisu pripadale nikome. Međutim, posljednjih smo tridesetak godina svjedoci brzog i temeljitog razvoja prava mora potaknutim Konvencijom Ujedinjenih naroda o pravima mora koja je službeno usvojena 1982., a na snagu je stupila 1994.g.

Konvencijom je utvrđeno pravo naroda da proširi svoj isključivi gospodarski pojas na 200 morskih milja od polaznih crta te je sloboda ribolova na otvorenom moru podređena volji svake države za suradnju s drugim zainteresiranim državama u cilju očuvanja i dobrog

upravljanja stokovima. Zapravo je Konvencija ostvarivanje tih ciljeva povjerila regionalnim organizacijama za upravljanje u ribarstvu. Nakon Konvencije je 1995. usvojen Sporazum Ujedinjenih Naroda o ribljim stokovima koji upravljanje ribolovom na otvorenom moru temelji na načelu opreza te kojim su uvedene odredbe kontrole zajedničke svim zemljama koje se bave ribolovom.

Većina je regionalnih organizacija nastala izravnim pregovorima sa državama odmah nakon Drugog Svjetskog rata, pa je stoga njihova zadaća i način funkcioniranja definirana davno prije Konvencije i Sporazuma o ribljim stokovima. Iako je došlo do promjena zbog prilagodbe novim zadacima koji su im povjereni u pravnom kontekstu čiji su sastavni dio, regionalne organizacije i dan danas ostaju potpuno različite. Ipak, počinju se javljati zajednička kultura i norme vladanja i upravljanja, za što je velikim dijelom zaslužna Europska Unija. Budući da njezina udaljena flota pokriva veoma široko zemljopisno područje, jedna je od rijetkih članica gotovo svih velikih regionalnih organizacija u svijetu.

Regionalne su organizacije primile brojne kritike. Neki smatraju da se radi o službenim tijelima koja krše slobodu neobalnih država u korištenju tradicionalne slobode mora. Ostali smatraju da se te organizacije slabe i neučinkovite te da njihov postupak odlučivanja temeljen na konsenzusu otvara vrata političkoj manipulaciji i blokadi koje sprječavaju poduzimanje potrebnih mjera u upravljanju ribarstvom.

Komisija priznaje nesavršenost regionalnih organizacija, ali je uvjerena da se mogu i moraju popraviti, utoliko što se radi o jedinim institucijama koji imaju pravne ovlasti potrebne za upravljanje i nadzor ribolova na otvorenom moru u zajedničkom interesu. Dakle, Europska Unija želi surađivati s regionalnim institucijama te od njih stvoriti učinkovita sredstva za upravljanje održivim ribolovom temeljenom na načelu opreza. Proteklih je godina u tom pogledu ostvaren veliki napredak jer je više organizacija u kojima Unija zauzima važno mjesto usvojilo revolucionarne odredbe o očuvanju i nadzoru.

Nezakonit, neprijavljen i nereguliran ribolov jedan je od glavnih problema s kojim se suočava pučinski ribolov. Budući da je sudjelovanje u regionalnim organizacijama dobrovoljno, usvojeni su propisi obvezujući samo za ugovorne strane. Kontrola ribolova koja se provodi na pučini tisućama kilometara od obale teško je izvediva te iznimno skupa, a situaciju je dodatno zakomplicirala činjenica da jedino država pod čijom zastavom brod plovi

može pokrenuti sudske postupke protiv broda koji je prekršio ribolovne propise. Osim toga, neke države zarađuju nudeći prekršiteljima zaštitu od međunarodnog prava.

Sedamnaest regionalnih organizacija koje danas postoje, ili su u začecima, zajedno upravljaju najbogatijim svjetskim ribolovnim zonama otvorenog mora. Međutim, nisu sve međunarodne vode regulirane ribarskim pravilnicima koji mogu biti prekršeni. Čak i u zonama koje su pod upravom regionalnih zajednica nisu svi stokovi uređeni propisima. Zapravo, neke se organizacije koncentriraju na određene vrste (tuna, losos), dok druge ne raspolažu potrebnim resursima, što znanstvenim što administrativnim, da bi odredile propise koji bi se primijenili na stokove koji nemaju visoku trgovačku vrijednost.

Nezakonit, neprijavljen i nereguliran ribolov je ogromno tržište. Prema nedavnim procjenama njegov prihod u svijetu doseže 10 milijardi eura, što ga čini jednim od najvećih svjetskih proizvođača ribljih proizvoda. Taj je sektor također veliki problem za Europsku Uniju, budući da je ona sama jedna od najvećih tržišta ribljim proizvodima u svijetu. Uvoz ilegalnih ribljih proizvoda u Europsku Uniju se procjenjuje na najmanje 1,1 milijardi eura. Pošteni ribari koji se drže zakona nemaju nikakve koristi od tog silnog novca. Međutim, nezakonit ribolov nije samo gospodarski problem, već i ekološka katastrofa. Plovila u nezakonitom ribolovu, koji love van svakih propisa i najčešće bez ikakve etike, svjesno ciljaju na prekomjerno izlovljene vrste (koje se često i najviše izlovljavaju) i redovito provode destruktivne ribolovne metode bez straha od posljedica, a profit im može biti do te mjere visok da se nezakonite ribolovne djelatnosti smatraju kriminalnim organizacijama koje su svojom veličinom i nemilosrdnošću usporedive s trgovinom droge.

Posljednjih se godina velik dio organizacija uhvatio u koštac s problemom nezakonitog ribolova. Europska je unija u tom kontekstu odigrala ključnu ulogu usvojivši 2007.g. novi globalni pristup namijenjen iskorjenjivanju nezakonitog ribolova. Cilj je tih mjera zatvoriti europsko tržište ilegalnim ribarima postavljanjem mehanizama koji nisu ograničeni na nadzor na moru i u ribarskim lukama, već osiguravaju stvarnu kontrolu nad cijelim postupkom opskrbe od mreže do tanjura. Ako im uspijemo spriječiti pristup našem tržištu, udarit ćemo ih tamo gdje najviše boli – po džepu.

Ilegalan ribolov predstavlja prijetnju ne samo stokovima nego i općenito biološkoj raznolikosti. Većinu otvorenog mora čine nedovoljno istražene duboke vode. Međutim, danas znanstvenici već počinju točnije predviđati kako bi mogao izgledati život tisućama metara

ispod morske površine. Iako još mnogo toga treba tek otkriti, jedna je stvar već sada sigurna: život na morskom dnu je bogatiji i raznolikiji nego što se dosad mislilo.

Zbog ovih se otkrića podigla svijest o potrebi suzbijanja destruktivnih metoda ribolova u ugroženim morskim staništima otvorenih voda. Nedavna su istraživanja osim toga jasno pokazala da biološka raznolikost dubokih voda nije ravnomjerno raspodijeljena, već je na mjestima gdje su uvjeti osobito povoljni za razmnožavanje različitih oblika života koncentrirana u žarišta biološke raznolikosti. Strukture poput koraljnih grebena hladnih voda, podmorskih planina ili podmorskih termalnih izvora mjesta su velike količine hrane i idealnih uvjeta razvoja za složene i prostorno ograničene ekosustave.

Znamo da ta žarišta biološke raznolikosti postoje, ali ne znamo gdje se nalaze te ih često otkrijemo prekasno, kada je već velik dio života koji o njima ovisi uništen. To je prava tragedija, posebno zbog niskog stupnja rasta i razmnožavanja koji karakteriziraju brojne populacije koje mogu preživjeti isključivo na tako velikim dubinama. Stvaranje koraljnog grebena u hladnim vodama može trajati desetljećima, čak i stoljećima, a za njegovo uništavanje potrebno je samo nekoliko sati.

U prosincu 2006. Opća Skupština Ujedinjenih Naroda usvojila je rezoluciju kojom poziva sve države na međusobnu suradnju u okviru regionalnih organizacija za upravljanje ribolovom u cilju potpore pristupu temeljenom na načelu opreza koji se bavi destruktivnim metodama ribolova na otvorenom moru. U skladu s tim načelom neophodno je analizirati učinak ribolovne djelatnosti u dubokim vodama na okoliš prije njezinog odobrenja, a brodovi koji otkriju dotad nepoznate ugrožene ekosustave moraju odmah napustiti mjesto i dojaviti lokaciju tog ekosustava nadležnim vlastima. U zonama u kojima ribolovne organizacije nemaju i neće tako skoro imati nikakvu nadležnost, Ujedinjeni narodi su upozorili države nositeljice zastave da poduzmu potrebne mjere i uvedu protokole za svoje brodove u cilju poštivanja načela opreza. Europska Unija je odigrala važnu ulogu u usvajanju te rezolucije, a 2008. je Vijeće ministara ribarstva usvojilo mjere u skladu sa smjernicama Ujedinjenih naroda za upravljanje aktivnostima europskih plovila u međunarodnim vodama koje ne pokrivaju regionalne organizacije ili prikladni privremeni multilateralni sporazumi.

Europska Unija je na razini organizacija od iznimne važnosti za usvajanje mjera i mehanizama namijenjenih rješavanju tog problema. Nedavno je u okviru Organizacije za ribolov sjeverozapadnog Atlantika i Organizacije za ribolov jugoistočnog Atlantika podržala

mjere kojima je cilj izbjeći ribolov u ugroženim morskim ekosustavima dubokih voda, posebno onih koje pronalazimo na podmorskim planinama. Osim toga, predložila je i dodatne mjere kojima je cilj izbjeći osiromašenje neistraženih zona pri provođenju ribolovnih aktivnosti u okviru Organizacije za ribolov jugoistočnog Atlantika.

O želji Europske Unije da očuva održivost međunarodnih ribolovnih zona svjedoče njezini napori da onemogući pojavljivanje ilegalnih ribljih proizvoda na našem tržištu te sprječavanje upotrebe destruktivnih ribolovnih metoda prije nego što prouzroče nepopravljivu štetu. Naša zajednička ribarska politika nije ograničena na zaštitu ribljih stokova europskih voda, već joj je cilj europske ribare učiniti najodgovornijima u svijetu, gdje god i pod čijom zastavom lovili.

Akvakultura unutar Europske unije

Uzgoj riba drevna je djelatnost. Prvi poznati primjeri potječu iz Kine 2500 godina prije naše ere, a u srednjevjekovnoj je Europi uzgoj riba u bazenima bio čest izvor hrane jer je sve do 19. stoljeća divlja riba u unutrašnjosti bila rijetka i iznimno skupa.

Zahvaljujući tehnološkom napretku uzgoja i prerade, akvakultura je danas važna za opskrbu ribljim proizvodima u cijelom svijetu. Prema procjeni Organizacije Ujedinjenih naroda za prehranu i poljoprivredu trenutno 47% ribe namijenjene ljudskoj potrošnji dolazi iz uzgoja. Osamdesetih godina dolazi do napretka u ulovu divlje ribe, dok se između 1973. i 2003. svjetska potrošnja ribe udvostručila, a zadovoljavanje tih rastućih potreba omogućile su vrste pogodne za uzgoj poput slatkovodne ribe, mekušaca i rakova. Između 2000. i 2005. svjetska proizvodnja uzgojene ribe se povećala za trećinu, prvenstveno zbog neviđenog porasta u Aziji i Južnoj Americi.

Uz rast svjetskog stanovništva narednih desetljeća i povećanja životnog standarda u cijelom svijetu, očekuje se i povećana potražnja ribe. Kako je većina divljih vrsta već maksimalno izlovljena, uzgoj bi trebao pokriti tu rastuću potražnju, no istovremeno moramo osigurati održivost samog sektora uzgoja ribe.

S prihodom koji se danas približava 2,9 milijardi eura i 65 000 zaposlenih, akvakultura Europske unije važan je gospodarski faktor, ali ipak nije snažno porasla kao ostatak sektora početkom tisućljeća, već je europska proizvodnja od početka otada ostala više-manje stabilna (oko 1,3 milijuna tona godišnje u 2005.g.).

Europa ima razne pogodnosti za razvitak akvakulture. Naime, uz razvijenu tehnologiju i istraživanja, imamo čvrstu i visokokvalificiranu poduzetničku bazu te klimu pogodnu za uzgoj traženih vrsta. No, naš su glavni adut stroge norme koje jamče prikladnost akvakulturnih proizvoda ljudskoj potrošnji, neškodljivost okolišu u kojem su uzgojeni te poštivanje zdravlja samih životinja.

Međutim, te prednosti stvaraju i probleme. Visoke norme neizbježno traže i veće troškove, što znači da je europskim uzgajivačima teže biti kompetitivan na unutarnjem tržištu nego u izvozu. Sve veće iskorištavanje priobalnih i kontinentalnih zona dovelo je do borbe za prostor između akvakulture i drugih djelatnosti poput nekretnina i turizma, a povremeni i većinom neutemeljeni problemi narušavanja izgleda okoliša onemogućuju sektoru da iskoristi sve prednosti strogih normi o životinjskom i javnom zdravlju.

Iako je veliki broj nositelja razvoja akvakulture nacionalne ili lokalne prirode, Europska unija zadržava veliku ulogu u postavljanju kadra za održivi razvoj sektora koji će omogućiti jednake uvjete konkurencije svim poduzećima te utemeljiti povjerenje potrošača.

Mnogo se toga dogodilo otkako je 2002.g. Komisija usvojila strategiju za održivi razvoj europske akvakulture, a većina se tada definiranih aktivnosti još uvijek provodi. Uspostavljanje održive akvakulture Europski fond za ribarstvo smatra prioritetom. Sedmi po redu program istraživanja Europske unije nastavit će financijski potpomagati akvakulturna istraživanja, uz već prethodno dodijeljenih 80 milijuna eura istraživanju u tom području. Metode prostornog upravljanja, kao što je integrirano upravljanje priobalnim zonama, dio su prioritetnih razmatranih inicijativa u okviru nove europske pomorske politike. K tome, stanovit broj zakonodavnih prijedloga koji se odnose na npr. deklariranje proizvoda proizašlih iz biološke akvakulture ili nametnute uvjete uvoza egzotičnih vrsta u Europsku uniju, upravo su usvojeni ili u završnom stadiju.

Međutim, ništa od toga nije moglo zaustaviti stagnaciju sektora. Zapravo, određen broj problema izašlih na vidjelo 2002.g. još uvijek je prisutno, a tržišna se situacija i dalje ubrzano razvija. Zato Komisija, u trenutku izdavanja ove brošure, radi na razvitku nove strategije za europsku akvakulturu temeljenu na jednogodišnjem savjetovanju. Iako je većina nositelja razvoja akvakulture na nacionalnoj ili regionalnoj razini, Komisija je i dalje uvjerena da će zajedničko stvaranje politike na europskoj razini omogućiti oslobađanje potencijala sektora zadržavajući najviše norme održivosti okoliša, javnog zdravlja i životinjskog blagostanja.

Potpora sektoru u tranziciji

Pred europskim je ribarskim sektorom svjetla budućnost. Međutim, u svom redefiniranju za budućnost suočen je s velikim izazovima koji su posljednjih godina postali još i veći s ogromnim porastom cijena goriva.

Prilagođavanje ribolovnog kapaciteta i napora potencijalnom prinosu ribljih stokova, usmjeravanje djelatnosti flote na održive metode ribolova te smanjenje korištenja goriva, ojačavanje kapaciteta sektora prerade i prodaje u cilju stvaranja dodane vrijednosti svim razinama proizvodnje, uspostavljanje održive akvakulturne djelatnosti odgovarajuće rastućoj potražnji, očuvanje društvenog tkanja i pokretanje ekonomije priobalnih zajednica koje ovise o ribolovu – potrebne su velike promjene u organizaciji sektora kako bi se uspjelo u svim tim područjima. Razdoblje prilagodbe je neizbježno, no za održiv i unosan sektor sutrašnjice moramo se žrtvovati danas. Neki su dijelovi sektora, neke ribolovne zone, već sada podvrgnuti takvom pritisku da se nalaze na rubu propasti.

Solidarnost među narodima i zajednicama srce je europskog projekta još od potpisivanja Rimskog ugovora 1957. Da bi se svladali izazovi s kojima je suočen europski ribarski sektor, Europska je unija postavila niz programa nazvanih "strukturni fondovi". Termin 'strukturni' ovdje se odnosi na opremu ili *mehanizme* potrebne za proizvodnju, preradu i prodaju proizvoda. Sva se četiri postojeća fonda koriste za usvajanje specifičnih europskih politika, posebno zahvaljujući ulaganjima koji pomažu poduzetnicima u suočavanju s novim izazovima. Tim se financiranjem želi potaknuti razvoj zaostalih regija i doprinijeti modernizaciji ekonomskog sektora kojem je potrebna radikalna promjena.

Od 1995. do njegovog isteka krajem 2006. postojao je strukturni fond posebno posvećen ribarstvu - Financijski instrument ribarske industrije, koji je u nekim područjima ostvario neosporno dobre rezultate, a u drugim pak slabije. Neki su financijski prioriteti, poput akvakulture ili ekonomskog proširenja priobalnih zajednica izazvali mali interes, dok se drugi čine proturječni: potpora smanjenju ribolovnog napora i kapaciteta s jedne strane, te pomoć namijenjena modernizaciji i obnavljanju starijih segmenata europske flote s druge strane. Ulaganja od više milijardi eura u povećanje kompetitivnosti i održivosti sektora nisu se pokazala učinkovitim zbog složenih procedura i proturječnih političkih prioriteta.

Stoga je umjesto obnavljanja postojećeg Financijskog instrumenta dogovoreno postavljanje posve novog financijskog instrumenta – Europskog fonda za ribarstvo koji je stupio na snagu 1. siječnja 2007.

Jednostavniji je za uvođenje i upravljanje, strukturiran prema potrebama proširene Europske Unije koja trenutno broji 27 članica, krojen po mjeri za očuvanje temeljnih principa zajedničke ribarske politike iskazanih u temeljnoj odredbi iz 2002., te će kao takav služiti kao konkretno i učinkovito sredstvo koje će omogućiti održivost okoliša, društva i ekonomije.

Primjenjivat će se sedam godina s ukupnim budžetom od 3,8 milijardi eura. Njegovi su glavni prioriteti:

- potpomaganje prilagodbe kapaciteta flote i ribolovnog kapaciteta raspoloživim ribolovnim resursima;
- podržavanje akvakulture, ribolova u kopnenim vodama, prerade i prodaje ribolovnih i akvakulturnih proizvoda;
- pomaganje organizacija koje zastupaju zajedničke interese sektora, osiguranje održivog razvoja u zonama obalnih država koje ovise o ribolovu;
- pružanje tehničke podrške državama članicama s ciljem jednostavnije opskrbe pomoći.

Države članice će na temelju nacionalnih strateških planova odlučiti o raspodjeli fondova među različitim prioritetima. Ti su planovi osmišljeni u čvrstoj suradnji s Komisijom, kako bi se zajamčilo da poštuju prioritete definirane Fondom, a zatim su pretvoreni u operativne programe koje je Komisija odobrila prije uspostavljanja.

Brojne mjere predviđene u okviru Financijskog instrumenta ribarske industrije također su dio Europskog fonda za ribarstvo. Međutim, novi Fond uvodi cijeli niz inovativnih mehanizama čiji je cilj odgovoriti potrebama sektora u stalnom razvoju. Radi se posebice o mjerama kojima cilj pratiti postavljanje planova obnove i prilagodba selektivnijih metoda ribolova, usporedno sa financiranjem lokalnih strategija održivog razvoja u ribolovnim zonama. Novi Fond osigurava pojačanu pomoć ribolovnim aktivnostima u kopnenim vodama i akvakulturi neškodljivoj za okoliš. Osim toga, zemljama članicama će omogućiti jednostavnije uvođenje pravila i fleksibilnost kriterija prihvatljivosti kako bi ih lakše prilagodile potrebama svojih nacionalnih sektora. Svi ti oblici pomoći danas spadaju u jedinstveni nacionalni program pod nazivom Europski fond za ribarstvo, dok su u prošlosti bili dijelom brojnih različitih programa.

Kako je već navedeno u osmom poglavlju, Vijeće je u srpnju 2008.g. ukinulo određen broj prijašnjih pravila Europskog fonda za ribarstvo koje je Komisija predložila u cilju pojačavanja i olakšavanja neophodnog restrukturiranja europske flote kao reakciju na krizu goriva.

Zahvaljujući tim privremenim mjerama, kao i drugim mjerama koje predviđa, Europski fond za ribarstvo će donijeti ciljanu transparentnu i prilagodljivu pomoć ribolovnom sektoru i zajednici kako bi im pomogla u postizanju zajedničkog cilja – održivosti ribolovnih zona.

Završni proizvod: proizvođači, prerađivači, potrošači

Na spomen Zajedničke ribarske politike većina ljudi pomisli na ulov ribe ili možda na akvakulturu. Drugi će taj pojam povezati s pitanjima okoliša, dok će neki staviti naglasak na društvene i ekonomske probleme s kojima se suočavaju priobalne zajednice. No u svakom slučaju, opća slika europskog ribarstva je sektor koji lovi ribu da bi je prodao potrošačima.

Ono što u svemu tome nedostaje je zapravo najveći dio lanca vrijednosti koji nema veliku ulogu samo u preradi sirove ribe u prehrambene proizvode, već je i izvor bogatstva Europske Unije i brojnih radnih mjesta njezinim građanima.

Dakle, postoji iskrivljena slika stvarnosti. Zajednička ribarska politika se od samog početka ne odnosi samo na ulov ribe, nego i na njezinu preradu i prodaju. Naime, prva usvojena mjera u okviru onoga što će postati Zajednička ribarska politika je Zajednička organizacija tržišta 1970.g.

Ribarstvo se bitno razlikuje od većine drugih sektora jer ovisi o ograničenim, ali obnovljivim prirodnim resursima čije bogatstvo ne varira samo tijekom godina nego i ovisno o godišnjem dobu, čak i od mjeseca do mjeseca. Glavne mjere koje se provode u okviru Zajedničke organizacije tržišta vode računa o posebnim uvjetima rada sa 'divljim' i nepredvidljivim prirodnim resursom.

Mjere su zamišljene su u cilju smanjenja fluktuacije cijena i potražnje uzrokovane faktorima na koje se ne može utjecati, koji bi inače nanijeli štetu i proizvođačima i potrošačima te značajno poremetili sektor prerade.

Zajedničkom organizacijom tržišta utemeljeni su:

- zajednički tržišni standardi, koji olakšavaju postavljanje i funkcioniranje unutarnjeg europskog tržišta ribom i ribljim proizvodima;
- proizvođačke organizacije, koje okupljaju ribare zbog zajedničkog upravljanja ribolovnim mogućnostima tijekom cijele sezone u cilju stabilizacije cijene prve prodaje;
- fondovi za potporu tržištu, koji mogu intervenirati i ribarima koji su članovi proizvođačkih organizacija dati kompenzaciju kada usprkos svim uloženim naporima da se odgovori na potražnju cijene padnu ispod određene razine;
- autonomne tarifne kvote, koje prerađivačkom sektoru osiguravaju zalihu sirovina u trećim zemljama kada europska proizvodnja ne zadovoljava potražnju.

U početku je osnovna misija Zajedničke organizacije tržišta bila zajamčiti dobru cijenu ribe i ribarima i potrošačima. Međutim, tijekom godina, ravnoteža između ponude i potražnje pokazala se ekonomskim, ali i ekološkim problemom. S tog je stajališta Zajednička organizacija tržišta na određen način bila ispred svog vremena, budući da je poštena cijena ribe sama po sebi faktor održivosti. Niske su cijene u periodu povećanih troškova jedan od glavnih elemenata koji potiču kratkoročni prelov.

Nakon 1977. Zajednička ribarska politika stalno se poboljšava u cilju prilagođavanja proširenju Europske Unije i prilagođavanja sredstava tržištu kako bi se potpomogla održivost europskog ribolovnog sektora. Tako se danas mehanizmi intervencije stari više od 30 godina više koriste za skladištenje ribe nego za povlačenje proizvoda s tržišta. Postotak uskladištene ribe namijenjene vraćanju na tržište za vrijeme porasta cijena prešao je s 30 % na 70 % od 80-ih godina do danas, a očekuje se da će i dalje rasti. S ekonomskog i ekološkog stajališta, ovaj porast ima smisla. Istovremeno, uloga proizvođačkih organizacija nije samo financijski intervenirati u korist svojih članova, nego i očuvati i usvojiti potpune aktivne programe za svoje ribolovne zone kako bi potakle odgovorno upravljanje resursima. Još jednom, financijska i okolišna odgovornost ne idu jedna bez druge.

Proizvođačke organizacije su također važne za sektor prerade jer osiguravaju redovitu opskrbu proizvodima iz unutrašnje proizvodnje. Međutim, ni uz najbolju volju ne mogu nadoknaditi manjak ponude za sektor prerade. Danas je gotovo 60 % sirove ribe korištene u

prerađivačkim tvornicama uvezeno iz trećih zemalja, a za neke vrste u određenim razdobljima taj postotak iznosi i 100%.

Stoga Zajednička organizacija tržišta uvodi mjere za očuvanje stabilne i predvidljive ponude ove važne sirovine. Autonomne tarifne kvote jedan su od glavnih instrumenata kojima Europska Unija raspolaže za postizanje tog cilja. Te kvote moraju olakšati pristup europskim prerađivačkim poduzećima sirovinama trećih zemalja usklađujući smanjena prava o uvozu određenih proizvoda za koja unutarnja proizvodnja nije dovoljna. Zamišljene su kao uravnotežene mjere poticanja postojeće europske proizvodnje koje pomažu europskom sektoru da ne trpi štetu na svjetskom tržištu kojeg opskrbljuje.

Cilj je Zajedničke organizacije tržišta pomoći proizvođačima i prerađivačima u suočavanju s poteškoćama svojstvenim sektoru koji potpuno ovisi o razvoju složenih prirodnih sustava. No, ne zanemaruje ni potrebe potrošača jer jamči uravnotežene cijene jednake svima te definira tržišne norme i pravila.

Jedan je od prvotnih ciljeva Zajedničke organizacije tržišta bio uspostavljanje zajedničkih pravila trgovine na jedinstvenom europskom tržištu ribljih proizvoda, odnosno pobrinuti se da opis proizvoda u pogledu kvalitete, kategorije, ambalaže i deklaracije bude isti u svim državama članicama Unije.

Sljedivost je danas jedno od najvažnijih sredstava kojima Zajednička ribarska politika osigurava potrošačima informacije o tome što kupuju te plaćaju li pravednu cijenu za neki proizvod. Ljudi žele biti sigurni da je riba koju konzumiraju zdrava i svježa te da je prošla kontrole higijene prije nego što se našla na njihovom tanjuru. Žele biti sigurni da je ulovljena u skladu s propisanim kvotama, da taj ulov nije pridonio eventualnom oštećenju ugroženog stoka te da nije došla s crnog tržišta ili ilegalnog ribolova. Često žele znati i njezino točno podrijetlo, je li ulovljena u divljini ili se radi o ribi iz uzgoja te ako je ulovljena u divljini, kojom je metodom to učinjeno. Ako postoje određene ribolovne metode koje su prijetnja okolišu, žele biti sigurni da riba koju konzumiraju odgovara njihovim osobnim ekološkim i etičkim vrijednostima.

Postoje brojne vrste deklariranja kojima se mogu pružiti te informacije. Nova regulativa u borbi protiv ilegalnog ribolova uvodi sustav sljedivosti koji jamči da su sve ribe u prodaji u Europskoj Uniji potpuno legalno ulovljene ovlaštenim plovilima i u adekvatnim kvotama. Još jedan, sasvim drugačiji pristup je Eko-znak, kojem je Komisija posvetila javne

konzultacije završene 2007. Međutim, iako je Europska Unija uvjerena u vrijednost Ekoznaka za određene dijelove tržišta, smatra da je potrebno zajamčiti transparentnost načina na koji sektor predstavlja i nudi sve svoje proizvode potrošačima jer su oni s pravom zabrinuti za održivost ribolovnog sektora. Ne zanima ih samo postoji li određena kategorija ribljih proizvoda koju mogu bezbrižno konzumirati, nego imaju li svi riblji proizvodi koje pronalaze u supermarketima, da tako kažemo, pravo biti ondje.

Napokon, potrošač je taj koji odlučuje o uspjehu ili propasti Zajedničke ribarske politike. Ako građani Europe ne žele konzumirati ribu koju je uhvatilo europsko brodovlje ili uzgojenu u Europskoj Uniji, malo je bitna vještina ulova ribe naših ribara, uzgajivača ili prerađivača u preradi ukusnih proizvoda.

Stoga je velik izazov koji u nadolazećim godinama čeka Zajedničku ribarsku politiku pomoći sektoru u napornoj tranziciji prema održivosti, ali i vratiti predodžbu o ribi kao prehrambenom proizvodu koji je, osim što je zdrav i koristan, ulovljen na odgovoran način.

Zadnja je važna reforma Zajedničke organizacije tržišta bila 1998.g, a očekuje se da će sljedećih godina doći do novih značajnih promjena. Komisija je osobito uvjerena da proizvođačke organizacije imaju važnu ulogu u suočavanju s velikima izazovima europskog ribarstva. Bilo to suočavanje s rastom cijena goriva, stagnacijom ili smanjenjem cijena prve prodaje, sve većim oslanjanjem na uvoz i akvakulturu, povećanom moći velikih lanaca distribucije ili sve složenijim zahtjevima potrošača, proizvođačke organizacije mogu ojačati pregovaračku poziciju i doprinijeti uspostavi održivog sektora. Nakon niza provjera 2008. i opširnih konzultacija sa zainteresiranim stranama, Komisija će predložiti veliku reformu Zajedničke organizacije tržišta tijekom 2009.g.

Više od načela opreza

Kao što smo imali prilike vidjeti u ovoj brošuri, ekološki i ekonomski aspekti ribarstva su nerazdvojivi. Bez zdravih stokova sektor ne može zarađivati. Iako aspekt zarade i ekološke održivosti kratkoročno mogu biti kontradiktorni, ako ih uspijemo uskladiti dugoročno gledano mogli bi se nadopunjavati. Zdravi stokovi znače održiv sektor, a unosan sektor podržava održive metode ribolova.

Kada govorimo o ekologiji, moramo govoriti o *sustavima*. Stokovi nisu samostalni, već je svaki od njih samo dio složenog ekosustava koji čini život naših oceana i kao takvi su

uhvaćeni u mrežu odnosa i međusobne ovisnosti. Svaki dio ovisi o cjelini, i ako poremetimo samo jedan element, možemo pokrenuti posljedice velikih razmjera.

Zajednička ribarska politika teži promoviranju ne samo održivosti i primjeni principa opreza u upravljanju u ribarstvu, nego i *ekosustavnog pristupa*. Taj je cilj određen temeljnom odredbom i za njegovo smo se ispunjavanje obvezali Konvencijom o biološkoj raznolikosti i Deklaracijom o održivom razvoju iz Johannesburga 2002. U okviru tih međunarodnih sporazuma, cilj je Europske Unije i brojnih drugih država primijeniti ekosustavni pristup u europskim vodama, ali i diljem svijeta. Pristup koji je Unija usvojila za ostvarenje tog cilja predstavljen je u priopćenju koje je Komisija objavila u travnju 2008.

Ekosustavni pristup mora osigurati ravnotežu između eksploatacije usluga i dobara koje čovjek izvlači iz prirodnih resursa te poštivanja raznolikosti i integriteta prirodnih živućih sustava i potreba budućih naraštaja. Od svih pomorskih djelatnosti, ribarstvo izravno ovisi o čistoći morskih ekosustava što znači da ima najviše koristi od ekološki temeljenog pristupa. Međutim, taj pristup ne može ignorirati sve druge ljudske djelatnosti koje utječu mora koja nas okružuju. Ako zaštitimo naše koraljne grebene i podmorske planine od negativnog učinka ribolova, ali ne i od utjecaja naftnih bušotina ili polaganja podmorskih kablova, nećemo ih prikladno zaštititi. Uvođenje ekosustavnog pristupa može biti uspješno samo u okviru međusektoralne pomorske politike.

Nova Pomorska politika Europske Unije ekosustavni pristup smatra važnim za upravljanje u ribarstvu, ali i svim drugim ljudskim djelatnostima koje utječu na pogoršanje stanja naših pomorskih resursa.

U središtu tog integriranog ekosustavnog pristupa su dva važna instrumenta: odredba "Strategija za pomorsku okolinu" usvojena u prosincu 2007. i odredba "Staništa" iz 1992.g. Odredba "Strategija za pomorsku okolinu" službeno je okosnica pomorske politike Europske Unije. Ona razmatra ekosustave na bioregionalnoj razini i poziva države članice koje imaju zajedničku pomorsku regiju da zajedno odrede norme za *povoljno ekološko stanje*, kao i da detaljno objave kako to žele postići. Pojam *povoljno ekološko stanje* uključuje održavanje biološke raznolikosti kao i širi koncept integriteta i zdravlje ekosustava. S druge strane, odredba 'Staništa' se odnosi na prostorno ograničena staništa sa specifičnim karakteristikama. Kako bi se osigurala zaštita ugroženog okoliša i morskih ili kopnenih organizama, odredba daje pravni temelj uvođenju europske mreže zaštićenih regija.

Uvođenjem tih dviju odredbi Europska Unija će moći jamčiti rast europskih stokova i njihov razvoj u zdravom okolišu.

To ne znači da se Zajednička ribarska politika može nastaviti baviti samo održavanjem stokova prepuštajući drugim politikama da se bave okolišem u kojem oni obitavaju. Naprotiv, u okviru sve globalnijeg pristupa pomorskom sektoru i morskom okolišu, integracija ekosustavnih faktora u pravilnik Zajedničke ribarske politike već je počela i bit će veoma važna u budućnosti. Moramo pojačati istraživanja o interakciji među ribolovnim zonama i morskim ekosustavima te omogućiti da se rezultati istraživanja uzmu u obzir pri donošenju odluka u okviru Zajedničke ribarske politike. Isto tako, moramo se pobrinuti da ribolovne djelatnosti budu u skladu s politikama postavljenim u okviru instrumenata koji sadrže odredbe "Staništa" i "Strategija za pomorsku okolinu".

Konkretno, upravljanje u ribarstvu može doprinijeti zaštiti morskih ekosustava te održavanju zdravog i čvrstog morskog okoliša na dobrobit svih koji ga koriste:

- *može smanjiti globalni pritisak uzrokovan ribolovom*. Ako ribari provode manje vremena na moru i nemaju potrebe suviše loviti da bi zaradili za život, smanjit će se broj namjerno ili slučajno ubijenih organizama kao i povrede ekosustava koji štite ciljane vrste i služe im kao sklonište;
- može zaštititi vrste i ugrožena morska staništa, ponekad brže nego drugi integrirani instrumenti. Zajednička ribarska politika se posljednjih godina često koristila kako bi bez duge procedure od destruktivnih metoda neposredno zaštitila staništa za koje je zaštita bila uvedena odredbom "Staništa". Takve mjere mogu biti poduzete neovisno o projektu Natura 2000, kao na primjer u slučaju Darwin Sea Mounds na sjeveru Škotske ili koraljnih grebena oko Azorskih, Kanarskih otoka i Madeire;
- može voditi računa o faktorima okoliša koji utječu na riblje populacije i koji mogu ozbiljno narušiti ribolovni sektor. Ribolovom se ne smije riskirati izlaganje stokova i ribara negativnim učincima u slučaju iznenadnog poremećaja ekosustava, npr. klimatske promjene. To prije svega znači da ne treba izlovljavati stokove do te mjere da i najmanja promjena njihovih ekoloških uvjeta može potaknuti njihovo uništenje. Dugoročno planiranje koje počiva na najvećem održivom prinosu neophodno je za jamčenje ekosustavnog pristupa.

Naravno, ekosustavni pristup je samo izraz koji označuje nešto što već znamo i što sektor spontano primjenjuje. Ribari su obično jako dobro upoznati s međusobnim utjecajem

svih oblika morskog života i znaju da je u njihovom dugoročnom interesu zadržati dobro zdravstveno stanje mora koje im može pružiti bogate stokove i time im olakšati, a ne otežati posao.

Sada je zadatak Komisije surađivati s ribarima i svim sudionicima pomorskog sektora u cilju razvoja ne samo politike, već *kulture* upravljanja oceanima koja se temelji na poznavanju potencijala i ograničenja našeg okoliša. U takvoj se kulturi poštuju ekološke granice, a snaga mora radi u našu korist za dobrobit sadašnje, ali i budućih generacija.

4.2. Glossaire bilingue français-croate

biodiversité, *n.f.* – biološka raznolikost

« **boîte bleue** » – "plava kutija"

A

```
accord bilatéral, n.m. – bilateralni sporazum
accord de partenariat, n.m. – partnerski sporazum
accord de réciprocité, n.m. – recipročni sporazum
APP (Accords de partenariat dans le secteur de la pêche) – partnerski sporazum u sektoru
                                                             ribarstva
accord privé, n.m. – privatni sporazum
accord provisoire multilatéral, n.m. – privremeni multilateralni sporazum
ACCP (Agence communautaire de contrôle des pêches) – Europska agencija za kontrolu
                                                          ribarstva zajednice
anguille, n.f. – jegulja
ANUP (Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons) – Sporazum Ujedinjenih
                                                               naroda o ribljim stokovima
application de la PCP, n.f. – primjena Zajedničke ribarske politike
approche écosystémique, n.f. – Ekosustavni pristup
aquaculture, n.f. – akvakultura
B
bar, n.m. – brancin
bateau, n.m. – brod
```

```
\mathbf{C}
```

```
cabillaud, n.m. – bakalar
cadre juridique, n.m. – pravni okvir
capacité de la flotte, n.f. – kapacitet flote
capacité de pêche, n.f. – ribolovni kapacitet
capture, n.f. – ulov
capture accessoire, n.f. – prilov
capture rejetée, n.f. – odbačeni ulov
cargaison, n.f. – teret
casier, n.m. – vrša
CCPA (Comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture) – Savjetodavni odbor za
ribarstvo i akvakulturu
CCR (Conseil consultatif régional) – Regionalno savjetodavno vijeće
CDB (Convention sur la diversité biologique) – Konvencija o biološkoj raznolikosti
CE (Commission européenne) – Europska komisija
chaîne de valeur, n.f. – lanac vrijednosti
chaîne de distribution, n.f. – lanac distribucije
chalut, n.m. – koća
chalutier, n.m. – koćar
chalutier céphalopodier, n.m. – koćar za glavonošce
chalutier crevettier, n.f. – koćar za rakove
chalutier poissonier, n.m – koćar za ulov ribe
```

cheminée thermale, *n.f.* – podmorski termalni izvor

CICTA (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) – Međunarodna komisija za zaštitu atlantske tune

CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer) – Međunarodno vijeće za istraživanje mora

CJCE (Cour de justice des Communautés européennes) – Sud pravde Europskih zajednica

CNUDM (Convention des Nations unies sur le droit de la mer) – Konvencija Ujedinjenih Naroda o pravima mora

collaboration transfrontalière, n.f. – međugranična suradnja

Commission européenne, n.f. – Europska komisija

communauté côtière, *n.f.* – priobalna zajednica

conciliation des intérêts, *n.f.* – pomirenje interesa

conchyliculture, *n.f.* – uzgoj školjkaša

conditions de concurrence égales, *n.f.pl.* – jednaki uvjeti konkurencije

Conseil des ministres de la pêche – Vijeće ministara ribarstva

Conseil de l'Union européenne - Vijeće Europske unije

consommateur, n.m. – potrošač

contingents tarifaires autonomes, *n.f.* – autonomne tarifne kvote

Convention sur la diversité biologique – Konvencija o biološkoj raznolikosti

corail, n.m.; koralj

récif de ~ - koraljni greben

Cour des comptes – Revizorski sud

Cour de justice des Communautés européennes – Sud pravde Europskih zajednica

crevette, n.f. – kozica

```
crustacé, n.m. – rak (člankonožac)
```

\mathbf{D}

```
débarquement, n.m. – iskrcajni teret
déclin des stocks de poisson, n.m. – opadanje broja stokova
développment durable, n.m. – održivi razvoj
dorade royale, n.f. – kraljevska orada
durabilité de la pêche, n.f. – održivost ribolova
\mathbf{E}
eaux européennes, n.f. – europske vode
eaux internationales, n.f. – međunarodne vode
eaux profondes, n.f. – duboke vode
eaux territoriales, n.f. – teritorijalne vode, teritorijalno more
échange de possibilités de pêche, n.m. – razmjena ribolovnog kapaciteta
écosystème marin, n.m. – morski ekosustav
effort de pêche, n.m. – ribolovni napor
églefin, n.m. – bakalarka
élevage, n.f. – uzgoj
emballage, n.f. – ambalaža
engins de pêche, n.m. – ribolovni alati
```

ERS⁵³ (système d'enregistrement et de transmission électronique de données) – sustav za snimanje, bilježenje, obradu, skladištenje i prenošenje podataka

espèce commerciale de poisson, n.f. – komercijalna riblja vrsta

espèce surexploitée de poisson, n.f. – prekomjerno izlovljena riblja vrsta

espèce exotique de poisson, n.f. – egzotična riblja vrsta

Etat du pavillon, n.m. – država nositeljica zastave

Etat membre, n.f. – država članica

étiquetage, n.f. – deklariranje

expansion de la flotte, n.f. – proširenje flote

exploatation durable, *n.f.* – održivo iskorištavanje

exportation, n.f. - izvoz

extraction des biens et services, n.f. – eksploatacija usluga i dobara

 \mathbf{F}

FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) — Organizacija

Ujedinjenih naroda za prehranu i poljoprivredu

fardeau administratif, n.m. – administrativni teret

FEP (Fonds européen pour la pêche) – Europski fond za ribarstvo

flotte, n.f. – flota

flotte européenne, n.f. – flota država članica EU, europska flota

fonds privé, n.m. – privatni fond

59

⁵³ de l'anglais *Electronic recording and reporting system*

```
Fonds structurels, n.m. – strukturni fond
foyer de biodiversité, n.m. – žarište biološke raznolikosti
fournisseur, n.m. – opskrbljivač
```

 \mathbf{G}

```
gestion de la capacité de pêche, n.f. – upravljanje ribolovnim kapacitetom gestion de pêche, n.f. – upravljanje u ribarstvu gestion durable des ressources, n.f. – održivo upravljanje resursima gestion du risque, n.f. – upravljanje rizicima gestionnaire de pêcherie, n.f. – ribolovna uprava
```

H

habitat marin vulnérable, n.m. – ugroženo morsko stanište
hareng, n.m. – haringa
haute mer, n.f. – otvoreno more

Ι

IFOP (**Instrument financier d'orientation de la pêche**) – Financijski instrument ribarske industrije

importateur, *n.m.* – uvoznik

industrie européenne de la pêche, n.f. – europska ribarska industrija

INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée) – nedozvoljen, neprijavljen i neuređen ribolov

inspecteur, *n.m.* – inspektor

interdiction de pratiques de pêche destructrices, n.f. – zabrana destruktivnog ribolova

L

label écologique, n.f. – eko etiketa

lançon, *n.f.* – pješčana jegulja

langoustine, n.f. – škamp

liberté des mers, *n.f.* – sloboda mora

lieu de pêche, n.m. – lovište

lieu noir, *n.m.* – crni bakalar

liberté des mers, *n.f.* – sloboda (otvorenog) mora

ligne de base, *n.f.* – polazna crta

Livre vert sur la pcp⁵⁴ – Zelena knjiga o budućnosti zajedničke ribarske politike

\mathbf{M}

maillage, n.m. – veličina oka mrežnog tega

maquereau, *n.m.* – skuša

matière première, n.m. – sirovina

mer, *n.f.* – more

⁵⁴ Nom donné aux rapports publiés par la Commission dont le but est de stimuler une réflexion en initiant une consultation au niveau européen sur un sujet particulier.

merlan, n.m. – oslić

mesure à court terme, n.f. – kratkoročna mjera

mesure d'adaptation de la capacité de pêche, n.m. – mjera prilagodbe ribolovnog kapaciteta

mesure instaurée, n.f. – usvojena mjera

mesure technique, n.f. – tehnička mjera

méthodes de pêche sélectives, n.f. – selektivne metode ribolova

méthodes de pêche traditionnelles, n.f. – tradicionalne metode ribolova

milieu marin, n.m. – morski okoliš

mollusque, n.m. – mekušac

mont sous-marin, n.m. – podmorska planina

moule commune, n.f. – obična dagnja

N

navire, *n.m.* – plovilo

normes de commercialisation communes, *n.f.* – zajednički tržišni standardi

0

océan, n.m. – ocean

OCM (Organisation commune de marché) – Zajednička organizacija tržišta

ONG (Organisation non gouvernementale) – nevladina organizacija

OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest) – Organizacija za ribolov sjeverozapadnog Atlantika

OPASE (Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est) – Organizacija za ribolov jugoistočnog Atlantika

ORGP (Organisation régionale de gestion des pêches) – Regionalna organizacija za upravljanje u ribarstvu

organisation de producteurs – proizvođačka organizacija

P

palangre, *n.m.* – parangal

Parlement européen, *n.m.* – Europski parlament

pays tiers, n.m. – treća zemlja

pays en développement, n.m. – zemlja u razvoju

pays partenaire, *n.m.* – partnerska zemlja

pavillon, *n.m.* – zastava

PCM (Politique commune maritime) – Zajednička pomorska politika

PCP (Politique commune de la pêche) – Zajednička ribarska politka

pêche, *n.f.* – ribolov / ribarstvo

pêche côtière, *n.f.* – priobalni ribolov

pêche de loisir, n.f. – rekreacijski ribolov

pêche demersale, *n.f.* – pridneni ribolov

pêche en haute mer, n.f. – pučinski ribolov

pêche maritime, n.f. – morski ribolov

pêche en eaux douces, n.f. – slatkovodni ribolov

pêche palangrière, n.f. – ribolovom parangalom

```
pêcher, v. – loviti ribu / ribariti
pêcherie, n.f. – ribolovna zona
pêcheur, n.m. – ribar
pisciculture, n.f. – uzgoj riba
plan stratégique national, n.m. – nacionalni strateški plan
plie, n.f. – iverak zlatopjeg
poisson, n.m. – riba
poisson cru, n.m. – sirova riba
poisson d'eau douce, n.m. – slatkovodna riba
poisson frais, n.m. – svježa riba
poisson congelé, n.m. – smrznuta riba
poisson fumé, n.m. – dimljena riba
poisson seché, n.m. – sušena riba
poisson marin, n.m. – morska riba
poisson conservé, n.m. – konzervirana riba
poisson vulnérable, n.m. – ugrožena riblja vrsta
poisson sauvage, n.m. – divlja riba
politique agricole commune, n.f. – zajednička poljoprivredna politika
population de poissons, n.f. – riblja populacija
port d'origine, n.m. – matična luka
portée des contrôles, n.f. – domašaj kontrole
```

pratique de pêche destructrice, *n.f.* – provođenje destruktivnog ribolova

```
première vente, n.f. – prva prodaja
pression de pêche, n.f. – ribolovni pritisak
principe de réciprocité, n.m. – princip reciprociteta
prise accessoire, n.f. – prilov
prise totale, n.f. – ukupni ulov
produit alimentaire, n.m. – prehrambeni proizvod
produit aquacole, n.m. – ribarski proizvod
protection et préservation des populations de poisson, n.f. – zaštita i očuvanje ribljih
populacija
R
récif de corail, n.m. – koraljni greben
réduction de la capacité de la flotte, n.f. – smanjenje kapaciteta flote
réforme de la politique commune de la pêche, n.f. – reforma zajedničke ribarske politike
règlement d'exécution, n.m. – provedbeni pravilnik
règlement de base, n.m. – temelina odredba
réglementation supranationale, n.f. – nadnacionalni propis
remontée des filets, n.f. – podizanje mreža
RMD (rendement maximal durable) – maksimalni održivi prinos
rendement, n.m. – prinos
rentabilité du secteur, n.f. – rentabilnost sektora
ressource halieutique, n.f. – ribarski resurs
ressource naturelle limitée, n.f. – ograničeni prirodni resurs
```

```
restructuration du secteur, n.f. – restrukturiranje sektora
revenu, n.m. – prihod
\mathbf{S}
saison de fermeture, n.f. – lovostaj
sanctions harmonisées et dissuasives, n.f. – razmjerne i odvraćajuće sankcije
sardine, n.f. – sardina
saumon, n.m. - losos
secteur des captures, n.m. – sektor ulova
secteur de la pêche, n.m. – ribarski sektor
secteur de la transformation, n.m. – sektor prerade
sécurité alimentaire nationale , n.f. – nacionalna prehrambena sigurnost
SIA (Système d'identification automatique) – sustav automatske identifikacije
SDN (Systeme de detection des navires) – sustav praćenja brodova
SSN (Système de surveillance des navires par satellite) – satelitski sustav nadziranja
brodova ili često - VMS<sup>55</sup> sustav nadzora
stock, n.m. – riblje naselje (stok)
stock demersale, n.m. – demerzalni stok
stock pélagique, n.m. – pelagični stok
stratégie cohérente à long terme, n.f. – dugoročna koherentna strategija
subvention, n.f. – subvencija
surexploitation, n.f. – prekomjerno iskorištavanje
```

⁵⁵ de l'anglais Vessel Monitoring System

```
surpêche, n.f. – prelov
système biologique, n.m. – biološki sustav
système de contrôle, n.m. – sustav kontrole
système de traçabilité, n.m. – sustav sljedivosti
\mathbf{T}
TAC (totaux admissibles des captures) – ukupni dozvoljeni ulov
taille de maillage minimale des filets, n.f. – minimalna veličina oka mrežnog tega
taille de poisson, n.f. – veličina ribe
thon, n.m. – tuna
thon rouge, n.m. – plavorepa tuna
thonier canneur, n.m. – tunolovka udičarka
thonier senneur, n.m. – tunolovka plivarica
transformation, n.f. – prerada
transformateur, n.m. – prerađivač
\mathbf{V}
vente, n.f.; prodaja
  première ~ - prva prodaja
```

 \mathbf{Z}

ZEE (zone économique exclusive) – isključivi gospodarski pojas

zone côtière, n.f. – priobalna zona

zone de pêche, *n.f.* – ribolovna zona

4.3. Arborescence

4.4. Fiches terminologiques

TERME	accord de partenariat (de pêche)
Catégorie grammaticale	nom masculin + préposition + nom masculin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	APP
Collocation(s)	signer un ~, conclure un ~
Domaine	droit
Sous-domaine	droit international public
Définition	Forme d'organisation et de régulation des activités de pêche
	fondée sur une approche intégrée de codéveloppement et de
	versement de compensations financières destinées à l'appui des
	filières locales de production.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	accord bilatéral
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	accords thoniers bilatéraux, accords multi-espèces
Contexte(s) (+ réf)	« Chaque APP est un accord exclusif, c'est-à-dire que, lorsqu'il
	est en place, les navires européens ne peuvent pêcher que dans le
	cadre de cet accord et ne peuvent pas être partie à des accords
	privés avec le pays partenaire. »
	source : EU Fiches technique : Accords de partenariat dans le domaine
	de la pêche
	http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/cfp_factsheets/fisheries_partnership_agreements_fr.pdf
	isheries_partnership_agreements_11.pur
ÉQUIVALENT	partnerski sporazum o ribarstvu
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EnterEurope
	http://www.entereurope.hr/page.aspx?PageID=99
Remarque linguistique	1 10 1
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"U sklopu reforme treba spomenuti obavijest kojom se predlaže
(+ réf)	integriran okvir za partnerske sporazume o ribarstvu s trećim
	državama. Tamo gdje su ribarski interesi tradicionalno zajednički i
	odnosi kvalitetni, naročito u slučaju susjednih obalnih država, EU
	treba konsolidirati te odnose trajnim sporazumima."
	J
	source : EnterEurope – vodič kroz informacije o Europskoj uniji
	http://www.entereurope.hr/page.aspx?PageID=99

TERME	accord de réciprocité
Catégorie grammaticale	nom masculin + préposition + nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	adhésion à un ~, protocole d' ~, ratification d' ~
Domaine	droit
Sous-domaine	droit international public
Définition	Type d'accord qui implique un échange de possibilités de pêche entre flottes communautaires et flottes de pays tiers.
Remarque linguistique	aussi accord réciprocitaire
Synonyme(s)	_
Hypéronyme	accord bilatéral
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Les accords de réciprocité touchent principalement à des
	espèces «minotières» (utilisées pour la fabrication de farines de
	poisson), qui représentaient plus de 70 % des débarquements; en
	valeur, la principale espèce est le cabillaud. »
	source : Les relations internationales en matière de pêche http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU 4.4.7.pdf
	http://www.curopan.curopa.cu/iturpai/ii/1 10 +.+.7.pai
ÉQUIVALENT	recipročni sporazum
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Opći pravni rječnik
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Kako bi se osiguralo da se koristi od specijalizacije ostvare bez
(+ réf)	da jedna strana napusti tržište nakon proizvodnje, jednostrani i
	recipročni sporazumi o specijalizaciji trebaju biti obuhvaćeni
	ovom Uredbom samo tamo gdje propisuju obveze nabave i kupnje.
	Ove obveze mogu, ali ne moraju, biti isključive prirode. "
	source: <i>Uredba Komisije (EZ) Br. 2658/2000 od 29. studenog 2000. o primjeni članka 81.(3) Ugovora na kategorije sporazuma o specijalizacijama</i> (Tekst od važnosti za EEA) Službeni list L 304, 05/12/2000 str. 0003 - 0006

TERME	aquaculture
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	aquiculture
Collocation(s)	aquiculture
Domaine Domaine	pêche
Sous-domaine	élevage
Définition	<u> </u>
Definition	Culture et élevage d'organismes aquatiques à des fins alimentaires
Remarque linguistique	ou de repeuplement. « Dans le langage courant, le terme <i>aquaculture</i> est prépondérant. Si l'aquaculture a depuis 1975 une connotation plutôt marine en raison du développement de produits surtout en milieu marin et saumâtre, le terme <i>aquaculture</i> a, par ailleurs, un sens très général que l'on retrouve chez les scientifiques. Le terme <i>aquiculture</i> , en raison de son antériorité, jouit encore d'une certaine notoriété dans son sens ancien restreint, qui désigne la culture des plantes aquatiques et l'élevage des animaux en eau douce. »
G (1)	source : Grand dictionnaire terminologique
Synonyme(s)	<u></u>
Hypéronyme	élevage
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	pisciculture, conchyliculture, algoculture
Contexte(s) (+ réf)	« Le nouveau FEP qui nous est proposé prévoit des mesures en faveur de l'aquaculture , plus particulièrement au titre des Axes Prioritaires 2 et 3. Dans le cadre du Règlement. 2092/91 et par un article spécifique visant à soutenir les mesures aqua-environnementales, le nouveau fonds peut être disponible pour certains types d'investissements en aquaculture , notamment en aquaculture biologique. » source : Aquaculture Biologique dans l'Union Européenne : Situation actuelle et perspectives d'Avenir Compte-rendu de la Conférence Thématique, Bruxelles, 12 – 13 décembre 2005
ÉQUIVALENT	akvakultura
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EuroVoc
	http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Raspon pojedinačne vrijednosti različitih proizvoda akvakulture veoma je širok, od neznatne do veoma visoke. Proizvodnja skupljih proizvoda obično donosi znatnu dobit. No i u akvakulturi je važna opsežna proizvodnja jeftinih proizvoda koji po jediničnoj cijeni donose malu dobit, ali velika količina proizvoda može donijeti veliku ukupnu dobit i dobrobit na razini države i svijeta."
	source: N. Fijan: <i>Stanje akvakulture u svijetu i u Europi</i> , Ribarstvo, 60, 2002, (2), 59—75

TERME	capacité de pêche
Catégorie grammaticale	nom + préposition + nom
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	limitation de l'~, gestion de l'~
Domaine	pêche
Sous-domaine	pêche maritime
Définition	Jauge brute (GT) d'un navire exprimée en GT et sa puissance
	exprimée en kilowatts (kW), telles que définies aux articles 4 et 5
	du règlement (CEE) no 2930/86 du Conseil1. La GT permet de
	mesurer le volume clos d'un navire, et le kW, la puissance
	maximale de propulsion du moteur.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	puissance de la flotte
Relation avec l'hypéronyme	aspect de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Depuis le lancement de la politique commune de la pêche (PCP) en 1983, et jusqu'en 2002, la capacité de pêche a été gérée à l'aide d'une série de POP, le Conseil ayant fixé des objectifs
	spécifiques afin que les États membres réduisent leur capacité de
	pêche. »
	source : Les mesures prises par l'ue ont-elles contribué à l'adaptation
	de la capacité des flottes de pêche aux possibilités de pêche existantes?,
	Cour des Comptes europeenne, Rapport special n°12, 2011
ÉQUIVALENT	ribolovni kapacitet
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EuroVoc
	http://eurovoc.europa.eu/413710&language=hr
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Države trebaju preduhitriti prelov i prekoračenje ribolovnog
(+ réf)	kapaciteta, te trebaju primjeniti mjere gospodarenja da ribolovni
	napor bude primjeren reproduktivnim kapacitetima ribljih resursa i
	njihovom održivom iskorištenju. Države trebaju poduzeti mjere
	obnove ribljih populacija, koliko je god to moguce i kada je
	potrebno."
	source: FAO – Kodeks odgovornog ribarstva, Rim 1995.

TERME	capture accessoire
Catégorie grammaticale	nom + adjectif
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	secteur de capture
Définition	Espèce capturée à l'occasion d'une pêche dirigée sur une autre
	espèce ou un autre groupe d'espèces.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	prise accessoire
Hypéronyme	capture
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Une classification simple des types de pêche au requin ne permet
	pas d'éviter les doubles emplois (une même espèce est capturée
	par plusieurs types de pêche), toutefois, aux fins des présentes
	directives, ceux-ci sont classes en « pêche côtière au hameçon et
	au filet maillant, captures accessoires par des chaluts demersaux,
	captures accessoires en eau profonde, capture accessoires de
	requins pélagiques (essentiellement par des palangriers thoniers) et des sennes tournantes) et pêcheries dulçaquicoles. »
	des seinies tournantes) et pecheries duiçaquicoles. »
	source : FAO : Amenagement des pecheries : Conservation et gestion des
	requins, Rome, 2001
ÉQUIVALENT	prilov
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EuroVoc
	http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Na svim postajama ulov je bio veći od prilova . Najveća srednja
(+ réf)	vrijednost ulova bila je u Hvarskom kanalu i iznosila je 25 kg/h,
	dok je najveća srednja vrijednost prilova bila u Bračkom kanalu i
	iznosila je 18 kg/h. Najmanja srednja vrijednost ulova zabilježena
	je u Bračkom kanalu i iznosila je 21 kg/h, dok je najmanja srednja
	vrijednost prilova bila u Hvarskom kanalu i iznosila je 7 kg/h."
	Samuel Vale C. Studdown wiles w. b. / making levis man and dow it.
	source : Vela, S.: Struktura prilova u koćarskim lovinama na području kanala srednjega Jadrana, Sveučilišni studijski centar za studije mora,
	Split, 2011.
	~p,

TERME	capture rejetée
Catégorie grammaticale	nom + adjectif
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	secteur de capture
Définition	La portion de la capture totale qui est jetée par-dessus bord tandis que le navire est en mer, constituée d'individus d'espèces non commercialisables et d'individus d'espèces commercialisables. Ces derniers sont rejetés soit du fait de leur taille résultant de l'inadéquation entre l'engin de pêche et la taille légale de débarquement, soit du fait de leur état, soit du fait d'un quota atteint (et donc fermé), soit du fait d'autres règlements concernant la composition spécifique des, soit pour ajuster les débarquements à la demande du marché. On la considère généralement comme un gaspillage des ressources en poisson, incompatible avec une gestion responsable des pêcheries.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	prise rejetée, les rejets
Hypéronyme	capture
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	~ reglementée, ~ discretionnée, ~ sélective
Contexte(s) (+ réf)	« L'importance des captures et des captures rejetées de certaines pêcheries de plaisance est indéniable, mais peu de pays en conservent des enregistrements adéquats. Dans une pêcherie pour la rogue (p. ex. hareng ou fausse limande du Pacifique) il peut y avoir un gaspillage considérable d'individus mâles, mais ceux-ci ne comptent pas comme capture rejetée du fait que le tri se situe essentiellement à terre. »
	source : Les rejets des pêcheries maritimes mondiales, FAO, Rome 2008
ÉQUIVALENT	odbačeni ulov
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Zakon o morskom ribarstvu
Remarque linguistique	Zakon o morskom moustvu
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Uzorkovanje mora biti obavljeno s ciljem kvartalne procjene
(+ réf)	dužinske distribucije vrsta u ulovu, te kvartalne procjene količine odbačenog ulova . Podaci se prikupljaju po metierima navedenim kao razina 6. u matrici definiranoj u Prilogu V. (1. do 5.) ovoga Pravilnika i za stokove navedene u Prilogu VIII. ovoga Pravilnika. Podaci o vrstama, dužini i abundanci ulova i odbačenog ulova temeljeni zasebno na očevidnicima i promatranjima na plovilu." source : <i>Pravilnik o sadržaju Plana prikupljanja podataka o morskom</i>
	ribarstvu i sadržaju godišnjih izvješća o stanju ribarstva (NN 120/2011)

TERME	chalut
Catégorie grammaticale	nom masculin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	remontée du ~, immersion du ~
Domaine	pêche
Sous-domaine	engins de pêche
Définition	Filet de pêche traîné sur le fond de la mer ou entre deux eaux par
	un chalutier.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	filet
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	~ de fond, ~ pélagique, ~ à perche
Contexte(s) (+ réf)	« La fermeture se fait au moyen d'une boucle autour du cul de
	chalut, fixée par une extrémité sur le chalut et par l'autre a un
	parachute largable capable de serrer la boucle jusqu'à fermeture ou
	étranglement de la poche du chalut . »
	source : Gerard Dechamps : Engins et techniques de pêche : Le Chalut,
	QUAE, 2003
ÉQUINAL ENTE	
ÉQUIVALENT	koća
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Pomorska enciklopedija, Leksikografski zavod Miroslav Krleža,
Decree and Proceedings	1985. sv 6
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"(1) Pridnena koća je mreža koja se povlači po morskom dnu ili
(+ réf)	neposredno iznad njega uz uporabu jednog ili dva plovila, a
	svojom konstrukcijom omogućava ulov pridnenih vrsta riba i
	drugih morskih organizama koje se nalaze na putu njezinog
	djelovanja. Sastoji se od krila, grla i vreće.
	(2) Radi razdvajanja ulova pridnena koća može imati najviše dvije
	sake. Donja saka, na dijelu koji se povlači po morskom dnu može
	imati košulju (zaštitni pokrov). "
	acourace a Domesticita a with all consists of the first o
	source : Pravilnik o ribolovnim alatima i opremi za gospodarski ribolov
	<i>na moru</i> , NN br. 6, 13.01.2006.

TERME	chalutier
Catégorie grammaticale	nom masculin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	pêche maritime
Définition	Bateau armé pour la pêche au chalut, filet en forme de poche traîné
	au fond de l'eau ou près de la surface par un ou deux navire(s).
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	navire de pêche
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	~ de petite pêche, ~ de pêche côtière, ~ hauturier, ~ industriel, ~- congélateur
Contexte(s) (+ réf)	« On se souvient également que sur un chalut il y a deux fanes et due l'effort sur chacune d'elle est égale a la moitie de la traction totale du chalutier . [] On suppose un chalutier de 6 m de large avec un moteur de 400 ch a 1300 tr/min et devant pêcher sur des fonds de 350 brasses. »
	source : FAO - document technique sur les pêches – Applications mécaniques : 3. L'hydraulique a bord des petit bateaux de pêche, 2009
ÉQUIVALENT	koćar
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Proleksis enciklopedija
Remarque linguistique	 aussi koćarica pour le navire koćar en croate désigne aussi une personne qui travaille sur un chalutier
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Ukupan broj povlastica isključivo za koćarski ribolov je 503, od čega je 470 bilo aktivno u 2009. godini. Oni se mogu podijeliti u tri kategorije u odnosu na duljinu: koćari do 12 m, od 12 do 18 m i preko 18 m. Područje rada malih koćara u principu se ne protežu dalje od 3 NM od obale, i uglavnom se nalaze u području od 1 do 3 NM od obale."
	source: Međuvladina konferencija o pristupanju Republike Hrvatske Europskoj uniji: Dodatak na Pregovaračko stajalište Republike Hrvatske za poglavlje 13 « Ribarstvo » (CONF-HR 25/08), Zagreb 2011.

TERME	conchyliculture
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	aquaculture
Définition	Elevage des coquillages, tels les huîtres et les palourdes.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	aquaculture, mariculture
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	ostréiculture, cérastoculture
Contexte(s) (+ réf)	« Les organisations de producteurs sont encore peu répandues dans
	le secteur de la conchyliculture . La conchyliculture est la
	principale activité des cultures marines en France en termes de
	production, de chiffres d'affaires et de nombre d'entreprises,
	devant la mytiliculture. »
	source : <i>La conchyliculture en Europe</i> , Institut français de recherche
	pour l'exploitation de la mer, mars 1993
	http://archimer.ifremer.fr/doc/1993/rapport-4176.pdf
ÉQUIVALENT	uzgoj školjkaša
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EuroVoc
Source de l'équivalent	http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
Remarque linguistique	intp://eurovoc.europu.eu/urupu/.q=11
Validation (O/N)	O
Contexte de l'équivalent	"Područje za uzgoj tzv. proizvodno područje - dio mora, ušće ili
(+ réf)	laguna s prirodnim naslagama školjaka, odnosno mjesto
(101)	namijenjeno za uzgoj školjkaša , određeno od nadležnog tijela;
	mora biti daleko od većih centara, ne smije biti u blizini
	kanalizacijskih ispusta, te treba paziti na smjer morskih struja da
	ne bi došlo do miješanja s onečišćenom vodom."
	ne of doors do imposunju s oncorsconom vodom.
	source: Katalenić, M.: Higijena i tehnologija prerade školjaka, časopis
	Meso Vol. VI (2004) br. 4
	` '

TERME	eaux territoriales
Catégorie grammaticale	nom féminin + adjectif
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	droit international
Sous-domaine	droit de la mer
Définition	Zone maritime adjacente aux côtes, sur laquelle l'État riverain
	exerce sa souveraineté.
Remarque linguistique	pluriel collectif
Synonyme(s)	mer territoriale
Hypéronyme	zone maritime
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Le fait que certains navires d'entre eux soient si etroits qu'ils impliquent obligatoirement le passage des navires qui les empruntent par les eaux territoriales de l'un des Etats riverains justifie leur examen apres celui de la mer territoriale. » source : Vincente, P. : <i>Droit de la mer</i> , Larcier, 2008
ÉQUIVALENT	toritoriialna mara
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Enciklopedijski rječnik međunarodnog prava mora
Remarque linguistique	Elicikiopedijski ijecilik ilieduliarodilog prava iliota
Validation (O/N)	O
Contexte de l'équivalent	
(+ réf)	" Teritorijalno more Republike Hrvatske je morski pojas širok 12 morskih milja, računajući od polazne crte u smjeru gospodarskog pojasa." source : <i>Pomorski zakonik</i> , NN 181/04, 76/07, 146/08, 61/11

TERME	effort de pêche
Catégorie grammaticale	nom + préposition + nom
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	limitation de l'~, gestion de l'~
Domaine	pêche
Sous-domaine	pêche maritime
Définition	Ensemble des moyens de capture mis en œuvre par un navire
	pendant une période donnée et dans une zone déterminée. La
	somme des moyens est fonction des caractéristiques du navire, de
	son activité et des engins de pêche utilisés.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	puissance de la flotte
Relation avec l'hypéronyme	aspect de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« La gestion de l'effort de pêche a commencé à être mise en place
	au milieu des années 90. C'est le cas pour les stocks faisant l'objet
	de plans pluriannuels et pour les pêcheries d'eau profonde, pour
	lesquelles les TAC et l'effort de pêche sont fixés tous les deux
	ans. »
	source : Fiche technique de l'UE : <i>L'effort de pêche</i>
	http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/cfp_factsheets/f
	ishing effort fr.pdf
ÉQUIVALENT	ribolovni napor
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Zakon o morskom ribarstvu
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Akcijskim planom je usklađen pristup proglašavanju zaštićenih
(+ réf)	ribolovnih zona (u kojima je ribolov ograničen ili zabranjen),
	uređeni su ribolovni napor kao osnovni instrument upravljanja
	ribarstvom, poboljšanje ribolovnih tehnika na način da se smanje
	negativni učinci po riblja naselja i morski eko-sustav, te
	međunarodna suradnja."
	D 116 D E 1
	source: Rudolf, D.: Europska unija i očuvanje ribljih bogatstava u
	Jadranu, Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu » God. 45 (2008),
	Broj 4 (90)

TERME	gestion durable des ressources
Catégorie grammaticale	nom + adjectif + prép. + nom
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	pêche maritime
Définition	Approche de gestion qui, se fondant sur l'application des principes du développement durable au monde de l'entreprise, préconise la mise en œuvre simultanée de principes sociaux, environnementaux et économiques, afin de les faire interagir et d'augmenter la rentabilité à long terme de l'entité.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	PCP
Relation avec l'hypéronyme	objectif de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« En Mauritanie, cette étude a servi de base à la préparation du document technique de la stratégie nationale de développement durable du secteur des pêches (2006-2008) qui a inscrit pour la première fois le principe de promouvoir la participation effective des communautés de pêche à la gestion durable des ressources halieutiques. » source : FAO - projet pilote « Aménagement participatif des pêches en zone côtière au Congo, au Gabon, en Guinée et en Mauritanie », 2008.
ÉQUIVALENT	održivo upravljanje resursima
Catégorie grammaticale	omanio apranjanje resursimu
Source de l'équivalent	Studija kriterija za definiranje i upravljanje ribarskom infrastrukturom sukladno pravnoj stečevini EU http://www.mps.hr/default.aspx?id=6254
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Upravo stoga su ispravnost i učinkovitost mjera regulacije ribolova i zaštite resursa izravno u ovisnosti o kvaliteti i vjerodostojnosti prikupljenih podataka, jer samo na osnovu podataka koji pokazuju realno stanje i trendove moguće je bazirati dugoročno održivo upravljanje resursima . " source: brošura <i>Hrvatsko morsko ribarstvo – stanje i perspektive na pragu EU-a</i> , Ministarstvo poljoprivrede RH, Uprava ribarstva, Zagreb, 2011.

TERME	maillage
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	engins de pêche
Définition	Taille des mailles d'un filet.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	maille
Relation avec l'hypéronyme	taille de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Les deux nappes extérieures sont de grand maillage tandis que la
	nappe centrale est d'un maillage plus petit, ciblant l'espèce et sa
	taille. »
	source : Guide de reconnaissance des engins et filets de peche utilises
	dans les Aires maritimes protégés de l'Afrique de l'ouest, FIBA 2009
ÉQUIVALENT	veličina oka mrežnog tega
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Pravilnik o ribolovnim alatima i opremi za gospodarski ribolov
Remarque linguistique	1 Tavrinik o Hooloviinii alaania i opienii za gospodarski Hoolov
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Veličina oka mrežnog tega vreće pridnene koće u unutrašnjem
(+ réf)	ribolovnom moru ne smije biti manja od 24 milimetara, a na
	košulji (zaštitnom pokrovu) ne smije biti manja od 48 milimetara,
	dok u vanjskom ribolovnom moru veličina oka vreće ne smije biti
	manja od 20 milimetara, a na košulji (zaštitnom pokrovu) ne smije
	biti manja od 40 mm.
	(4) Iznimno od stavka 3. ovoga članka, veličina oka mrežnog
	tega vreće pridnene koće namijenjene za izlov glavonožaca, ne
	smije biti manja od 14 milimetara."
	source : Pravilnik o ribolovnim alatima i opremi za gospodarski ribolov
	<i>na moru</i> , NN br. 6, 13.01.2006.

TERME	maquereau
Catégorie grammaticale	nom masculin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	zoologie
Sous-domaine	ichtyologie
Définition	Poisson (scombridé) des mers tempérées, au dos bleu-vert marqué
	de stries, vivant en bancs nombreux et faisant l'objet d'une pêche
	importante.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	~ bleu, ~ commun
Hypéronyme	les scombridés
Relation avec l'hypéronyme	sous-espèce
Hyponyme(s)	~ atlantique
Contexte(s) (+ réf)	« Le maquereau vulgaire fréquente, comme nous l'avons déjà dit,
	la Méditerranée aussi bien que l'Océan. »
	« Or, la pêche du maquereau commence dans la Méditerranée en
	même plus tôt que dans la Manche, et on assure qu'elle n'est
	abondante aux Orcades qu'a une époque beaucoup plus avancée de
	la saison. »
	source : Milne Edwards, H. Eléments de zoologie, ou leçons sur
	l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux,
	H.Dumont, 1957.
,	
ÉQUIVALENT	skuša
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Ribe Hrvatske – sve o slatkovodnim i morskim ribama Hrvatske
	http://www.ribe-hrvatske.com/index.php
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Skuša (Scomber scombrus) na vretenastu tijelu ima dvije
(+ réf)	udaljene leđne peraje, a na dorzalnoj i ventralnoj strani repnoga
	stabla po pet malih peraja. Naraste do 55 cm i 1,8,kg. [] Zbog
	razlika u temperaturi mora, skuša se mrijesti u različito doba, u
	Sjevernom moru u proljeće i početkom ljeta, a u Jadranu potkraj
	jeseni i početkom zime.Odlaže pelagičnu ikru. "
	source: Treer, T. Safner R. Aničić, I., Lovrinov, M.: Ribarstvo,
	Nakladni zavod Globus, Zagreb, 1995.

TERME	pêche maritime
Catégorie grammaticale	nom féminin + adjectif
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	économie
Sous-domaine	pêche
Définition	Le secteur de la capture des animaux et la récolte des végétaux
	marins, en mer et dans la partie des fleuves, rivières, étangs et
	canaux où les eaux sont salées et de réglementation de ces
	activités.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	secteur économique
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	~ hauturiere, ~ cotiere, ~ lagonaire
Contexte(s) (+ réf)	« La pêche maritime française se caractérise par la diversité de
	ses flottilles, de ses captures et de ses techniques. »
	source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foret,
	République française http://agriculture.gouv.fr/peche-maritime
	http://agriculture.gouv.m/peche-maritime
ÉQUIVALENT	morsko ribarstvo
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Proleksis enciklopedija
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Mjere regulacije ribolova služe za usklađivanje razine
(+ réf)	iskorištavanja i ribolovnog napora sa stanjem obnovljivih resursa,
	a propisane su različitim nacionalnim zakonskim i podzakonskim
	aktima vezanim za morsko ribarstvo , te međunarodne obveze."
	source : brošura Hrvatsko morsko ribarstvo – stanje i perspektive na
	pragu EU-a, Ministarstvo poljoprivrede RH, Uprava ribarstva, Zagreb,
	2011.

TERME	période de fermeture
Catégorie grammaticale	nom + préposition + nom
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	pêche maritime
Définition	La période où la pêche des certains espèces ou tous les espèces
	dans une pêcherie est interdit.
Remarque linguistique	le même terme désigne le période de fermeture de la chasse
Synonyme(s)	saison de fermeture
Hypéronyme	période de pêche
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Pendant la période de fermeture de la pêche du sandre, les pêcheurs professionnels ont l'interdiction d'utiliser l'araignée, le tramail et tous les autres filets maillants, à l'exception de l'araignée à maille de 10 mm de côté et de l'araignée à maille supérieure à 135 mm de côté, dans les eaux de la deuxième catégorie. »
	source : Direction départementale des territoires de Saone-et-Loire : Périodes d'ouverture de la pêche en 2012
ÉQUIVALENT	lovostaj
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Proleksis enciklopedija
Remarque linguistique	le même terme désigne le période de fermeture de la chasse
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Zabranjeno je zadržavanje na plovilu nakon sortiranja, prekrcavanje, iskrcavanje, prevoženje, skladištenje, izlaganje, stavljanje na tržište i prodaja riba i drugih morskih organizama u lovostaju .
	Iznimno od odredbe stavka 3. ovoga članka, na tržište se može stavljati riba i drugi morski organizmi iz gospodarskog ribolova i u vrijeme njihova lovostaja ukoliko su oni ulovljeni prije početka lovostaja , a što se dokazuje izjavom o skladištenju ribe, očevidnikom o gospodarskom ribolovu na moru (u daljnjem tekstu: očevidnik) ili izvješćem o ulovu (u daljnjem tekstu: izvješće). "
	source: Zakon o morskom ribarstvu NN 56/10, 127/10, 55/11

TERME	pisciculture
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	élevage
Définition	Production des poissons par l'élevage.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	aquaculture
Relation avec l'hypéronyme	type
Hyponyme(s)	pisciculture marine, pisciculture d'eau douce
Contexte(s) (+ réf)	« Combinée à l'agriculture, a l'élevage et aux techniques
	d'irrigation, la pisciculture conduit à une meilleur utilisation des
	ressources locales et, en fin de compte, a une augmentation de la
	production de la production et des bénéfices. Cette pratique
	appelée pisciculture intégrée est traitée en détail dans l'Agrodok
	21. »
	source : Agrodok 15, La pisciculture en eau douce a petite echelle
	Assiah van Eer, Ton van Schie, Aldin Hilgrands, Fondation Agromisa,
	Wageningen, 2004
ÉQUIVALENT	uzgoj ribe
Catégorie grammaticale	- C
Source de l'équivalent	nom commun EuroVoc
Source de l'équivalent	http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
Damanana linguistiqua	nup.//eurovoc.europa.eu/urupai/ :q=11
Remarque linguistique Validation (O/N)	O
` ,	
Contexte de l'équivalent	"Dok je statistika uzgoja ribe i školjkaša pouzdana, jednako tako i ulov sitne i krupne plave ribe, statistika ulova pridnenih
(+ réf)	vrsta krajnje je insuficijentna. [] Važnost slatkovodnog ribarstva,
	odnosno uzgoja ribe za Republiku Hrvatsku je ne samo zbog
	njegove osnovne djelatnosti (proizvodnje zdrave, kvalitetne i
	jeftine hrane) nego i radi njegove ekološke vrijednosti te važnosti
	za gospodarstvo Republike Hrvatske."
	Za gospodarstvo republike ili vaiske.
	source : Studija izvodivosti izgradnje i adaptacije dijela ribarske
	infrastrukture sukladno pravnoj stečevini EU, Zagreb, studeni 2006.
	http://www.mps.hr/UserDocsImages/strategije/Studija_izvodivosti_cijela.pdf

TERME	poisson fumé
Catégorie grammaticale	nom masculin + adjectif
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	transformation du ~, emballage du ~
Domaine	pêche
Sous-domaine	transformation
Définition	Poisson préparé à partir de poisson frais ou congelé appartenant à des espèces appropriées et traité avec de la fumée produite par la combustion sans flamme de bois à une température qui ne provoque pas de coagulation visible de la chair. Le poisson peut être salé ou non avant le fumage.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	produit de pêche
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« L'« emballage » de poisson fumé ou de poisson aromatisé à la fumée est le procédé qui consiste à placer le poisson fumé ou le poisson aromatisé à la fumée dans un conditionnement, à l'air ou dans une atmosphère réduite en oxygène, y compris sous vide ou dans une atmosphère modifiée. » source : FAO : Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/a1553f/a1553f00.pdf
ÉQUIVALENT	dimlione vike
Catégorie grammaticale	dimljena riba nom commune
Source de l'équivalent	Ribarstvo i prerada ribe
Source de l'équivalent	HGK, Sektor za poljoprivredu, prehrambenu industriju i šumarstvo, juin 2012 http://www2.hgk.hr/en/depts/agriculture/Ribarstvo_2010.pdf
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Ribe, sušene, soljene ili u salamuri; dimljene ribe , čak i kuhane prije ili u tijeku procesa dimljenja; riblje brašno, krupica i pelete od ribe, uporabljivi za ljudsku prehranu."
	source : Zakon o strukturnoj potpori i uređenju tržišta u ribarstvu, NN 153/09, 127/10, 50/12

TERME	première vente
Catégorie grammaticale	nombre ordinal + nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	inigae standard
Collocation(s)	le prix à la ~, mettre un produit en ~
Domaine Domaine	commerce
Sous-domaine	commerce des produits de pêche
Définition	Première mise des produits en marché.
Remarque linguistique	r
Synonyme(s)	
Hypéronyme	vente
Relation avec l'hypéronyme	étape de
Hyponyme(s)	•
Contexte(s) (+ réf)	« Les opérations de première vente réalisées en cas d'absence de classification par catégorie de fraîcheur et/ou de calibrage, ou de classification insuffisante, conformément au règlement (CE) n° 2406/96 du Conseil du 26 novembre 1996 fixant des normes communes de commercialisation pour certains produits de la pêche, sont soumises à un taux majoré fixé dans la limite du plafond de 150 % des niveaux forfaitaires définis en euros par décision du Conseil de l'Union européenne. » source : <i>TCA - Redevance sanitaire de première mise sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture</i> http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/188-PGP.html?identifiant=BOI-TCA-PPA-20120912
ÉQUIVALENT	prva prodaja
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Zakon o morskom ribarstvu
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Prva prodaja je prvo stavljanje riba i drugih morskih organizama ili njihovih proizvoda na tržište od strane ovlaštenika povlastice za gospodarski ribolov na moru nakon njihova iskrcaja, Odgovorne osobe na mjestima prve prodaje dužne su dostavljati Ministarstvu podatke o prvoj prodaji po vrsti, količini i cijeni ribe i drugih morskih organizama na obrascu prodajnog lista u elektroničkom obliku."
	Source: Zakon o morskom ribarsivu, NN 30/10, 12//10, 33/11

TERME	surpêche
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	
Domaine	pêche
Sous-domaine	secteur de capture
Définition	Exploitation d'une pêcherie au-delà de son rendement optimal.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	pêche excessive
Hypéronyme	capture
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« Bien que des programmes de reconstitution des stocks éliminent progressivement la surpêche , de nombreux stocks restent surexploites ou font l'objet d'une surpêche . La norme nationale dispose que les mesures de conservation et de gestion doivent prévenir la surpêche tout en permettant au secteur américain de la pêche d'atteindre et de pérenniser un rendement optimal dans chaque pêcherie. » source : Les mécanismes du marche au service de la pêche, OECD, 2007
ÉQUIVALENT	prelov
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	EuroVoc
Source de l'équivalent	http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
Remarque linguistique	nttp://eurovoc.europa.eu/urupar/.q=n
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	"Usavršavanje ribolovnih sredstava i ribarskih brodova i
(+ réf)	povećanje ribarskih flota namijenjenih dalekomorskom ribarenju, imali su za posljedicu prelov izvjesnih ribljih vrsta u dijelovima otvorenog mora, koji su u blizini obale drugih država."
	source : Vladimir-Đuro Degan : <i>Međunarodno pravo mora</i> , Informator, 1989

TERME	traçabilité
Catégorie grammaticale	nom féminin
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	Tungue sundura
Collocation(s)	
Domaine Domaine	alimentation
Sous-domaine	contrôle de la qualité des produits alimentaires
Définition	Capacité de trouver, pour un objet donné, la trace de chacune des
Definition	étapes de sa conception, de sa fabrication et de sa distribution ainsi
	que la provenance de ses composants. Très souvent elle concerne
	les produits alimentaires.
Remarque linguistique	les produits difficilitates.
Synonyme(s)	
Hypéronyme	sécurité alimentaire
Relation avec l'hypéronyme	instrument de
Hyponyme(s)	instrument de
Contexte(s) (+ réf)	« Les entreprises s'appuient sur trois dispositifs : les outils de la
Contexte(s) (11ci)	traçabilité, le normes d'hygiène et la notion d'HACCP. Les
	grandes lignes de ce texte fondateur de la législation alimentaire
	européenne sont les suivants : [] la traçabilité à toutes les
	étapes : les informations doivent être mises à disposition des
	autorités à leur demande, l'objectif étant de pouvoir procéder à des
	retraits et rappels en cas de crise. »
	retraits of tappers on cas de orise.
	source: Alimentation et processus technologiques, Educagri Editions,
	2007
	http://books.google.hr/books?id=njoDOtCz8IkC&dq=tracabilite+UE&hl
	<u>=hr&source=gbs_navlinks_s</u>
ÉQUIVALENT	sljedivost
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Zakon o morskom ribarstvu
Remarque linguistique	
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent	« Da bi spomenuti sustavi sljedivosti bili učinkoviti, a u cilju
(+ réf)	osiguranja zdravstveno ispravne hrane i zaštite zdravlja ljudi, SPH
	moraju osigurati učinkovit sustav razmjene podataka bitnih za
	uspostavu sljedivosti prema drugom SPH u lancu, kako bi
	sljedivost bila moguća kroz čitav lanac. »
	source: Ministarstvo poljoprivrede, ribarstva i ruralnog razvoja,
	Uprava za sigurnost i kakvoću hrane : Vodič – sljedivost,
	povlačenje i opoziv hrane, Zagreb, svibanj 2011

TERME	zone économique exclusive
Catégorie grammaticale	nom + adj. + adj.
Statut (usage)	langue standard
Variante orthographique	
Collocation(s)	proclamation de la ~, élargissement de la ~
Domaine	droit
Sous-domaine	droit international de la mer
Définition	Une zone économique exclusive est un espace maritime sur lequel un Etat exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Elle s'étend à jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) de ses côtes au maximum. Son fondement juridique est dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (ou Convention dite de Montego Bay), signée le 10 décembre 1982.
Remarque linguistique	
Synonyme(s)	
Hypéronyme	zone maritime
Relation avec l'hypéronyme	type de
Hyponyme(s)	
Contexte(s) (+ réf)	« La zone économique exclusive est sans doute l'aspect qui marque le plus profondément le nouveau droit de la mer qui est en train de se dégager de la pratique des Etats née de la crise des Conventions de Genève de 1958 ainsi que des efforts en vue d'une nouvelle codification qui se poursuivent à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. » « La pêche étant un des aspects centraux de la discussion sur la zone économique exclusive, on voit tout l'intérêt de l'examen de l'attitude de la C.E.E. et de ses membres face à cette nouvelle institution du droit international de la mer. » source : Treves, T. La Communauté européenne et la zone économique exclusive, Annuaire français de droit international, 1976, 22, p. 654 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1976_num_22_1_2007
ÉQUIVALENT	isključivi gospodarski pojas
Catégorie grammaticale	nom commun
Source de l'équivalent	Enciklopedijski rječnik međunarodnog prava mora
Remarque linguistique	Energiopeurjour rjeenik medunarodnog prava mora
Validation (O/N)	0
Contexte de l'équivalent (+ réf)	"Isključivi gospodarski pojas ne smije se prostirati više od 200 morskih milja od polaznih crta od kojih se mjeri širina teritorijalnog mora. [] Jer odgovorni organi obalne države trebaju znati koja su to prava i mogućnosti koje obalna država ima, ali samo ako je proglasila isključivi gospodarski pojas." source: Ibler, V.: Međunarodno pravo mora i Hrvatska, Barbat, 2001.

2.7. Analyse de la traduction

Au cours de la traduction de brochure, nous étions confrontés à des problèmes concernant la traduction de certains termes. Dans la plupart des cas, il s'agissait de trouver un bon équivalent croate. Dans les paragraphes suivants nous allons présenter les problèmes et expliquer les difficultés posés.

Les termes *pêche* et *pêcheur* étaient un premier obstacle. Dans le domaine traité, le terme *pêche* en français englobe deux sens de ce mot: la pêche au sens de la branche économique, mais aussi « action de prendre les poissons ». ⁵⁶

```
« La politique commune de la pêche a été officiellement instaurée en 1983 ... »
```

« ... la flotte européenne pratique la pêche en dehors des eaux européennes ... »

Toutefois, la langue croate connaît deux termes qui correspondent à cet équivalent français : *ribarstvo* et *ribolov*. Nous avons donc traduit la première phrase par :

```
« ... Zajednička ribarska politika službeno je usvojena 1983. g. ... »
```

où nous avons employé l'adjectif *ribarska* parce que dans ce cas le terme *pêche* désigne la pêche comme l'activité économique.

Par contre, dans le deuxième cas, nous avons traduit le terme pêche par *ribolov* :

```
«.... europska flota obavlja ribolov izvan europskih voda ... »
```

Ici, le terme *pêche* signifie l'action de prendre les poissons, ce qui correspond au terme croate *riboloy*.

Puisque ces termes se répètent plusieurs fois dans notre texte, il a fallu être très attentif en traduisant pour ne pas confondre leur sens.

 $\underline{http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?53;s=534811500;}\\$

⁵⁶ Dictionnaire de l'Académie française, consulté sur :

Selon Le Dictionnaire de l'Académie française, la définition du terme pêcheur est suivante :

 Celui qui fait son métier de la pêche, ou qui a le goût et l'habitude de la pêche.

Traitant le domaine de la pêche, nous avons consulté *Zakon o morskom ribarstvu Republike Hrvatske*⁵⁷ qui nous offre deux définitions:

- "ribar je fizička osoba koja sudjeluje u obavljanju gospodarskog ribolova, bez obzira na to je li riječ o zaposleniku ili vlasniku obrta ukoliko isti sudjeluje u ribolovu"
- "ribolovac je osoba koja obavlja športski ili rekreacijski ribolov u ribolovnom moru Republike Hrvatske"

Encore une fois, nous trouvons deux termes en croate pour un seul équivalent français. On peut constater que le terme croate *ribar* correspond à :

« Personne qui fait son métier de la pêche »

et le terme ribolovac correspond à :

« Personne qui a le goût et l'habitude de la pêche »

La politique commune de la pêche au sein de l'Union Européenne étant notre domaine traité, nous avons utilisé le terme *ribar* exclusivement, mais nous trouvons très important de clarifier ces différences.

En traduisant les espèces de poissons le plus capturées dans l'UE, ainsi qu'en formant le glossaire bilingue avec quelques autres espèces rencontrées au cours de la recherche documentaire, nous étions confrontés à des problèmes de traduction. Le dictionnaire françaiscroate et les documents analysés portant sur le domaine traité ne donnent qu'un nombre de noms vernaculaires pour chaque espèce. En cette raison, nous avons décidé d'utiliser le nom latin de l'espèce comme le moyen de traduction. En premier lieu, sur le site de l'UE nous avons trouvé le nom latin de l'espèce (par exemple : le cabillaud – nom latin: *Gadus morhua*) et ensuite nous l'avons comparé avec le nom latin en site *Ribe Hrvatske* (*Gadus morhua* – bakalar).

_

⁵⁷ Zakon o morskom ribarstvu; NN 56/10, 127/10, 55/11

Quand on parle de la flotte de pêche européenne, le terme *navire est* très souvent utilisé. Pour ce terme, dans les contextes similaires, nous avons rencontré les différents équivalents croates : *(ribarski) brodovi, (ribarska) plovila ...* En français, selon le Dictionnaire de l'Academie française⁵⁸, le navire est

« Bâtiment destiné à la navigation sur mer (ne s'emploie guère à propos de bâtiments de faible tonnage). »

On a choisi de le traduire par *plovilo*, parce que selon *Pomorski zakon Republike Hrvatske*⁵⁹, *plovilo* englobe tout les types des constructions flottant, et terme *brod* est

"Ribarski brod jest brod s mehaničkim porivom namijenjen i opremljen za ulov ribe i drugih živih bića iz mora ili na morskom dnu, čija je duljina veća od 12 metara, a bruto tonaža veća od 15 tona."

Le terme croate *brod* donc réunit les navires plus de 12 metres, et puisque la flotte européenne consiste en navires de longueur inférieure à 12 m aussi, nous avons décidé d'employer ce terme qui a un sens plus général.

Certains termes du domaine n'existent pas dans les dictionnaires croates. Par exemple, on ne pouvait pas trouver le terme *sljedivost* (*traçabilité* en français). Ce terme est plus ou moins récent, et il est introduit par la loi des produits alimentaires croate⁶⁰. Pourtant, le terme est souvent utilisé dans les documents portant sur le domaine, et après avoir consulté des experts, nous avons décidé de l'employer dans notre traduction.⁶¹

Avant d'utiliser un terme dans la traduction, il fallait le chercher dans plusieurs sources pour verifier son sens. Par exemple, pour le terme français *capture rejetée*, EuroVoc nous a proposé l'équivalent croate *riblji otpad*, ce qui ne nous semblait pas correct. En effet, *riblji otpad* en croate sont les sous-produits de la transformation des poissons ou toutes les parties qui sont rejetées au cours de la transformation des poissons et crustacés. Par contre, *odbačeni ulov* est notre terme cherché qui correspond à la définition du terme *capture rejetée*,

 $^{58\;}consult\'e\;sur: \underline{http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?22;s=534811500;}$

 $^{59\ \}underline{\text{http://www.zakon.hr/z/310/Pomorski-zakonik, NN }181/04,76/07,146/08,61/11}$

⁶⁰ Zakon o hrani, NN 46/07, 84/08, 55/11

⁶¹ Mme Jasna Bošnir, chargée au département d'alimentation de l'Institut de la santé publique Andrija Štampar, nous a confirmé l'utilisation du terme sljedivost dans les pratiques du contrôle des produits alimentaires

citée dans la fiche terminologique du terme concerné. Par ailleurs, les auteurs quelque fois utilisent différents termes désignant la même notion. Par exemple, nous avons trouvé les termes *prilov* et *usputni ulov* pour l'équivalent français *capture accessoire*. Dans ce cas, le choix du terme dépend du type du document, parce que le terme *usputni ulov* est plus compréhensible pour un lecteur non-spécialisé.

Pour bien traduire le texte et trouver les équivalents croates, il a fallu bien étudier le domaine et le corpus, ainsi que les documents additionnels, et aussi faire attention au contexte, ce qui était essentiel dans les cas de certains termes.

5. Conclusion

Ce mémoire de master présente un travail terminologique portant sur le domaine de la Politique de la pêche de l'Union européenne. Premièrement, nous avons présenté la terminologie et ses termes pertinents, et la méthodologie du travail dont nous nous sommes servis pour élaborer la partie pratique de notre mémoire. Ensuite, nous avons présenté le domaine traité, c'est-à-dire la pêche de l'Union européenne, mais nous avons également présenté ce secteur en Croatie et les relations entre la Croatie et l'UE. Il nous semblait important de lier le domaine du mémoire avec la Croatie parce qu'elle fera partie de la politique communautaire dans un avenir très proche.

Finalement, nous avons donné la traduction du texte qui décrit le fonctionnement de la politique de la pêche et nous avons élaboré un glossaire bilingue de termes les plus importants du domaine à partir de notre corpus et analysé les termes choisis en forme des fiches terminologiques. Notre arborescence est une présentation graphique des termes pertinents. Nous avons essayé de présenter tous les aspects de la Politique, mais il faut mentionner que l'ensemble des termes qui constitue le glossaire et l'arborescence élaborés dans ce travail ne peut être considéré comme définitif et peut être modifié.

Nous avons rencontré quelques difficultés en cherchant des équivalents des termes en croate. C'est parce que le domaine de pêche est en évolution constante et les termes nouveaux naissent conjointement aux innovations techniques. Comme il faut être très précis quand il s'agit des termes d'un domaine spécialisé, nous avons dû trouver des termes correspondants déjà existants et acceptés dans notre langue et cela n'a pas toujours été très facile.

L'internet est un outil très pratique aujourd'hui qui nous permet de trouver rapidement des informations sur presque tous les sujets et nous nous sommes servis en rédigeant notre mémoire. Cependant, il fallait être très attentif en choisissant les sources électroniques, parce qu'il existe beaucoup de sites qui ne sont pas rédigés par un spécialiste. Dans la plupart des cas, l'utilisation des livres disponibles en ligne a facilité un notre travail. Aussi, nous avons utilisé un grand nombre de dictionnaires en ligne, français, croates ou multilingues. Pour choisir les termes pertinents du domaine et trouver leurs équivalents croates, il a fallu d'abord bien étudier et comprendre le domaine qui était, il faut le mentionner, loin d'être connu de notre part. Pourtant, après une recherche détaillée des encyclopédies maritimes, des fiches

techniques et la législation maritime, nous nous sommes familiarisés avec le fonctionnement du secteur de la pêche.

Pour conclure, nous pouvons constater que la terminologie de la politique de la pêche de l'Union europeenne ne consiste pas seulement en termes portant sur les activités de la pêche, mais aussi en termes de la politique en général, ainsi qu'en termes du domaine du droit. Encore aujourd'hui les nombreuses lacunes sont présentes dans la terminologie croate portant sur les differents politiques communautaires, mais nous ésperons que l'adhésion croate à l'Union europeenne emportera un nombre de manuels et nouveaux dictionnaires qui faciliteront les traductions dans l'avenir.

6. Bibliographie

- Anić, V. (2004). Hrvatski enciklopedijski rječnik. Zagreb: Novi Liber
- Auger, P., Rousseau, L.-J. (1987). *Méthodologie de la recherche terminologique*. Québec: Office de la langue française
 - <a href="http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/recherche_terminologie/recherche_terminologie/terminologie/recherche_terminologie/terminologie/recherche_terminologie/re
- Béjoint, H. (1993). « La définition en terminographie » dans *Aspects du vocabulaire*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, p. 19-25
- Blanchon, É (1997). « Point de vue sur la définition » dans Meta: journal des traducteurs, vol. 42, n°1, p. 168-173
 - o http://www.erudit.org/revue/meta/1997/v42/n1/002090ar.pdf
- Bratanić, M., Tafra, B. (2002). Englesko-hrvatski i hrvatsko-engleski Glosar Sporazuma o stabilizaciji i pridruživanju između Republike Hrvatske i Europskih zajednica i njihovih država članica, Vlada Republike Hrvatske i Ministarstvo za europske integracije, Zagreb
- Cetinić P., Soldo A. (2010). *Ribarski brod i luka (tehnologija iskorištavanja);* Književni krug, Split
- Cetinić, P.; Swiniarski, J. (1985). Alati i tehnika ribolova, Logos, Split,.
- Compte-rendu de la Conférence Thématique, Bruxelles, (12–13 décembre 2005). Aquaculture Biologique dans l'Union Européenne : Situation actuelle et perspectives d'Avenir
- Četverojezični rječnik Europske Unije (2003). HIDRA, Zagreb
- Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (2009). Organisation mondiale de la santé, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome
- Degan, V. (1989). *Međunarodno pravo mora*, Informator.
- Dayre, J., Deanović, M., Maixner, R. (1996). *Hrvatsko-francuski rječnik*, Naklada Nediljko Dominović, Zagreb
- Depecker, L. (2005). « Contribution de la terminologie à la linguistique » dans *Langages*, v.39, n° 15,
 - http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_970
- Depecker, L.: Terminologie
 - o http://www.universalis.fr/encyclopedie/terminologie/

- Depecker, L. (1999). Entre signe et concept : Éléments de terminologie générale. Paris: Presses Sorbonne nouvelle
- Dujmišić, A. (2000). Hrvatsko ribarstvo ispod površine; Rabus Media, Zagreb
- EU Fiche technique : Accords de partenariat dans le domaine de la pêche
 - http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/cfp_factsheets/fisheries_partnership_agreements_fr.pdf
- EU Fiche technique : *Effort de pêche*
 - http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/cfp_factsheets/fishing_ef
 fort_fr.pdf
- FAO: Aménagement des pêcheries: Conservation et gestion des requins, Rome, 2001
- FAO: Aménagement participatif des pêches en zone côtière au Congo, au Gabon, en Guinée et en Mauritanie, Rome, 2008.
- FAO : Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche
 - o ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/a1553f/a1553f00.pdf
- FAO: Kodeks odgovornog ribarstva, hrvatski prijevod, Adriamed, (2000)
 - o ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/a1553f/a1553f00.pdf
- FAO: Les rejets des pêcheries maritimes mondiales, Rome 2008
- FAO: Applications mécaniques : 3. L'hydraulique à bord des petits bateaux de pêche, 2009
- Gačić, M. (2010). Englesko-hrvatski rječnik prava i međunarodnih poslovnih odnosa, Školska knjiga, Zagreb
- Dechamps G. (2003): Engins et techniques de pêche: Le Chalut, QUAE
- Gouadec, D. (1990). Terminologie Constitution des données, AFNOR, Paris
- Gouadec, D.; Toudic, D. (2002): *Traduction, terminologie, rédaction*; Maison du dictionnaire, Paris
- Guide de reconnaissance des engins et filets de peche utilisés dans les Aires maritimes protégés de l'Afrique de l'ouest, FIBA, 2009
- Hrvatsko morsko ribarstvo stanje i perspektive na pragu EU-a, Ministarstvo poljoprivrede RH, Uprava ribarstva, Zagreb, (2012)
- Ibler, V. (2001). *Međunarodno pravo mora i Hrvatska*, Barbat.
- Katalenić, M. (2004). « Higijena i tehnologija prerade školjaka », časopis *Meso*, Vol. VI br. 4

- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (1993). La conchyliculture en Europe
 - o http://archimer.ifremer.fr/doc/1993/rapport-4176.pdf
- La pêche en Croatie, étude, (2009), Parlament européen,
 - http://www.europarl.europa.eu/committees/sl/pech/studiesdownload.html?languag
 eDocument=FR&file=24411
- Le Nouveau Petit Robert, (2007) Dictionnaires Le Robert, Paris
- Les engins et les metiers de la peche française
 - o http://www.comite-peches.fr/site/maj/_files/upload/pv_ccr/Engins_Peche.pdf
- Les mesures prises par l'UE ont-elles contribué à l'adaptation de la capacité des flottes de pêche aux possibilités de pêche existantes?, (2011) Cour des comptes européenne; Rapport spécial no 12
 - o http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/10952743.PDF
- Les relations internationales en matière de pêche
 - o http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_4.4.7.pdf
- Les mécanismes du marché au service de la pêche, OECD, 2007
- L'Homme, M.-C. (2004). *La terminologie : Principes et techniques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal
- Međuvladina konferencija o pristupanju Republike Hrvatske Europskoj uniji: Dodatak na Pregovaračko stajalište Republike Hrvatske za poglavlje 13 « Ribarstvo » (CONF-HR 25/08), Zagreb 2011.
- Milošević Pujo, B.; Bitunjac, I. (2011). *Ribarska flota republike hrvatske na pragu ulaska u Europsku uniju*; "Naše more" 58, (3-4)
- Milne Edwards, H. (1957). Eléments de zoologie, ou leçons sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux, H.Dumont
- Ministarstvo poljoprivrede, ribarstva i ruralnog razvoja, Uprava za sigurnost i kakvoću hrane: *Vodič sljedivost, povlačenje i opoziv hrane*, Zagreb, svibanj 2011.
- Morske tehnologije procesi izravno povezani s razumnim iskorištavanjem prirodnih resursa mora i podmorja
 - o http://www.pfri.uniri.hr/~zec/MT%20v10.pdf
- N. Fijan: Stanje akvakulture u svijetu i u Europi, Ribarstvo, 60, 2002, (2), 59—75
- Opis ribolovnih resursa i preporuke za održivi pridneni ribolov u otvorenom srednjem Jadranu, (2009), Institut za oceanografiju i ribarstvo, Zagreb

- http://www.undp.hr/upload/file/227/113904/FILENAME/46_07c_Odrzivi_pridne
 ni_ribolov_u_otvorenom_srednjem_Jadranu_S_.pdf
- Pavel, S. Le Pavel : Didacticiel de terminologie, Ottawa : Bureau de la traduction
 - o http://www.termium.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html
- Pavel, S., *Précis de terminologie*. Ottawa: Bureau de la traduction, 2001
 - o http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=705
- *Pêche et aquaculture en Europe*, publication de la Commission européenne et Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, n° 56, juin 2012.
- Pomorska enciklopedija, Leksikografski zavod Miroslav Krleža, 1985.
- Popescu, M., Gestion du corpus dans la recherche terminologique, Universitatea Transilvania, Braşov
 - http://www.upm.ro/facultati_departamente/stiinte_litere/conferinte/situl_integrare
 _europeana/Lucrari3/franceza/Mihaela%20Popescu.pdf
- *Pravilnik o ribolovnim alatima i opremi za gospodarski ribolov na moru*, Ministarstvo poljoprivrede, šumarstva i vodnoga gospodarstva, NN br. 6, 13.01.2006.
- Pravilnik o sadržaju Plana prikupljanja podataka o morskom ribarstvu i sadržaju godišnjih izvješća o stanju ribarstva (NN 120/2011)
- Pravilnik o tržišnim standardima određenih proizvoda ribarstva, Ministarstvo poljoprivrede, ribarstva i ruralnog razvoja, NN 37/10, 26.3.2010.
- Putanec, V. (2003). *Dictionnaire Français-Croate*, Školska knjiga, Zagreb
- Rey et Rey-Debove: Nouveau Petit Robert, 2007
- Rudolf, D. (2012). *Enciklopedijski rječnik međunarodnog prava mora*, Matica Hrvatska, Zagreb
- Rudolf, D. (2008). *Europska unija i očuvanje ribljih bogatstava u Jadranu*, Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu, 45 br. 4 (90).
- Rudolf, D.(2005). : Odnosi Hrvatske i Europske unije u području ribolova, ADRIAS, svezak 12
- Studija izvodivosti izgradnje i adaptacije dijela ribarske infrastrukture sukladno pravnoj stečevini EU, Agronomski fakultet u Zagrebu, 2006
 - o http://www.mps.hr/UserDocsImages/strategije/Studija_izvodivosti_cijela.pdf
- TCA Redevance sanitaire de première mise sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture
 - http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/188-PGP.html?identifiant=BOI-TCA-PPA-20120912

- Treves, Tulio (1976). *La Communauté européenne et la zone économique exclusive*, dans Annuaire français du droit international, vol. 22, n°22, p. 653-677.
 - http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1976_num_22_1_2007
- Treer, T. Safner R. Aničić, I., Lovrinov, M.(1995): *Ribarstvo*, Nakladni zavod Globus, Zagreb
- Turkalj, K. (2003). « Reforma zajedničke ribarske politike Europske zajednice s naglaskom na problematiku širenja jurisdikcije na moru »; *Zbornik Pravnoga fakulteta u Zagrebu, br. 53 (3-4)*, p. 875-913.
- Vela, S. (2011). Struktura prilova u koćarskim lovinama na području kanala srednjega Jadrana, Sveučilišni studijski centar za studije mora, Split
- Vidaković Mukić, M. (2006). Opći pravni rječnik, Narodne novine, Zagreb
- Vincente, P. (2008). Droit de la mer, Larcier,
- Zafio, N. Massiva (1985). L'arbre de domaine en terminologie, dans Meta : journal des traducteurs, vol. 30, n°2, p. 161-168.
 - o http://id.erudit.org/iderudit/004635ar
- Zakon o hrani, NN 46/07, 84/08, 55/11
- Zakon o morskom ribarstvu, NN 56/10, 127/10, 55/11.
- Zakon o strukturnoj potpori i uređenju tržišta u ribarstvu, NN 153/09, 127/10, 50/11

Sites internet

- Dictionnaire Larousse en ligne
 - o http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue
- Dictionnaire de l'Académie Française
 - http://atilf.atilf.fr/Dendien/scripts/generic/showps.exe?p=main.txt;host=interface_
 academie9.txt
- Les différents types de pêche
 - o http://www.bateauxdepeche.net/typespech.htm
- Encyclopædia Universalis en ligne
 - o http://www.universalis.fr/encyclopedie/
- Encyclopédie Larousse en ligne
 - o http://www.larousse.fr/encyclopedie/

- EnterEurope Ribarstvo i pomorska pitanja
 - o http://www.entereurope.hr/page.aspx?PageID=99
- EuroVoc, Thésaurus multilingue de l'Union européenne
 - o http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr
- Grand dictionnaire terminologique
 - o http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/
- Hrvatski jezični portal
 - o http://hjp.srce.hr/index.php?show=search
- Leksikografski zavod Miroslav Krleža Enciklopedija
 - o http://enciklopedija.lzmk.hr/
- Ministarstvo poljoprivrede:
 - o http://www.mps.hr/default.aspx?id=1669
- Ministarstvo poljoprivrede Uprava ribarstva
 - o http://www.mps.hr/ribarstvo/
- Ministarstvo vanjskih poslova i europskih integracija Zajednička ribarska politika
 - http://www.mvep.hr/ei/default.asp?ru=520&sid=&akcija=&jezik=1
- Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foret, République française
 - o http://agriculture.gouv.fr/peche-maritime
- Proleksis enciklopedija
 - o http://proleksis.lzmk.hr/
- Union Européenne Affaires maritimes et pêche
 - o http://europa.eu/pol/fish/index_fr.htm
- Toute L'Europe :
 - o http://www.touteleurope.eu/

7. Résumé

Ce texte présente un travail terminologique qui porte sur le domaine de la politique

commune de la pêche de l'Union européenne. Dans la partie théorique, il décrit la

terminologie comme une discipline, ses termes pertinents et la méthodologie de la recherche

terminologique. Cette première partie consiste aussi en une brève présentation du domaine

traité. La partie pratique contient la traduction croate de la brochure Politique commune de la

pêche: Guide de l'utilisateur, un glossaire bilingue de termes pertinents rassemblés à partir

du corpus, une arborescence présentant graphiquement le domaine de la politique de la pêche

et les fiches terminologiques qui décrivent en détail quelques termes tirés de cette même

arborescence. A la fin, une brève analyse de la traduction est donnée qui porte sur les

problèmes rencontrés au cours de la traduction.

Mots-clés : terminologie, terme, pêche, politique de la pêche.

Sažetak

Ovaj je terminološki rad temeljen na domeni Zajedničke ribarske politike Europske unije. U

teorijskom je dijelu predstavljena terminologija kao disciplina te metodologija terminološkog

rada. Ukratko je predstavljena i proučavana domena. Praktični dio rada sadrži hrvatski

prijevod brošure Politique commune de La peche: Guide pour l'utilisateur, dvojezični glosar

termina koje sadrži izabrani korpus tekstova domene, stablo termina kojim je grafički

prikazana proučavana domena te terminološke kartice koje detaljnije opisuju termine preuzete

iz istog stabla. Na samom kraju, dana je i kratka analiza prijevoda, odnosna problematike

pronalaženja ekvivalenata određenih termina.

Ključne riječi: terminologija, termin, ribarstvo, ribolov, Zajednička ribarska politika.

104

8. Annexe - corpus

Notre mode de gestion du secteur de la pêche

La politique commune de la pêche (PCP) a été officiellement instaurée en 1983, mais ses origines remontent au début des années 70, lorsque la pêche faisait encore partie de la politique agricole commune. La principale préoccupation des ministres de l'époque était d'éviter les conflits entre les nations, alors que de nombreux pays dans le monde repoussaient les limites de leurs eaux territoriales, pour finalement créer les zones économiques exclusives (ZEE), qui s'étendent jusqu'à 200 milles marins des lignes de base. Si les nations de l'Union européenne avaient simplement poursuivi sur cette voie, sans une quelconque forme de coordination, les conséquences auraient pu être à la fois chaotiques et désastreuses.

La pêche européenne était déjà très «internationale », nombre de navires ayant l'habitude de pêcher loin de leur port d'origine. Pour éviter les graves perturbations qu'aurait pu entraîner la mise en place du nouveau régime des ZEE, les jeunes institutions européennes ont oeuvré à la conclusion d'un accord aux termes duquel les États membres sont convenus d'accorder un libre accès mutuel à leurs eaux, afin de préserver les zones et méthodes de pêche traditionnelles de chaque nation.

La PCP n'est donc pas née d'une volonté d'instaurer une vaste **réglementation supranationale**, mais plutôt du souhait de préserver la diversité qui caractérisait historiquement le secteur en Europe. Et les problèmes qu'elle cherchait à résoudre à l'époque sont toujours aussi présents, si pas plus, aujourd'hui. En effet, de nombreux navires européens continuent de pêcher dans des zones qui, bien que situées dans les eaux européennes, sont très éloignées de leur **port d'origine**. C'est pourquoi, si la PCP n'existait pas, il faudrait inventer une politique qui s'en rapprocherait très fort pour tenir compte de la complexité et de l'imbrication des régimes d'accès mutuels dont dépendent les pêcheurs européens.

Un quart de siècle après l'introduction de la PCP, il nous semble naturel que les différends entre les États membres en matière de pêche soient réglés par la négociation, et non par la guerre, et c'est là un élément qui montre bien le succès de cette politique. Aujourd'hui, nous sommes plutôt préoccupés par le **déclin** alarmant **des stocks** dans les **eaux européennes**, qui entraîne avec lui le **secteur des captures**. De toute évidence, il faut agir pour inverser cette tendance. Plus que jamais, nous avons besoin en Europe d'un secteur de la pêche qui soit à la fois durable et rentable.

Bien entendu, le problème n'est pas nouveau. Au cours des dix dernières années, on a davantage pris conscience de la menace sérieuse qui pèse sur les stocks de poisson, non seulement en Europe, mais aussi ailleurs dans le monde. La durabilité de la pêche fait aujourd'hui résolument partie des priorités internationales en matière de pêche, y compris dans l'Union européenne. Dès lors, les règlements européens annuels qui fixent les totaux admissibles des captures et les quotas pour les espèces commerciales les plus importantes ne constituent plus un simple mécanisme de répartition d'une ressource commune. Ils doivent également établir un ensemble complet de règles destinées à la protection et à la préservation des populations de poissons vulnérables.

Est-ce trop demander? Les outils à notre disposition ont été conçus dans un contexte très différent du contexte actuel, ce qui, à bien des égards, entrave nos efforts pour **concilier les intérêts** des **pêcheurs** avec ceux des **poissons**. Ces outils ont en effet été élaborés en vue de la répartition d'une ressource qu'on supposait fiable et abondante, et non pas pour la gestion de **systèmes biologiques complexes** et imprévisibles en période de crise et de pénurie. Le secteur a changé également. Les montants investis dans le secteur ont très fortement augmenté, alors que les progrès technologiques ont considérablement accru la capacité des pêcheurs à capturer et à vendre le poisson.

Tous ces éléments résultent en un système, dans lequel les motivations sont l'inverse de ce qu'elles devraient être. Un système dans lequel les professionnels ont souvent avantage à dissimuler des informations aux autorités plutôt qu'à les partager et dans lequel l'intérêt personnel semble l'emporter sur le bien commun lorsque les deux entrent en conflit. Si l'on ajoute à cela une flotte disposant d'une capacité de capture bien supérieure à ce que requiert l'exploitation durable de nos mers et des systèmes de contrôle dont les sanctions sont souvent à ce point négligeables qu'elles peuvent être considérées comme des frais de fonctionnement «normaux», tous les ingrédients sont là pour qu'il y ait surpêche.

Une nouvelle approche est de toute évidence nécessaire, une approche qui puisse préserver les bons résultats de la PCP obtenus jusqu'ici tout en fournissant de nouveaux outils davantage destinés à promouvoir la viabilité à long terme de **l'industrie européenne de**

la pêche. Un premier pas dans cette direction a été accompli en 2002, lorsque l'Union européenne a adopté une importante réforme de la politique commune de la pêche.

Dans le cadre de la réforme de 2002, un certain nombre de problèmes bien précis ont été identifiés. La **flotte européenne** était devenue bien trop importante au regard du **déclin des stocks de poisson** présents dans nos océans, sa capacité dépassant plusieurs fois le volume de ces stocks. Dans de nombreux cas, les décisions en matière de gestion, que ce soit au niveau européen ou national, étaient des **mesures à court terme**, souvent prises sous la pression politique, et ne reposaient pas sur une **stratégie cohérente à long terme**. Et quels que soient les règlements et les règles qui existaient, ils n'étaient souvent pas respectés, car, dans certains cas, ils étaient trop difficiles à appliquer et, dans d'autres, la volonté de les mettre en oeuvre et les moyens pour y parvenir faisaient tout simplement défaut. Ces faiblesses étaient essentiellement imputables à un manque de confiance entre les parties prenantes et les instances réglementaires, qui semblait même occulter les réussites des volets de la PCP qui donnaient des résultats probants.

Pour tenter de résoudre ces problèmes, la réforme de 2002 a introduit quatre grandes modifications:

- la participation des parties prenantes a été encouragée à tous les stades de l'élaboration des politiques, non seulement par les canaux existants, mais aussi grâce à une nouvelle initiative majeure en matière de consultation permanente, à savoir la création des **conseils consultatifs régionaux (CCR)**;
- les subventions ont été réorientées avec discernement, afin de soutenir l'existence des communautés côtières dans le cadre de la restructuration du secteur et de la réduction de la capacité de la flotte: les aides destinées à la construction de nouveaux navires ont été supprimées, alors que les États membres sont redevenus responsables de la gestion de la capacité de pêche;
- la réglementation en vigueur a été simplifiée et rationalisée de manière systématique afin de réduire les charges pesant à la fois sur les pêcheurs et sur les autorités et de garantir des «**conditions de concurrence égales**» en ce qui concerne le contrôle et l'exécution;
- les décisions annuelles relatives aux TAC et quotas sont devenues de plus en plus dépendantes d'engagements stratégiques à long terme, par l'instauration de plans pluriannuels.

Ces nouveaux principes ont entraîné un certain nombre d'évolutions profondes dans la gestion des pêches européennes, tant sur le fond que sur la forme. Quantité de stocks importants sont à présent soumis à des plans de gestion à long terme. Des améliorations notables en matière de contrôle et d'exécution ont été observées dans certaines **pêcheries** et plusieurs États membres ont considérablement revu la taille de leur flotte de manière à la faire correspondre davantage avec l'état actuel de la ressource.

Toutefois, la pêche européenne reste caractérisée par un processus décisionnel axé sur le court terme et un comportement à courte vue. Les TAC sont encore établis bien au-delà des niveaux que les scientifiques considèrent comme durables, la surpêche et la **pêche illicite** ont toujours d'importantes conséquences néfastes sur de nombreux stocks et beaucoup de flottes restent surdimensionnées par rapport aux ressources disponibles. Par conséquent, l'ensemble du secteur demeure bien moins rentable qu'il ne devrait l'être. En effet, au cours des dernières années, alors que la flambée des prix du pétrole a considérablement réduit les marges des entrepreneurs, il est apparu de manière flagrante que la stratégie consistant à donner la priorité à des intérêts socio-économiques à court terme plutôt qu'à des considérations écologiques à long terme n'a en définitive fait que desservir les intérêts économiques qu'elle était précisément censée protéger.

Pour que le secteur européen de la pêche puisse survivre et prospérer au XXIe siècle, nous devons mettre en place un système de gestion qui permette de concilier les intérêts économiques du secteur avec l'intérêt à long terme que constituent pour la société des mers en bon état et des stocks de poisson abondants. Cette évolution nécessitera peut être des changements radicaux dans notre manière de gérer la pêche en Europe, des changements qui supposeront la suppression des incitations économiques et institutionnelles à la surpêche et leur remplacement par un système encourageant de façon positive la bonne gestion de nos mers et océans par tous ceux qui en vivent. C'est la raison pour laquelle la Commission lancera en 2009 une consultation de grande ampleur sur l'avenir de la PCP. La Commission est juridiquement tenue de revoir d'ici à 2012 les volets de la PCP concernant la conservation et la flotte. Mais si nous voulons réellement agir sur les facteurs qui sont à l'origine de l'état à ce point préoccupant de nos stocks de poisson et compromettent la rentabilité du secteur, nous

ne devrons négliger aucun aspect de la politique et accepter de remettre en question l'ensemble de nos postulats.

L'objectif principal de la présente brochure consiste à donner un aperçu du fonctionnement de la politique européenne de la pêche au début de l'année 2009. Elle vise également à mettre en évidence certains des problèmes et contradictions qui n'ont pu être résolus et qu'il conviendra d'aborder lors de toute nouvelle réforme de la PCP.

Mesures techniques et règlements ciblés

Une expédition de pêche est une opération complexe, qui suppose une succession de choix de la part du commandant du navire et de son équipage. Vers quel **lieu de pêche** se diriger? Quel sera l'état de la mer et quelles seront les conditions météorologiques? Quels **stocks** est-il probable de rencontrer à cette époque de l'année? Parmi ces stocks, lequel présente le meilleur potentiel de captures?

Ce sont les décisions arrêtées par le commandant qui déterminent si le navire rentrera au port en temps opportun, en toute sécurité, avec une cargaison rentable et un équipage satisfait. Ces décisions ont à chaque fois pour base la nécessité de cibler les activités de pêche du navire de façon à maximiser les **rendements** et à minimiser les **coûts**. Elles ne se prennent pas à la légère; elles sous-tendent chaque étape de l'opération, depuis le tracé de l'itinéraire lorsque le navire quitte le port jusqu'à la sélection du type d'engin à utiliser, en passant par la mise en place et le moment de remonter les filets.

Les choix des pêcheurs entraînent également d'importantes conséquences au-delà de la réussite ou de l'échec d'une sortie de pêche donnée. S'ils capturent une grande quantité de poissons d'espèces pour lesquelles ils n'ont pas de quotas, ou de poissons trop petits pour être ramenés à terre et commercialisés, ils sont contraints de les rejeter à la mer, même s'ils savent pertinemment que beaucoup ne survivront pas. Le résultat est une pure perte: la destruction sans le moindre profit d'un type de ressources dont l'avenir de la pêcherie est tributaire. À l'inverse, s'ils capturent une grande quantité de poissons aptes à la commercialisation, mais n'y parviennent que par le **dragage** de **filets** lestés de lourdes barres de métal dans des écosystèmes fragiles, tels que des **récifs de corail** ou des **cheminées thermales**, ils peuvent

sans le savoir détruire l'habitat irremplaçable qui abrite les stocks de poissons dont ils sont eux-mêmes tributaires.

D'une manière ou d'une autre, les méthodes de pêche irréfléchies et grossières peuvent mettre en péril la source de revenus d'autres pêcheurs et compromettre l'avenir du secteur. C'est pourquoi la PCP ne se contente pas d'énoncer des règles limitant les *quantités* que les pêcheurs peuvent capturer à celles que les systèmes biologiques sous-jacents peuvent produire durablement, mais définit également un cadre *qualitatif* pour protéger les stocks de poissons et les écosystèmes dans lesquels ils vivent, à travers l'encouragement de certaines pratiques de pêche et le découragement ou l'interdiction d'autres de ces pratiques. Ces règles qualitatives sont désignées collectivement sous le nom de *mesures techniques*. Ce terme renvoie à un éventail large et diversifié de mesures, dont, au premier abord, bon nombre sembleraient ne posséder que peu de rapports entre elles. Parmi les principaux types de mesures ainsi imposés figurent les suivants:

- des tailles de maillage minimales des filets;
- des zones et des saisons de fermeture;
- des tailles minimales de débarquement;
- des limites aux prises accessoires en pourcentage des prises totales;
- des incitations à adopter des types spécifiques d'engins de pêche dont il a été démontré qu'ils réduisent les prises accessoires d'espèces non souhaitées.

Ces mesures ont néanmoins en commun le fait qu'elles obligent ou qu'elles incitent les pêcheurs à recourir à des **méthodes plus** *sélectives* de capture des poissons. En d'autres termes, elles orientent et elles canalisent l'effort de pêche de telle sorte qu'il soit exercé aussi bien de façon à maximiser le rendement économique pour les pêcheurs qu'à minimiser le préjudice indésirable infligé aux ressources communes dont dépendent tous les pêcheurs.

La sélectivité de la pêche est une tâche complexe, dont la réussite dépend largement des paramètres spécifiques de la zone de pêche donnée. Comme les pêcheurs et les scientifiques ne le savent que trop bien, l'élaboration d'engins sélectifs efficaces et rentables sur le plan commercial requiert un long cheminement, jalonné de déceptions et de faux espoirs. Cependant, de tels engins existent bel et bien, et ils pourraient être utilisés à une plus grande échelle si les pêcheurs y étaient dűment incités.

D'autres mesures techniques peuvent également induire une réelle différence dans les chances de reproduction d'un stock et l'intégrité de son habitat. En toute hypothèse, il est néanmoins fondamental que ces mesures soient le mieux adaptées possible aux paramètres qui prévalent dans les différentes mers et dans les différentes pêcheries. À cette fin, il faut tenir compte des informations que nous rapportent les acteurs concernés sur les fluctuations régionales et les spécificités des divers écosystèmes. Il faut également que seules les décisions les plus importantes soient arrêtées au niveau européen et que les acteurs qui savent par expérience ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas sur le terrain puissent définir les méthodes les plus appropriées pour une pêcherie particulière, sous réserve qu'ils obéissent à certaines normes minimales de conservation et de respect de l'environnement.

L'Union européenne a adopté par le passé un grand nombre de mesures techniques, souvent, sur une base *ad hoc*. L'introduction de plans de gestion pluriannuels, en 2002, a encore exacerbé la complexité de la situation, dès lors que chacun comporte de nouvelles mesures d'accompagnement qui lui sont propres. Un dédale législatif s'est ainsi formé – une accumulation de dispositions se chevauchant, parfois contradictoires, autorisant une multitude de dérogations et d'exceptions, éparpillées dans une kyrielle de textes juridiques extrêmement différents.

Aussi la Commission s'est-elle assigné pour priorité au cours de ces dernières années de simplifier la réglementation pour qu'elle soit plus facile à appliquer pour les pêcheurs et plus facile à faire respecter pour les inspecteurs et les responsables. Il a fallu à cette fin:

- reconnaître les spécificités des différentes **mers** et des différents **océans**, en regroupant les mesures techniques dans des règlements régionaux;
- faire en sorte que toutes les règles qui s'appliquent dans une région donnée soient rassemblées dans un seul règlement et soient cohérentes entre elles;
- et établir une distinction claire entre quelques règles générales essentielles, qui doivent être établies au niveau européen (par exemple, les tailles minimales de débarquement ou **l'interdiction de pratiques de pêche destructrices**), et les règles plus détaillées et liées à un contexte, qui doivent être définies à un niveau régional.

À cet égard, nous disposons aujourd'hui de trois **règlements** du Conseil, qui traitent des mesures techniques relatives à la mer Baltique, à la Méditerranée et à l'Atlantique Nord-Est (y compris la mer du Nord). Les règlements sur la mer Baltique et la Méditerranée ont été adoptés, respectivement, en 2005 et 2006.

Le règlement existant sur l'Atlantique Nord- Est se rapporte quant à lui à une zone de l'océan aussi vaste qu'hétérogène. La Commission a présenté récemment une proposition tendant à le simplifier en le subdivisant en un règlement général, qui contiendrait les dispositions de base applicables à l'ensemble de la zone, et quatre règlements «régionaux », qui pourraient formuler des règles plus détaillées propres aux pêcheries. Les quatre règlements secondaires partageraient les eaux entre les zones de compétences des **Conseils consultatifs régionaux** concernés, soit la mer du Nord, les eaux occidentales septentrionales, les eaux occidentales australes et le CCR traitant des stocks pélagiques.

Cette répartition simplifierait les règles existantes pour ces zones et faciliterait l'élaboration de nouvelles règles sur la base des connaissances pratiques des pêcheries concernées, par le biais d'un mécanisme ascendant induit par les CCR eux-mêmes.

Une flotte pour l'avenir

L'un des principaux problèmes que rencontre l'industrie de la pêche à travers le monde tient à ce qu'un nombre excessif de navires convoitent un nombre insuffisant de poissons – et ce problème ne se limite pas à l'Europe. En 1992 déjà, la **FAO** estimait que la flotte mondiale possédait une **capacité de pêche** totale d'environ le *double* de la capacité requise pour pêcher dans les océans au rythme le plus élevé qui soit durable à long terme. Au niveau européen, des études similaires ont également conclu que de nombreuses flottes européennes peuvent exercer une **pression de pêche** correspondant à deux à trois fois le niveau durable.

À l'instar de n'importe quel autre aspect de la pêche, les dimensions écologiques, sociales et économiques de la durabilité sont indissociables. La surcapacité ne pose pas seulement un problème pour les stocks de poisson, mais aussi pour les pêcheurs. Dans de nombreuses pêcheries, elle aiguise la concurrence à un point tel qu'il devient pratiquement impossible d'en tirer un revenu décent. Aussi longtemps que la flotte ne sera pas

définitivement réduite à un niveau plus durable, certains pêcheurs auront toujours la tentation irrésistible de contourner les règles, de dépasser les quotas et de déclarer des prises inférieures àla réalité, uniquement pour survivre.

Les subventions et les autres formes d'aide ont trop fréquemment joué un rôle pervers, maintenant les capacités de pêche à un niveau supérieur aux capacités justifiées sur le plan économique et écologique. Sous le prétexte d'aider des communautés dans le besoin, des programmes mal conçus peuvent entraîner la création d'entreprises qui ne pourront peut-être jamais atteindre un seuil de rentabilité, ou simplement déplacer l'effort de pêche d'une pêcherie àune autre, transférant ainsi le problème sans le résoudre.

La flotte européenne doit être ramenée à un niveau approprié aux ressources de nos mers. Cette restructuration est une priorité de la PCP depuis de longues années, et les hausses spectaculaires récentes du prix du carburant – de pas moins de 240 % depuis 2002 dans certains États membres – ont encore exacerbé l'urgence d'une intervention.

Toute restructuration opérée au titre de la PCP relève toutefois désormais de la responsabilité des États membres et des opérateurs concernés: il incombe aux États membres de mettre en place des plans de déclassement de navires et aux opérateurs de se porter candidats à un déclassement dans ce cadre. Les institutions européennes n'ont pas le pouvoir unilatéral de limiter les capacités des flottes nationales. Pour que de réels progrès soient accomplis en vue de l'émergence de pêcheries plus durables à long terme, il est dès lors indispensable que les autorités nationales et les acteurs concernés prennent l'engagement sincère de créer une flotte européenne plus rentable en termes économiques et plus durable en termes écologiques.

Le règlement de base de 2002 a instauré un certain nombre de nouvelles règles importantes dans le but de parvenir à une meilleure adéquation entre la capacité de la flotte et les ressources, et plus spécialement de prévenir toute nouvelle expansion de la flotte européenne:

- les États membres doivent mettre en place des **mesures d'adaptation** de la capacité de pêche de leur flotte afin d'atteindre un équilibre entre cette capacité et leurs possibilités de pêche;

- des fonds publics ne peuvent servir à construire de nouvelles capacités ou à «moderniser» des navires de façon à en faire des machines de pêche plus efficaces;
- des fonds publics ne peuvent pas non plus servir à «exporter» une surcapacité dans des pays tiers; une nouvelle capacité ne peut être ajoutée à la flotte au moyen de fonds privés que si une capacité au moins équivalente est retirée, également au moyen de fonds privés;
- une capacité retirée au moyen de fonds publics (programmes de déclassement) *ne peut* être remplacée (*).

Ces changements ont immédiatement été intégrés dans les instruments financiers de soutien à la politique communautaire de la pêche. L'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP), en vigueur jusqu'à la fin de 2006, a été amendé en conséquence, et le Fonds européen de la pêche (FEP), qui est entré en vigueur au 1er janvier 2007, a été conçu d'emblée pour soutenir le passage à une flotte qui soit réellement conforme au niveau actuel des ressources. En juillet 2008, le Conseil a en outre adopté une série de dérogations temporaires aux règles du FEP afin que les États membres puissent plus facilement accompagner le processus de restructuration de la flotte dans le contexte de la «crise du carburant» qui frappe le secteur. On peut citer à ce titre la création de programmes d'adaptation des flottes, qui accordent un soutien supplémentaire à des réductions substantielles des capacités dans les segments de la flotte qui consomment le plus de carburant. Ces dérogations auront une durée de deux ans et seront soumises à une surveillance et à une évaluation permanentes.

À l'évidence, les mesures d'incitation à la réduction des capacités doivent être renforcées. Deux mesures principales sont actuellement appliquées au niveau européen: la carotte et le bâton. Le bâton prend la forme de la dissuasion opérée par les systèmes de limitation des efforts inhérents aux plans de gestion à long terme, tandis que la carotte est le financement alloué à la suppression de capacités dans le cadre du FEP. Il appartient toutefois aux États membres, d'une part, de désigner leurs priorités pour le financement du FEP et, d'autre part, de s'assurer que les limitations des efforts sont d'unent mises en oeuvre et respectées.

Il convient de remarquer que certains États membres ont bel et bien réalisé une consolidation de leur flotte à travers la création de droits de propriété relatifs aux possibilités

de pêche, sans être contraints de dépenser des fonds publics. S'ils sont bien pensés, de tels droits de propriété peuvent constituer un puissant outil pour harmoniser les intérêts du secteur et de la conservation àlong terme, quoiqu'ils restent sujets à controverse en ce qu'ils peuvent, en pratique, donner l'impression de privatiser une ressource publique. À ce jour, la décision de recourir ou non à de tels outils relève des prérogatives de chaque État membre. La Commission a tenu en 2007 un débat public sur les arguments plaidant pour et contre la répétition de cette approche et la discussion se poursuivra probablement à l'occasion des consultations prévues en prélude à la prochaine réforme de la PCP.

Une réduction significative de la taille de la flotte européenne, quel que soit le moyen par lequel elle sera obtenue, exigera toutefois des décisions fortes et proactives de la part des États membres. La législation ne peut à elle seule donner naissance à un secteur européen de la pêche plus durable: un réel changement culturel s'impose dans le regard que nous portons sur les pêcheries européennes.

(*) Le FEP autorise une aide pour le remplacement de moteurs, assortie cependant d'une obligation de diminuer la taille du nouveau moteur par rapport à l'ancien, et les mesures de restructuration d'urgence de juillet 2008 prises en réaction à la crise du carburant dans le secteur comprenaient une dérogation permettant un «déclassement partiel» dans le cadre des programmes d'adaptation des flottes.

Le controle des pêcheries dans l'intérêt commun

À la naissance de la PCP, la principale préoccupation pour les gouvernements européens ne consistait pas à préserver les stocks de poissons, mais à prévenir les conflits. C'était d'ailleurs le cas de toutes les politiques de pêche dans le monde, et pas seulement en Europe. En conséquence, la plupart des responsables de pêcheries se souciaient peu du contrôle et de l'application. La finalité de la politique de pêche était de protéger la continuité des industries nationales dans une période de mutations rapides, et non de les encombrer de «contraintes» supplémentaires.

Mais cette perspective n'a pas tardé à se transformer. Lorsque le décalage entre les stocks de poissons et les capacités de pêche est devenu de plus en plus criant, et qu'il a commencé à se traduire par une détérioration de la **rentabilité du secteur**, la tentation de

contourner ou de négliger les règles s'est amplifiée. Pour l'écrasante majorité de pêcheurs honnêtes, le comportement de la minorité qui enfreint la loi constitue une forme de concurrence déloyale et un obstacle supplémentaire à la pérennité de leurs entreprises de plus en plus fragiles.

À l'heure actuelle, la nécessité du respect effectif de la réglementation est généralement admise. Les ministres et les **gestionnaires de pêcheries** ne sont d'ailleurs pas les seuls à appeler à une amélioration du contrôle et de **l'application de la PCP**: les pêcheurs sont eux aussi conscients que leurs revenus à long terme dépendent du maintien de l'effort de pêche à l'intérieur de limites durables. La première exigence du secteur tien en effet à ce que les règles sur la pêche soient mises en oeuvre avec une même rigueur à travers l'Union européenne – à ce que les mêmes contraintes s'appliquent de façon équitable à tous les acteurs.

C'est là que la Commission européenne entre en scène. Assurer que les règles de la PCP sont mises en oeuvre au quotidien et que les opérateurs qui les enfreignent sont dűment sanctionnés est le travail des États membres. Ce sont les inspections nationales qui sont chargées de surveiller quels engins sont utilisés ou combien de tonnes de poissons sont capturées puis débarquées. La Commission possède ses propres **inspecteurs**, mais ils ne forment pas une police de la pêche. Leur rôle est plutôt d'examiner les systèmes de contrôle mis en place par les États membres et de s'assurer que les règles de la PCP sont appliquées de façon efficace et équitable dans l'ensemble de l'Union européenne.

En plus de la surveillance sur le terrain de l'efficacité des systèmes nationaux d'inspection, la Commission applique d'autres procédés pour s'assurer que tous les pêcheurs européens sont soumis aux mêmes conditions d'activité. Elle analyse les données sur les prises et les efforts communiquées par les États membres et elle est habilitée à fermer une pêcherie lorsqu'un quota est épuisé. À intervalles réguliers, elle publie en outre deux rapports, dont l'un résume les conclusions issues des missions de ses inspecteurs et l'autre compare les sanctions imposées par divers États membres pour les infractions aux règles de la PCP qualifiées de «manquements graves».

Enfin, si un État membre compromet sérieusement la **gestion durable des ressources** en n'appliquant pas les règles convenues au niveau européen, la Commission peut naturellement entamer des poursuites à son encontre auprès de la **Cour de justice des Communautés européennes**. Il s'agit d'une procédure extrêmement grave, qui sollicite fortement les ressources limitées de la Commission, mais lorsqu'elle est déclenchée, elle peut entraîner des conséquences à ce point dissuasives qu'elle offre un réel potentiel d'amélioration de la situation.

Beaucoup a été fait ces dernières années pour améliorer le cadre de contrôle de la PCP. L'Union européenne a également joué un rôle de pionnier dans l'expérimentation de nouvelles technologies grâce auxquelles le contrôle et la surveillance sont désormais plus efficaces et plus économiques. Ainsi, les systèmes de surveillance des navires par satellite (SSN) sont aujourd'hui utilisés couramment pour l'inspection des pêcheries à travers le monde, mais c'est l'Union européenne qui a ouvert la voie en ce qu'elle a été la première autorité responsable de pêcheries à instaurer un suivi par SSN obligatoire pour tous les grands bateaux de sa flotte. La Commission remplit à cet égard une double fonction, premièrement, en contribuant àcréer le cadre juridique requis et à assurer sa cohérence parmi les États membres et, deuxièmement, en allouant des fonds pour garantir que tous les États membres sont à même d'acquérir les équipements les plus modernes et de dispenser une formation sur leur utilisation.

De plus, avec le règlement adopté récemment sur les systèmes de communication électronique et les technologies de télédétection, l'Union européenne ouvrira à nouveau la voie en matière de communication et de surveillance en temps réel. Et surtout, **l'Agence communautaire de contrôle des pêches,** crée en 2006, a vocation à transformer radicalement la coopération entre les services d'inspection nationaux de l'Union européenne, en coordonnant la **collaboration transfrontalière** avec l'aide d'inspecteurs communautaires issus des États membres (voir l'encadré p. 23).

Les résultats restent néanmoins décevants, comme l'ont expliqué en détail des rapports récents de la Commission et de la Cour des comptes. Les systèmes nationaux d'enregistrement des captures présentent de nombreuses lacunes. Les données de base sont incomplètes et peu fiables. Le cadre juridique est inadéquat et n'est pas correctement appliqué

par les États membres. En conséquence, la Commission n'est pas en mesure de repérer les erreurs et les anomalies et de prendre les décisions nécessaires en temps utile.

Ainsi que l'a remarqué la Commission: «Les systèmes d'inspection ne garantissent pas de prévention ni de détection efficaces et il n'existe pas de normes générales de contrôle. Les États membres n'utilisent pas de manière optimale les activités d'inspection et affectent trop de ressources aux contrôles effectués lors des captures en mer et pas assez aux contrôles effectués lors du débarquement et de la commercialisation des prises. Les contrôles sont inefficaces et insuffisants. Les procédures de suivi ne garantissent pas l'application des sanctions. Soit ces dernières sont inexistantes, soit elles ne sont pas dissuasives. [Il en résulte que] les infractions sont routinières dans le secteur et les administrations, ce qui remet en question toute la PCP.»

On ne peut s'étonner dans ce contexte que le **CIEM** ait déclaré que la situation biologique de 57 % des stocks européens de pêche commerciale était «inconnue», en raison notamment du manque de fiabilité des données de base sur les captures.

C'est pourquoi la Commission a proposé à la fin de 2008 un remaniement de pied en cap du système de contrôle de la PCP. S'il est adopté, ce nouveau règlement apportera une valeur ajoutée dans toute une série de domaines:

Simplification du cadre juridique:

le règlement réunira dans un même texte les normes de contrôle relatives à toutes les règles de la PCP. Il arrêtera les principes tout en laissant la tâche de définir les détails à un seul règlement d'exécution.

Élargissement de la portée des contrôles:

le règlement inclura des domaines qui étaient jusqu'à présent négligés (transport, marchés, introduction d'un système global de traçabilité et surveillance) et traitera de nouveaux besoins de contrôle qui sont apparus (tels que les rejets, la pêche de loisir ou les zones marines protégées).

Mise en place d'un cadre d'activité équitable:

l'introduction non seulement de procédures d'inspection harmonisées, mais aussi de systèmes de sanctions harmonisés et dissuasifs (y compris l'adoption d'un système de points de

pénalité), assurera un traitement équitable aux pêcheurs, quel que soit l'endroit où ils opèrent, et gagnera la confiance de tous les acteurs dans le système.

Rationalisation de l'approche:

l'utilisation systématique de la **gestion du risque** et des technologies modernes, afin d'assurer que toutes les données reçues font régulièrement l'objet de contrôles croisés, permettra aux États membres et à la Commission de concentrer leurs ressources de contrôle dans les domaines où le risque d'infraction est le plus aigu et accroîtra l'efficacité du système par rapport à son cout.

Allégement du fardeau administratif:

le nouveau système sera plus rapide, plus précis et moins coűteux et permettra un traitement automatisé des données. L'efficacité et l'efficience des systèmes de validation des données sur les captures seront sensiblement améliorées. L'utilisation de technologies modernes entraînera une réduction du fardeau administratif et un gain de temps pour les pêcheurs.

Application plus efficace des règles de la PCP:

les nouveaux outils dont disposeront la Commission et l'Agence assureront une réaction plus rapide et plus forte lors de la détection d'infractions, et les deux instances pourront accomplir leurs missions plus efficacement. La Commission mettra au point une approche de macrogestion et réorientera ses tâches vers la supervision des systèmes de contrôle des États membres.

Grâce à ces mesures, un contrôle réel et efficace devrait être possible. On connaît des exemples de pêcheries dans lesquelles le contrôle et l'application ont été sensiblement améliorés en l'espace de périodes très courtes. La Commission entend aujourd'hui réaliser une amélioration similaire non seulement dans les différentes pêcheries, mais aussi à un niveau européen global.

En parallèle, la Commission est également résolue à attaquer le problème à la racine, en mettant un terme à la culture de la surpêche et à un comportement irresponsable, favorisé non seulement par la défaillance des systèmes de contrôle, mais aussi, plus globalement, par un système bien en place. Une mise en oeuvre réellement efficace des règles de la PCP pourra être atteinte de façon optimale si l'on parvient à instaurer une culture de conformité plutôt que de contrainte.

Si les pêcheurs considèrent les règles européennes comme des outils qui servent leurs propres intérêts, et non comme des obstacles qu'ils doivent contourner à chaque fois que possible, la mission du contrôle de leur respect sera grandement simplifiée pour les autorités. Associer les acteurs concernés, en particulier les pêcheurs, à tous les stades de l'élaboration des politiques n'assurera pas seulement que les décisions prises au niveau européen sont transparentes, mais pourra également participer à la formation d'un réel consensus autour des mesures qui sont les plus opportunes pour le secteur de la pêche ainsi que pour les ressources marines.

Car la mer est vaste et les **bateaux** qui la sillonnent en quête de revenus sont minuscules. L'unique moyen d'assurer que la PCP est toujours respectée dans les faits est de faire en sorte que les pêcheurs soient persuadés qu'elle remplit réellement sa fonction: être le garant de l'équité entre les nations, entre les flottes et entre les individus, et assurer des revenus durables pour chacun, aujourd'hui et dans le futur.

Pêcher au-delà de nos frontières: les avantages du partenariat

Depuis longtemps, la flotte européenne pratique la pêche en dehors des eaux européennes. Ainsi, elle récolte à ce jour quelque 40 % de ses prises (en poids) au titre d'accords avec des **pays partenaires** et 20 % supplémentaires dans des **eaux internationales** de **haute mer**. On estime que les **accords bilatéraux** sont à eux seuls à l'origine d'environ 40 000 emplois directs dans l'Union européenne et de possibilités de pêche pour environ 3 000 navires.

Bien entendu, ces avantages ne sont pas à sens unique. Les accords bilatéraux reposent sur le **principe de la réciprocité**, qu'elle prenne la forme d'un droit d'accès aux eaux et aux ressources européennes pour les opérateurs du pays partenaire ou d'un soutien – à la fois financier et technique – à une pêche durable dans les **eaux territoriales** du partenaire.

Les accords fondés sur **l'échange de possibilités de pêche** sont prédominants dans les relations de l'Union européenne avec ses voisins du Nord, notamment la Norvège, l'Islande et les îles Féroé. Depuis longtemps, nos zones de pêche se confondent partiellement avec celles de ces pays. Depuis la création de la politique commune de la pêche, l'Union européenne négocie chaque année l'échange de quotas au nom des États membres, entre lesquels ils sont ensuite partagés sur la base d'une stabilité relative (voir l'encadré). À l'instar de la PCP ellemême, ces accords jouent un rôle fondamental dans la sauvegarde de la continuité des pêcheries traditionnelles des différentes parties, conformément à la déclaration de ZEE de 200 milles, en permettant à chaque flotte de continuer à pêcher dans les eaux des autres parties. L'un des principaux objectifs de ces négociations consiste en effet à autoriser l'accès mutuel aux stocks qui s'étendent au-delà des limites territoriales et qui se déplacent régulièrement entre les eaux européennes et les eaux de nos partenaires en fonction des saisons.

L'Union européenne entretient une relation particulièrement étroite avec la Norvège, qui est l'une des plus grandes nations de pêche au monde. Parmi les espèces pêchées à la fois par les flottes européennes et norvégiennes, sept (cabillaud, églefin, lieu noir, merlan, plie, maquereau et hareng) sont soumises à une gestion commune dans le cadre d'accords à long terme. Dans le cas de l'églefin et du lieu noir, ce procédé s'est révélé particulièrement efficace pour garantir un rendement durable élevé. La Commission continue en outre d'étudier la possibilité d'appliquer des principes de gestion à long terme au plus grand nombre possible de ces stocks gérés conjointement, dans l'intérêt commun des deux partenaires.

Ces partenariats articulés autour de l'échange de quotas remplissent une fonction primordiale pour procurer des possibilités de pêche à de nombreuses flottes européennes. Tout aussi importants sont les *accords de partenariat* que nous passons avec des pays qui ne sont pas intéressés par la possibilité de pêcher dans les eaux européennes, mais qui peuvent tirer profit de notre aide financière et technique pour développer leur propre industrie nationale de pêche sur une base durable. Bon nombre de ces accords de partenariat dans le secteur de la pêche (APP), même s'il ne s'agit pas d'une généralité, impliquent des pays en développement.

Un APP réunit deux éléments essentiels: un accès soigneusement réglementé de la flotte européenne à des ressources que les opérateurs nationaux du pays partenaire ne peuvent

exploiter pleinement, et une contribution financière de l'Union européenne, dont une grande partie (parfois jusqu'à100 %) est destinée à soutenir la politique de pêche nationale du pays partenaire, à lutter contre les activités de pêche illicites et à renforcer les pratiques de pêche durables à l'intérieur de sa ZEE. Un APP peut donc apporter une contribution opportune non seulement au secteur de la pêche d'un pays, mais aussi, d'une manière plus large, à ses objectifs généraux de développement, que ce soit en l'aidant à installer de nouveaux systèmes de surveillance et de contrôle, en le conseillant en matière de recherche scientifique ou en soutenant la modernisation de la flotte locale.

En parallèle, les pêcheurs européens doivent également respecter des obligations d'engager de la main-d'oeuvre locale ou de débarquer une partie de leurs prises pour transformation dans le pays partenaire. De plus, les **clauses d'exclusivité**, qui interdisent aux opérateurs européens de conclure des **accords privés** avec les autorités de pays tiers avec lesquels l'Union européenne a signé un APP, garantissent que *tous* les navires européens qui pêchent dans les eaux de nos partenaires obéissent à cette approche responsable. Enfin, l'Union européenne est la *seule* puissance de pêche au monde qui gère ses relations avec les pays tiers dans une transparence absolue, en publiant l'ensemble de leurs modalités.

Par le passé, les accords conclus par l'Union européenne avec les pays en développement ont essuyé de nombreuses critiques. Certaines organisations non gouvernementales (ONG) les ont assimilés à une «exportation» de la surpêche, tandis que certains politiques ont accusé l'Union de «surpayer» des possibilités qui ne sont pas pleinement mises à profit par la flotte européenne. La génération actuelle d'accords de partenariat dans le secteur de la pêche s'efforce de répondre à ces critiques de façon à assurer à la fois une utilisation efficace de l'argent des contribuables européens et une contribution positive aux objectifs de développement de nos partenaires. Beaucoup de progrès ont été accomplis, mais il reste certainement une marge de progression. Certaines attentes placées dans les APP sont déraisonnables: ces accords sont destinés à fournir une aide, mais ils ne constituent pas un outil permettant d'imposer à nos partenaires les politiques ou les systèmes de gouvernance que nous estimons les plus justes. La souveraineté de ceux-ci doit prévaloir en toutes circonstances. L'Union européenne se réserve néanmoins le droit de résilier un accord si nos critères ne sont pas satisfaits. Cette exigence concerne non seulement des conditions financières équitables, mais aussi des garanties démontrant que les pêcheries sont

durables, que la **biodiversité** n'est pas menacée et que les fonds sont employés à des fins qui favorisent réellement le développement économique local et consolident donc la **sécurité** alimentaire nationale.

À l'évidence, les APP ne sont pas parfaits. C'est pourquoi l'Union européenne encourage un débat ouvert et franc sur les améliorations qui pourraient y être apportées, dans le context notamment de la prochaine réforme de la PCP. Les données sur les pêcheries ne sont parfois disponibles que de façon fragmentaire après la réalisation de l'étude d'évaluation initiale, certaines dispositions et conditions restent chimériques au regard de l'état effectif des infrastructures et des ressources disponibles sur le terrain, et l'on constate des incohérences dans la pratique et des synergies qui restent théoriques. Tous ces problèmes doivent être examinés et des solutions doivent être trouvées.

L'Union européenne reste résolue à mettre en place un cadre de concurrence équitable entre toutes les nations de pêche et à aider les pays en développement à élaborer des politiques de pêche solides et durables, qui définissent un juste équilibre entre la sécurité alimentaire locale et les échanges commerciaux. En l'absence d'APP, les navires de pêche européens ne quitteraient pas l'Afrique occidentale – ils seraient simplement laissés à leur propre sort et l'Union européenne ne disposerait d'aucun moyen de contrôler facilement ce qu'ils y font ou de garantir que leur présence contribue aux priorités du développement local. Dans un contexte mondial lui-même en rapide mutation, l'enjeu est par conséquent d'assurer que nous adaptions et que nous affinions en permanence notre approche de partenariat, de sorte que la PCP continue d'apporter une contribution tangible à l'organisation de pêcheries durables, non seulement en Europe, mais dans le monde entier.

Pêcher au-delà de nos frontières : montrer l'exemple sur le plan international

Le passage d'un grand nombre de zones de pêche sous juridiction nationale au cours des années 80 a considérablement influencé les modèles de pêche dans le monde entier. Pourtant, même si cette évolution a constitué un changement radical pour le secteur de la pêche, elle ne concernait en réalité qu'une toute petite partie de la surface totale des océans de

la planète, la majeure partie restant des eaux internationales, ou ce que l'on appelle communément la «haute mer».

Depuis le XVIIe siècle au moins, les eaux internationales étaient régies par le principe de la «**liberté des mers**», en vertu duquel elles étaient considérées comme ouvertes à toutes les nations et n'appartenant à personne. Toutefois, au cours des trente dernières années, on a assisté àune évolution rapide et profonde du droit de la mer, induite par le processus lié à la **convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),** officiellement adoptée en 1982 et entrée en vigueur en 1994.

La CNUDM a consacré le droit des nations d'étendre leur ZEE jusqu'à 200 milles marins des lignes de base et subordonné la liberté de pêcher en haute mer àla volonté de chaque État de collaborer avec les autres États intéressés, afin de garantir la conservation et la bonne gestion des stocks de poissons concernés. Dans les faits, la CNUDM a confié aux **organisations régionales de gestion des pêches** (ORGP) la responsabilité de transposer cet objectif dans la pratique. L'adoption de la CNUDM a été suivie, en 1995, par celle de **l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons (UNFSA).** Celui-ci fait du principe de précaution la base de la gestion de la pêche en haute mer et introduit des dispositions relatives au contrôle mutuel par les pays pratiquant la pêche.

La CNUDM n'a pas créé les ORGP, dont la plupart ont en fait été mises en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'issue de négociations directes entre les États concernés. Par conséquent, leurs missions et leur mode de fonctionnement ont été définis bien avant la CNUDM et l'UNFSA. Bien qu'elles aient évolué pour s'adapter aux nouvelles tâches qui leur ont été confiées et au nouveau contexte juridique dans lequel elles s'inscrivent, les ORGP restent, aujourd'hui encore, toutes différentes. Néanmoins, une culture et des normes communes en matière de gouvernance et de réglementation commencent à apparaître. L'Union européenne a joué un rôle très important dans cette évolution. La flotte lointaine de l'Union européenne couvrant une zone géographique très vaste, l'Union est l'une des rares parties membre de la quasi-totalité des grandes ORGP du monde.

Les ORGP ont de nombreux détracteurs. Certains estiment qu'il s'agit d'organismes autoritaires qui portent atteinte à la liberté des États non côtiers d'exercer leur traditionnelle

liberté des mers. Pour d'autres, ce sont des organisations faibles et inefficaces, dont le processus décisionnel fondé sur le consensus ouvre la porte à la manipulation politique et aux manoeuvres de blocage, ce qui les empêche de prendre les mesures nécessaires à la gestion de la pêche dont elles sont responsables.

La Commission reconnaît que, dans leur forme actuelle, les ORGP présentent sans doute des imperfections; elle est également convaincue qu'elles peuvent et doivent être améliorées, d'autant qu'il s'agit des seuls organismes disposant de l'autorité juridique nécessaire pour réglementer et contrôler la pêche en haute mer dans l'intérêt commun. La stratégie de l'Union européenne consiste donc à collaborer avec les ORGP et à en tirer parti, afin d'en faire des outils efficaces en vue d'une gestion durable des pêches, fondée sur le principe de précaution. Au cours des dernières années, nombre d'avancées ont été réalisées dans cette voie, plusieurs ORGP dans lesquelles l'Union européenne occupe une place importante ayant adopté des dispositions révolutionnaires en matière de conservation et de contrôle.

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) constitue l'un des principaux enjeux auxquels est confrontée la pêche hauturière. Étant donné que la participation aux ORGP se fait sur une base volontaire, les règles qu'elles adoptent, bien que contraignantes, ne le sont que pour les parties contractantes. Il est très difficile, et extrêmement coûteux, de contrôler la pêche pratiquée en haute mer à plusieurs milliers de kilomètres du littoral. La situation est rendue plus complexe encore par le fait que l'État du pavillon est le seul habilité à entamer des poursuites à l'encontre d'un navire qui a enfreint la réglementation sur la pêche. Certains États ont d'ailleurs trouvé une activité lucrative en offrant aux opérateurs illicites des refuges à l'abri du droit international.

Les 17 ORGP qui existent à l'heure actuelle, ou qui sont sur le point d'être créées, gèrent ensemble certaines des zones de pêche en eau profonde parmi les plus riches au monde. Néanmoins, toutes les eaux internationales ne font pas l'objet, en matière de pêche, d'une réglementation qui peut être enfreinte. Et même dans les zones qui relèvent d'une ORGP, tous les stocks de poissons ne sont pas réglementés. En effet, certaines ORGP se concentrent sur quelques espèces (**thon, saumon**) alors que d'autres ne disposent pas des

ressources nécessaires, tant scientifiques qu'administratives, pour définir des règles applicables à des stocks autres que ceux dont la valeur marchande est la plus élevée.

La pêche INN constitue un gigantesque marché. Selon des estimations récentes, le chiffre d'affaires global de cette filière s'élève à 10 milliards d'euros, ce qui la place parmi les plus gros producteurs mondiaux de poissons. Ce secteur est aussi un énorme problème pour l'Union européenne, étant donné qu'elle constitue le plus grand marché des produits de la pêche au monde. Les importations de produits de la pêche INN dans l'Union européenne ont été évaluées à 1,1 milliard d'euros au bas mot. Autant d'argent dont ne profitent pas les honnêtes pêcheurs qui respectent la réglementation. Mais la pêche INN n'est pas seulement un problème économique, c'est aussi un désastre écologique. Les navires INN, qui pêchent en dehors de toute réglementation, et la plupart du temps sans aucune éthique, ciblent volontairement les **espèces surexploitées** (qui sont souvent les plus prisées) et utilisent régulièrement des pratiques de pêche destructrices, sans crainte de représailles. Les profits peuvent être à ce point élevés que les activités de pêche INN les plus importantes constituent des organisations criminelles qui, par leur taille et leur caractère impitoyable, sont comparables au trafic de stupéfiants.

Ces dernières années, bon nombre d'ORGP ont pris le problème de la pêche INN à braslecorps. Et l'Union européenne a joué un rôle prépondérant dans ce contexte. En 2007, nous avons adopté une nouvelle approche globale destinée à éradiquer la pêche INN. L'objectif de l'ensemble de ces mesures est de fermer le marché européen aux pêcheurs-pirates, en mettant en place des mécanismes qui ne se limitent pas à des inspections en mer et dans les ports de pêche, mais qui permettent aussi d'assurer un contrôle réel de toute la chaîne d'approvisionnement, **du filet à l'assiette.** Si nous parvenons à barrer l'accès de nos marchés aux pirates, nous les frapperons là oû cela leur fait le plus mal: le portefeuille.

La pêche INN représente une menace non seulement pour les stocks de poissons mais aussi, de manière plus générale, pour la biodiversité. La majeure partie de la haute mer est composée d'eaux profondes, qui, pour la plupart, étaient encore inexplorées il y a peu. Toutefois, les scientifiques commencent aujourd'hui à avoir une image plus précise de ce que pourrait être la vie à plusieurs milliers de mètres sous la surface de la mer. Bien qu'il reste

encore beaucoup à découvrir en la matière, une chose est d'ores et déjà certaine: la vie au fond des mers est bien plus abondante et variée qu'on ne le pensait auparavant.

Cette découverte a suscité une préoccupation croissante quant aux répercussions des pratiques de pêche destructrices sur les habitats marins vulnérables situés en haute mer. Les recherches récentes ont du reste clairement indiqué que la biodiversité des eaux profondes n'est pas uniformément répartie, mais qu'elle se concentre plutôt dans des «foyers de biodiversité», oû les conditions locales sont particulièrement propices à la multiplication des différentes formes de vie. Des structures telles que les coraux d'eau froide, les monts sousmarins ou les cheminées thermales concentrent de grandes quantités de nutriments et offrent des conditions de développement idéales pour des écosystèmes complexes et très localisés.

Nous savons que ces foyers de biodiversité existent, mais nous ne savons pas ou ils se situent. Et, souvent, nous les découvrons trop tard, lorsqu'une grande partie de la vie qui en dépend a déjà été détruite. C'est une véritable tragédie, notamment en raison des taux de croissance et de reproduction très faibles qui caractérisent de nombreuses populations indispensables vivant à ces grandes profondeurs. La formation d'un récif corallien d'eau froide peut prendre des décennies, voire des siècles, alors qu'il ne faut que quelques heures pour le détruire.

En décembre 2006, **l'Assemblée générale des Nations unies** a adopté une résolution appelant tous les États à agir, individuellement, en collaboration les uns avec les autres et dans le cadre des organisations régionales de gestion de la pêche dont ils sont membres, pour favoriser une approche véritablement fondée sur le principe de précaution en ce qui concerne les pratiques de pêche destructrices en haute mer. Conformément à ce principe, il est essentiel que toute activité de pêche en eau profonde fasse l'objet d'une analyse d'impact sur l'environnement avant d'être autorisée et que les navires qui découvrent un écosystème vulnérable auparavant inconnu soient tenus de quitter les lieux immédiatement et d'indiquer la localisation de cet écosystème aux autorités compétentes. Dans les zones non couvertes par une ORGP et qui ne devraient pas l'être dans un avenir proche, les Nations unies ont également exhorté les États du pavillon à prendre les mesures adéquates et à mettre en place des procédures pour leurs propres navires, afin de veiller au respect du principe de précaution. L'Union européenne a joué un rôle prépondérant dans l'adoption de cette résolution par

l'Assemblée générale des Nations unies et, en 2008, le **Conseil des ministres de la pêche** a adopté des mesures conformes aux lignes directrices des Nations unies pour gérer les activités des navires européens pêchant dans des eaux internationales non couvertes par une ORGP ou par un accord provisoire multilatéral approprié.

Au niveau des ORGP, l'Union européenne joue aujourd'hui un rôle de première importance dans la mise en place de mesures et de mécanismes destinés à résoudre ce problème. Dans le cadre de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) et de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Sud-Est (OPASE), elle a récemment favorisé des mesures visant à interdire la pêche dans les écosystèmes marins d'eau profonde vulnérables, notamment ceux que l'on trouve dans les monts sous-marins. Au sein de l'OPANO, elle a en outre récemment proposé des mesures supplémentaires visant à éviter la dégradation des zones qui n'ont pas encore été exploitées lorsque de nouvelles activités de pêche y sont menées.

Les actions que nous avons récemment menées pour empêcher l'introduction des produits issus de la pêche INN sur notre marché et veiller à faire cesser les pratiques de pêche destructrices avant qu'elles entraînent des dommages irréparables témoignent de la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle de premier plan en faveur de la durabilité des pêcheries internationales. Car la politique commune de la pêche ne se limite pas à la protection des stocks de poissons dans les eaux européennes. Elle a également pour objectif de faire en sorte que les pêcheurs européens soient parmi les plus responsables au monde, où qu'ils pêchent et quel que soit **le pavillon** qu'ils arborent.

L'aquaculture au sein de l'Union européenne

La **pisciculture** est une pratique ancienne. Les premiers exemples connus, en Chine. remontent à 2 500 ans avant notre ère. En Europe, les **poissons élevés** en étangs sont devenus une source d'alimentation courante au Moyen Âge, à une époque où les poissons sauvages

étaient rares et très couteux dans les régions intérieures. Cette tendance a perduré jusqu'au XIXe siècle.

Aujourd'hui, grâce aux progrès réalisés en matière de techniques d'élevage et de transformation, l'aquaculture joue un rôle très important dans l'approvisionnement en poissons au niveau mondial. Selon la FAO, à l'heure actuelle, 47 % des poissons destinés à la consommation humaine proviennent de l'aquaculture. Dans les années 80, les captures de **poisson sauvage** ont marqué le pas, alors qu'entre 1973 et 2003, la consommation mondiale de poisson a doublé. **Les poissons d'eau douce, les mollusques et les crustacés,** qui se prêtent bien à la culture, ont permis de couvrir ces besoins accrus. Entre 2000 et 2005, la production aquacole mondiale a augmenté d'un tiers, principalement en raison d'une hausse spectaculaire en Asie et en Amérique du Sud.

Étant donné que la population mondiale va continuer de croître au cours des prochaines décennies et que le niveau de vie augmente à travers le monde, la demande de poisson devrait normalement poursuivre sa progression. La plupart des espèces sauvages capturées étant déjà exploitées au maximum, cette nouvelle demande devra en grande partie être couverte par l'aquaculture. Dans le même temps, nous devons nous assurer que notre secteur de l'aquaculture est lui-même réellement durable.

Avec un chiffre d'affaires avoisinant aujourd' hui 2,9 milliards d'euros et 65 000 emplois, la filière aquacole de l'Union européenne joue un rôle économique important. Elle n'a toutefois pas profité de la forte croissance du secteur enregistrée au début du nouveau millénaire, la production européenne étant restée plus ou moins stable depuis le début du siècle (environ 1,3 million de tonnes par an en 2005).

L'Europe dispose d'un certain nombre d'atouts majeurs dans le domaine de l'aquaculture. En effet, nous occupons une bonne place en matière de technologie et de recherche, nous avons une base entrepreneuriale solide et hautement qualifiée et notre climat est propice à de nombreuses espèces très demandées par les consommateurs. Toutefois, notre principal atout réside peut-être dans les normes de qualité strictes que nous avons établies afin de garantir que les produits aquacoles sont propres à la consommation humaine, qu'ils ne

portent pas atteinte à l'environnement dans lequel ils sont élevés et qu'ils sont respectueux de la santé des animaux eux-mêmes.

Toutefois, ces atouts engendrent également des problèmes. Des normes élevées se traduisent inévitablement par des couts plus importants, et il est donc plus difficile pour les aquaculteurs européens d'être compétitifs tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. L'utilisation croissante des **zones côtières et continentales** entraîne une concurrence accrue pour l'espace entre l'aquaculture et d'autres activités telles que le logement ou le tourisme. Des problèmes d'image, même s'ils restent exceptionnels et ne sont la plupart du temps pas fondés, empêchent encore le secteur de tirer parti de tous les avantages découlant des normes strictes qu'il a établies en matière de santé publique et animale.

Bien qu'un grand nombre des vecteurs de développement de l'aquaculture soient de nature nationale ou locale, l'Union européenne conserve un rôle important à jouer dans la mise en place d'un cadre pour le développement durable du secteur, lequel permettra d'assurer des conditions de concurrence égales pour toutes les entreprises et constituera une base solide pour la confiance des consommateurs.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis que la Commission a adopté, en 2002, la stratégie pour le développement durable de l'aquaculture européenne, la plupart des actions définies à cette époque étant à présent déjà bien engagées. La mise en place d'une aquaculture durable fait partie des axes prioritaires définis par le Fonds européen pour la pêche. Le 7e programme-cadre de recherche de l'Union européenne continuera de consacrer une aide financière importante à la recherche aquacole, ce soutien venant compléter les 80 millions d'euros accordés à la recherche dans ce domaine par son prédécesseur. Des méthodes d'aménagement du territoire telles que la gestion intégrée des zones côtières font partie des initiatives prioritaires envisagées dans le cadre de la nouvelle politique maritime européenne. De plus, un certain nombre de propositions législatives spécifiques relatives, par exemple, à **l'étiquetage** des produits issus de l'aquaculture biologique ou aux conditions imposées pour l'introduction **d'espèces exotiques** dans l'Union européenne viennent d'être adoptées ou sont en cours de finalisation.

Pourtant, aucune de ces initiatives n'a pu empêcher la stagnation qui touche le secteur. En effet, un certain nombre de problèmes mis en évidence en 2002 sont toujours bien présents, et la situation du marché continue à évoluer rapidement. C'est pourquoi, au moment de mettre cette brochure sous presse, la Commission travaille àl'élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'aquaculture européenne, sur la base d'une consultation des parties prenantes qui a duré une année. Même si la plupart des vecteurs de croissance de l'aquaculture se situent par la force des choses au niveau régional ou national, la Commission reste persuadée qu'une plus grande concertation dans l'élaboration des politiques dans l'Union européenne permettra de libérer le potentiel du secteur tout en continuant à maintenir les normes les plus élevées qui soient en matière de durabilité environnementale, de santé publique et de bien-être animal.

Soutien à un secteur en transition

Le secteur européen de la pêche a de grandes perspectives devant lui. Néanmoins, il est aussi confronté à des défis majeurs, à l'heure oû il cherche à se redéfinir pour l'avenir. Au cours de ces dernières années, ces défis ont été accentués par la hausse spectaculaire des prix du carburant.

Adapter la capacité et l'effort de pêche au rendement potentiel réel des stocks, recentrer les activités de la flotte sur des méthodes de pêche moins consommatrices de carburant et plus durables, renforcer la capacité du secteur de la transformation et de la vente pour créer de la valeur ajoutée à tous les échelons de la chaîne, mettre en place des activités aquacoles durables pour répondre à une demande croissante, préserver le tissu social et relancer l'économie des communautés côtières dépendant de la pêche: pour réussir dans tous ces domaines, il sera nécessaire d'opérer des changements importants dans l'organisation du secteur. Une période d'adaptation est inévitable. Dans certains cas, la viabilité et la rentabilité de demain peuvent exiger de douloureux sacrifices aujourd'hui. Or, certaines parties du secteur, certaines pêcheries, sont déjà soumises à une pression telle qu'elles sont sur le point de s'effondrer.

La solidarité entre les peuples et les communautés est au coeur du projet européen depuis la signature du traité de Rome en 1957. Pour relever des défis tels que ceux auxquels le

secteur européen de la pêche est confronté, l'Union européenne a mis en place une série de programmes appelés «Fonds structurels». Le terme «structures» fait référence ici à l'équipement de base ou aux «installations » nécessaires à la fabrication, à la transformation et à la commercialisation des produits. Les quatre Fonds existants sont utilisés aux fins de la mise en oeuvre de politiques européennes spécifiques, notammentgrâce à des investissements de capital permettant aux exploitants de faire face aux nouveaux défis. Par ce financement, ils ont pour objectif d'encourager le développement des régions en retard et de contribuer à la modernisation des secteurs de l'économie qui ont besoin d'un changement radical.

Depuis 1995, il existe un Fonds structurel spécial consacré à la pêche. L'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) a expiré à la fin de 2006. Si, dans certains domaines, il a incontestablement donné de bons résultats, dans d'autres, le bilan est plus mitigé. Certaines priorités de financement, comme l'aquaculture ou la diversification économique des communautés côtières, n'ont suscité qu'un intérêt limité, alors que d'autres semblent incompatibles, comme le soutien apporté à la réduction de l'effort et de la capacité de pêche, d'une part, et l'aide destinée àmoderniser et à renouveler les segments les plus anciens de la flotte européenne, de l'autre. Alors que plusieurs milliards d'euros ont été consacrés au renforcement de la compétitivité et de la durabilité du secteur, cet investissement n'a pas été aussi efficace qu'il aurait d'u l'être, en raison de procédures complexes et de priorités politiques contradictoires.

C'est pourquoi, plutôt que de simplement reconduire l'IFOP, il a été convenu de mettre en place un tout nouvel instrument financier. C'est ainsi qu'est né le Fonds européen pour la pêche (FEP), entré en vigueur le 1er janvier 2007. Le FEP a été conçu pour être bien plus facile à gérer et à mettre en oeuvre que l'IFOP. Il est structuré de manière à répondre aux besoins de l'Union européenne élargie, qui compte à présent 27 membres. Il a surtout été créé sur mesure pour appuyer les principes fondamentaux de la PCP énoncés dans le règlement de base de 2002. Il constituera ainsi un outil concret et efficace permettant d'assurer la viabilité environnementale, sociale et économique.

Le FEP s'appliquera pour une première période de sept ans, avec un budget total de 3,8 milliards d'euros. Ses grandes priorités sont les suivantes:

- -favoriser l'adaptation de la capacité de la flotte et de l'effort de pêche aux ressources halieutiques disponibles;
- soutenir l'aquaculture, la pêche dans les eaux intérieures, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture;
- aider les organisations représentant les intérêts collectifs du secteur;
- assurer le développement durable des zones dépendantes de la pêche;
- apporter une assistance technique aux États membres pour faciliter la fourniture de l'aide.

Il appartiendra aux États membres de décider de la répartition des fonds entre les différentes priorités, sur la base d'un **plan stratégique national**. Ces plans sont établis en étroite collaboration avec la Commission, afin de garantir qu'ils respectent les priorités définies par le Fonds. Ils sont ensuite transposés en programmes opérationnels, qui sont approuvés par la Commission avant leur mise en oeuvre.

De nombreuses mesures prévues dans le cadre de l'IFOP font également partie du FEP. Toutefois, le nouveau Fonds introduit toute une série de mécanismes innovants destinés à répondre aux besoins du secteur, en constante évolution. Il s'agit notamment de mesures visant à accompagner la mise en oeuvre des plans de reconstitution et à encourager l'adoption de méthodes de pêche plus sélectives, parallèlement au financement de stratégies locales de développement durable dans les zones de pêche. Le nouveau Fonds prévoit un renforcement de l'aide accordée aux activités de pêche dans les eaux intérieures et à l'aquaculture respectueuse de l'environnement. Il permet en outre de simplifier les règles de mise en oeuvre et d'assouplir l'application des critères d'admissibilité, afin que les États membres puissent les adapter plus facilement aux besoins de leurs secteurs nationaux respectifs. Toutes ces formes d'aide passent aujourd'hui par un programme national unique au titre du FEP, en lieu et place des nombreux programmes différents qui existaient souvent dans le passé.

Comme indiqué plus haut (voir le chapitre 8), le Conseil a adopté en juillet 2008 un certain nombre de dérogations temporaires aux règles prévues par le FEP. Proposées par la Commission, elles sont destinées à renforcer et à faciliter l'indispensable restructuration de la flotte européenne en réaction à la crise du carburant.

Grâce à ces mesures temporaires, tout comme aux autres mesures qu'il prévoit, le FEP apportera une aide ciblée, transparente et souple en faveur du secteur de la pêche et des communautés de pêche, pour leur permettre d'atteindre notre objectif commun qu'est la durabilité réelle des pêcheries.

Le produit fini : producteurs, transformateurs, consommateurs

Lorsque l'on évoque la politique commune de la pêche, la plupart des gens pensent au secteur de la capture, ou peut-être à l'aquaculture. D'autres feront le lien avec des questions environnementales plus vastes, alorsque d'autres encore mettront davantage l'accent sur les problèmes sociaux et économiques auxquels les communautés côtières sont confrontées. Mais, dans tous les cas, les gens ont de la pêche européenne l'image d'un secteur qui extrait le poisson de l'eau pour le vendre aux **consommateurs**.

Ce qui manque dans ce tableau, c'est ce vaste pan du secteur qui représente en réalité la majorité de la chaîne de valeur et qui joue un rôle essentiel en transformant le **poisson cru** non seulement en **produits alimentaires**, mais aussi en source de richesse et d'emploi pour l'Union européenne et ses citoyens.

Il y a donc une fausse conception des choses. Depuis le tout début, la PCP ne porte pas seulement sur la capture des poissons, mais aussi sur leur mode de **transformation** et de **commercialisation**. En effet, la première mesure adoptée dans le cadre de ce qui allait devenir la PCP a été la mise en place de l'organisation commune des marchés (OCM) en 1970.

Le secteur de la pêche est fondamentalement différent de la plupart des autres secteurs étant donné qu'il dépend d'une ressource naturelle limitée, quoique renouvelable, dont la quantité varie non seulement au cours des années, mais aussi en fonction des saisons, voire d'un mois à l'autre. Les mesures principales prévues dans le cadre de l'OCM tiennent compte des conditions spéciales qui prévalent lorsque l'on travaille avec une ressource naturelle «sauvage» et intrinsèquement imprévisible. Ces mesures ont été conçues dans le but d'atténuer les fluctuations des prix et de la demande liées à des facteurs sur lesquels la filière

n'a pas de prise et qui, autrement, pénaliseraient àla fois les producteurs et les consommateurs et perturberaient considérablement le secteur de la transformation.

Les principaux éléments prévus par l'OCM sont:

- -des normes de commercialisation communes, qui facilitent la mise en place et le fonctionnement du marché intérieur européen du poisson et des **produits de la pêche**;
- des **organisations de producteurs (OP)**, qui regroupent des pêcheurs dans le but de gérer l'utilisation des possibilités de pêche tout au long de la saison pour stabiliser les prix de la **première vente**;
- un fonds de soutien du marché, qui peut intervenir pour accorder une compensation aux pêcheurs membres des OP lorsque, malgré tous les efforts déployés pour gérer l'offre, les prix passent en dessous d'un certain seuil;
- des **contingents tarifaires autonomes**, qui permettent au secteur de la transformation de se procurer plus facilement des **matières premières** issues des pays tiers lorsque la production européenne risque de faire défaut.

Au départ, l'organisation commune des marchés avait pour mission première de garantir un bon prix pour le poisson, tant pour les pêcheurs que pour les consommateurs. Toutefois, au fil des années, l'équilibre entre l'offre et la demande s'est révélé une question autant écologique qu'économique. De ce point de vue, l'OCM était d'une certaine façon en avance sur son temps, étant donné que le prix du poisson est en soi, pour autant qu'il soit équitable, un facteur de durabilité. La faiblesse des prix, notamment en période de couts élevés, est l'un des principaux éléments incitant à la surpêche à court terme.

Depuis 1977, l'OCM a régulièrement fait l'objet de réformes, qui avaient pour but de l'adapter à chacune des phases successives de l'élargissement de l'Union européenne et d'ajuster le recours aux mesures de marché afin de favoriser la mise en place d'un secteur européen de la pêche réellement durable. Ainsi, les mécanismes d'intervention mis en place il y a plus de trente ans sont de plus en plus souvent utilisés pour stocker le poisson plutôt que pour simplement le retirer du marché. Le pourcentage de poisson stocké en vue d'être remis ultérieurement sur le marché en période d'augmentation des prix est passé de 30 % dans les années 80 à 70 % aujourd'hui, et cette hausse devrait se poursuivre. Il s'agit d'une évolution rationnelle, du point de vue tant économique qu'écologique. Dans le même temps, le rôle des

organisations de producteurs n'est plus seulement d'intervenir financièrement en faveur de leurs membres, mais aussi de concevoir et de mettre en oeuvre de véritables programmes opérationnels pour leurs pêcheries afin de favoriser une gestion véritablement responsable de leurs ressources. Une fois encore, responsabilité financière et responsabilité environnementale vont de pair.

Les organisations de producteurs jouent également un rôle important pour le secteur de la transformation en assurant un approvisionnement plus régulier en produits issus de la production intérieure. Toutefois, avec la meilleure volonté du monde, elles ne peuvent compenser la pénurie de l'offre pour le secteur de la transformation. Aujourd'hui, 60 % du poisson cru utilisé par les entreprises de transformation européennes sont importés de pays tiers. Et, pour certaines espèces, à certaines périodes, ce chiffre peut aller jusqu'à 100 %.

C'est pourquoi l'OCM prévoit également des mesures visant à garantir une offre plus stable et plus prévisible de cette matière première essentielle. Les contingents tarifaires autonomes sont l'un des principaux instruments dont dispose l'Union européenne pour y parvenir. Ces derniers ont pour objectif de faciliter l'accès des entreprises de transformation européennes aux poissons des pays tiers en accordant des droits réduits sur les importations de produits déterminés pour lesquels la production intérieure n'est pas suffisante. Ces contingents tarifaires sont conçus comme des mesures d'incitation équilibrées, qui donnent la priorité à la production européenne lorsqu'elle existe, tout en garantissant que le secteur de la transformation européen n'est pas injustement pénalisé lorsqu'il doit entrer en compétition sur le marché mondial pour assurer ses approvisionnements.

L'OCM a pour objectif d'aider les producteurs et les transformateurs confrontés aux difficultés propres à un secteur qui dépend entièrement de l'évolution de systèmes naturels complexes. Elle n'en néglige pas pour autant les besoins des consommateurs, que ce soit lorsqu'elle essaie de garantir des prix équilibrés, équitables pour toutes les parties, ou lorsqu'il s'agit de définir des normes et des règles applicables au marché.

L'un des tout premiers objectifs de l'OCM consistait à établir des règles communes de commercialisation en vue de l'émergence d'un marché européen unique des produits de la

pêche, ce qui impliquait de veiller à ce que les descriptions de produits, en termes de qualité, de catégorie, **d'emballage** et **d'étiquetage**, soient identiques dans tous les États membres.

Aujourd'hui, la traçabilité est l'un des moyens les plus importants dont dispose la PCP pour faire en sorte que les consommateurs sachent ce qu'ils achètent et qu'ils aient l'assurance de payer le prix juste. Les gens veulent être sürs que le poisson qu'ils consomment est sain et que, pour arriver dans leur assiette, il est passé par un circuit qui répond à de véritables normes d'hygiène et de fraîcheur. Ils veulent avoir la certitude que le poisson a été capturé équitablement, dans le respect des quotas, que sa capture n'a pas contribué à l'effondrement éventuel d'un stock vulnérable et qu'il n'est pas issu du marché noir ou de la pêche illicite. Bien souvent, ils veulent connaître son origine exacte, savoir s'il a été capturé à l'état sauvage ou s'il provient d'un élevage et, en cas de capture à l'état sauvage, quelles méthodes de pêche ont été utilisées. Là oû certaines méthodes de pêche posent des problèmes environnementaux particuliers, ils veulent s'assurer que le poisson qu'ils consomment répond à leurs propres valeurs écologiques et éthiques.

Il existe de nombreuses sortes d'étiquetage qui peuvent être utilisées pour fournir ce genre d'informations. La nouvelle réglementation relative à la lutte contre la pêche INN prévoit un système de traçabilité qui garantira que tous les poissons proposés àla vente dans l'Union européenne ont été capturés en toute légalité par des navires disposant des autorisations et des quotas de pêche adéquats. Le label écologique constitue une autre approche, totalement différente. La Commission y a consacré une vaste consultation publique, qui s'est achevée en 2007. Toutefois, même si l'Union européenne est convaincue de la valeur du label écologique pour des segments de marché (niches) bien précis, elle estime qu'il est nécessaire de garantir davantage de transparence en ce qui concerne la manière dont le secteur de la pêche présente et livre *l'ensemble* de ses produits au consommateur. Car les consommateurs sont, à juste titre, préoccupés par la durabilité du secteur de la pêche en général. Ils ne veulent pas seulement savoir s'il existe une catégorie spécifique de produits de la pêche qu'ils peuvent consommer en toute tranquillité, mais si tous les poissons qu'ils voient dans les rayons du supermarché ont, pour ainsi dire, le droit de s'y trouver.

C'est le consommateur qui, en définitive, est juge du succès ou de l'échec de la politique commune de la pêche. Si les Européens ne veulent pas consommer le poisson

capturé par la flotte européenne ou élevé dans l'Union européenne, peu importe que nos pêcheurs fassent preuve d'un grand savoir-faire dans la capture des poissons, ou nos aquaculteurs dans leur élevage ou même nos transformateurs dans leur transformation en produits appétissants.

C'est pourquoi une grande partie du défi qui attend la PCP dans les années à venir consiste à venir en aide au secteur non seulement pour assurer sa transition difficile vers la durabilité, mais aussi pour redorer l'image du poisson en tant qu'aliment qui, en plus d'être sain et bénéfique, est également pêché de manière véritablement responsable.

La dernière réforme importante de l'OCM remonte à 1998, et, dans les prochaines années, il faudra s'attendre à d'autres changements notables. La Commission est notamment convaincue que les organisations de producteurs ont un rôle essentiel àjouer face à nombre de défis majeurs auxquels la pêche européenne sera confrontée. Que ce soit face à la hausse du prix du pétrole, à la stagnation ou à la baisse des prix de première vente, au recours toujours plus important aux importations et à l'aquaculture, au pouvoir accru des grandes chaînes de distribution ou aux exigences de plus en plus complexes des consommateurs, les OP peuvent renforcer la position de négociation des pêcheurs et contribuer à la mise en place d'un secteur plus viable, et donc plus durable. À la suite d'une série d'exercices d'évaluation, en 2008, et d'une vaste consultation avec les parties prenantes, la Commission proposera une grande réforme de l'OCM dans le courant de l'année 2009.

Dépasser le principe de précaution

Comme nous l'avons vu tout au long de la présente brochure, les aspects environnementaux et économiques de la pêche sont indissociables. Sans stocks de poissons sains, le secteur ne peut pas gagner d'argent. Bien que l'aspect du gain et la durabilité écologique puissent être contradictoires à court terme, sur le moyen et le long terme ils constituent un puissant cercle vertueux, pour autant que nous parvenions à les faire coexister. Des stocks de poissons sains aboutissent à la rentabilité du secteur. Et un secteur rentable est un secteur qui, naturellement, est intéressé par des pratiques de pêche plus durables.

Lorsque nous parlons écologie, nous devons parler «systèmes». Les stocks de poissons n'existent pas de manière isolée. Chacun d'entre eux n'est qu'un élément des écosystèmes complexes autour desquels la vie s'organise dans nos océans. En tant que tels, ils sont pris dans un écheveau extraordinaire de relations et d'interdépendances. Chaque partie dépend de l'ensemble, et si l'on perturbe un seul élément, on peut déclencher une chaîne de cause à effet de grande ampleur.

La politique commune de la pêche vise à promouvoir non seulement la durabilité et l'application du principe de précaution dans la gestion de la pêche, mais aussi une «approche fondée sur les écosystèmes». Cet objectif est d'ailleurs défini dans le règlement de base et fait écho aux engagements internationaux que nous avons pris au titre de la convention sur la diversité biologique (CDB) et de la déclaration du sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002. Dans le cadre de ces accords internationaux, l'Union européenne partage avec de nombreux autres pays l'objectif d'appliquer une approche fondée sur les écosystèmes, dans les eaux européennes, mais aussi ailleurs dans le monde. L'approche adoptée par l'Union européenne pour concrétiser cet objectif est exposée dans une communication publiée par la Commission en avril 2008.

Une approche fondée sur les écosystèmes doit assurer un équilibre harmonieux entre, d'une part, l'extraction des biens et services que l'homme tire des ressources naturelles et, d'autre part, le respect de la diversité et de l'intégrité des systèmes vivants naturels ainsi que des besoins des générations futures. De toutes les activités maritimes, la pêche est probablement celle qui dépend le plus directement du bon état sanitaire des écosystèmes marins. C'est donc ce secteur qui a le plus à gagner d'une approche fondée sur les écosystèmes. Néanmoins, une telle approche ne peut ignorer toutes les autres activités humaines qui ont une influence sur les mers qui nous entourent. Si nous protégeons nos récifs coralliens et nos monts sous-marins des effets négatifs de la pêche, mais pas de l'incidence des forages pétroliers ou de la pose de câbles, nous ne leur apportons pas la protection dont ils ont besoin. La mise en oeuvre d'une approche fondée sur les écosystèmes ne peut se faire correctement que dans le cadre d'une politique maritime intersectorielle.

La **nouvelle politique maritime** intégrée de l'Union européenne adhère pleinement à une approche fondée sur les écosystèmes aux fins de la gestion, non seulement de la pêche,

mais aussi de toutes les activités humaines qui ont une incidence sur l'état sanitaire de nos ressources marines.

Deux instruments essentiels sont au centre de cette approche intégrée fondée sur les écosystèmes: la directive «**Stratégie pour le milieu marin**» adoptée en décembre 2007 et la directive «**Habitats**» de 1992. La directive «Stratégie pour le milieu marin» constitue officiellement le pilier environnemental de la politique maritime de l'Union européenne. Elle considère les écosystèmes au niveau biorégional et invite les États membres qui ont une région maritime en commun à déterminer ensemble leurs normes en matière de «bon état écologique» ainsi qu'une feuille de route exposant en détail de quelle manière ils comptent y parvenir. La notion de «bon état écologique» inclut le maintien de la biodiversité ainsi que des concepts plus vastes d'intégrité et de santé des écosystèmes. La directive «Habitats», quant à elle, porte sur des habitats spécifiques disposant de leurs propres caractéristiques et clairement délimités dans l'espace. Pour assurer la protection des environnements vulnérables et des structures vivantes, que ce soit sur terre ou en mer, la directive fournit la base juridique de l'établissement d'un réseau européen de régions protégées représentatives.

C'est avant tout par la mise en oeuvre de ces deux directives que l'Union européenne pourra garantir que les stocks de poissons européens pourront croître et se développer dans un environnement sain (voir la fiche technique sur l'approche écosystémique).

Cela ne veut pas dire que la PCP peut continuer de se consacrer simplement àla conservation des stocks de poissons, en laissant d'autres politiques ou acteurs s'occuper de l'environnement dans lequel vivent ces stocks. Au contraire, dans le cadre d'une approche de plus en plus globale du secteur maritime et de l'environnement marin, l'intégration des facteurs écosystémiques dans les règles de la PCP a déjà commencé et prendra davantage d'importance dans les années àvenir. Nous devons intensifier la recherche sur les interactions entre les pêcheries et les **écosystèmes marins** et nous assurer que le résultat de ces travaux est pris en compte dans l'ensemble des décisions adoptées au titre de la PCP. Nous devons également veiller à ce que les incidences des activités de pêche respectent et soutiennent les politiques mises en oeuvre dans le cadre des instruments plus généraux que constituent les directives «Habitats» et «Stratégie pour le milieu marin».

Concrètement, la gestion de la pêche peut contribuer de trois grandes manières à la protection des écosystèmes marins et au maintien d'un environnement marin sain et solide, au bénéfice de tous ceux qui l'utilisent.

Elle peut *réduire la pression globale exercée par la pêche*. Si les pêcheurs passent moins de temps en mer et ont besoin de pêcher moins pour gagner correctement leur vie, la quantité d'organismes tués, intentionnellement ou incidemment, sera moindre, de même que les atteintes aux écosystèmes qui abritent et protègent les espèces cibles.

Elle peut *protéger les espèces et habitats marins vulnérables*, parfois plus rapidement que d'autres instruments davantage intégrés. Ainsi, ces dernières années, la PCP a souvent été utilisée pour protéger immédiatement de pratiques de pêche destructrices des écosystèmes pour lesquels une protection plus large avait été instaurée au titre de la directive «Habitats», sans devoir attendre la fin de la longue procédure prévue par cette dernière. De telles mesures peuvent également être prises indépendamment du processus Natura 2000, comme par exemple dans le cas des Darwin Sea Mounds au nord de l'Écosse ou des récifs coralliens situés autour des Açores, des Canaries et de Madère.

Elle peut également tenir compte des facteurs environnementaux qui influent sur les populations de poissons et qui peuvent, à leur tour, fortement perturber le secteur de la pêche. La pêche ne peut être organisée de manière telle qu'elle risque d'exposer les stocks de poissons et les pêcheurs à des effets négatifs importants en cas de bouleversement soudain de l'écosystème, par exemple en raison du changement climatique. Ce qui signifie, avant tout, qu'il ne faut pas surexploiter les stocks de poissons au point que le moindre changement affectant leurs conditions écologiques risque d'entraîner leur effondrement. Une gestion à long terme reposant sur le **rendement maximal durable (RMD)** est donc essentielle pour garantir une approche écosystémique intégrée.

Bien entendu, l'approche écosystémique n'est jamais qu'une expression désignant quelque chose que nous connaissons depuis toujours et que le secteur a souvent mis en pratique de manière instinctive. Les pêcheurs connaissent généralement très bien les nombreuses interactions qui lient toutes les formes de la vie marine. Et ils savent que, sur le long terme, il est dans leur intérêt de maintenir le bon état sanitaire des mers pour que celles-

ci puissent leur offrir les stocks de poissons abondants qui font de leur travail un plaisir, et non une charge.

La tâche de la Commission consiste pour l'heure à travailler avec les pêcheurs et toutes les parties prenantes du secteur maritime pour développer non seulement une politique, mais aussi une *culture* de gestion intégrée des océans reposant sur une connaissance approfondie du potentiel et des contraintes de notre environnement naturel. Dans cette culture, les limites écologiques sont respectées, et le pouvoir des mers agit pour nous, et non contre nous, pour le plus grand bénéfice de la génération présente, mais aussi des générations àvenir.